Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [x] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit : [1] - 26, [2], [1] - X, [27] -104 p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X	✓	28X		32X

TABLEAUX SYNOPTIQUES
DE
L'HISTOIRE DU CANADA

1500-1700

Edition rédigée pour l'enseignement classique et académique

par

le R. P. L. Le Jeune, O. M. I.

de

l'Université d'Ottawa

(1er MILLE)



En vente chez l'auteur ; Prix $1.25

Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa.

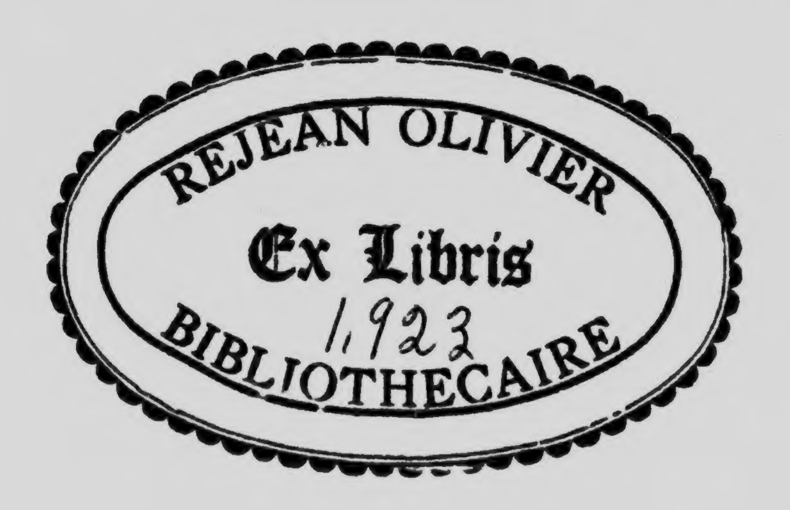
Imp. L'Action Sociale Ltée, Québec.

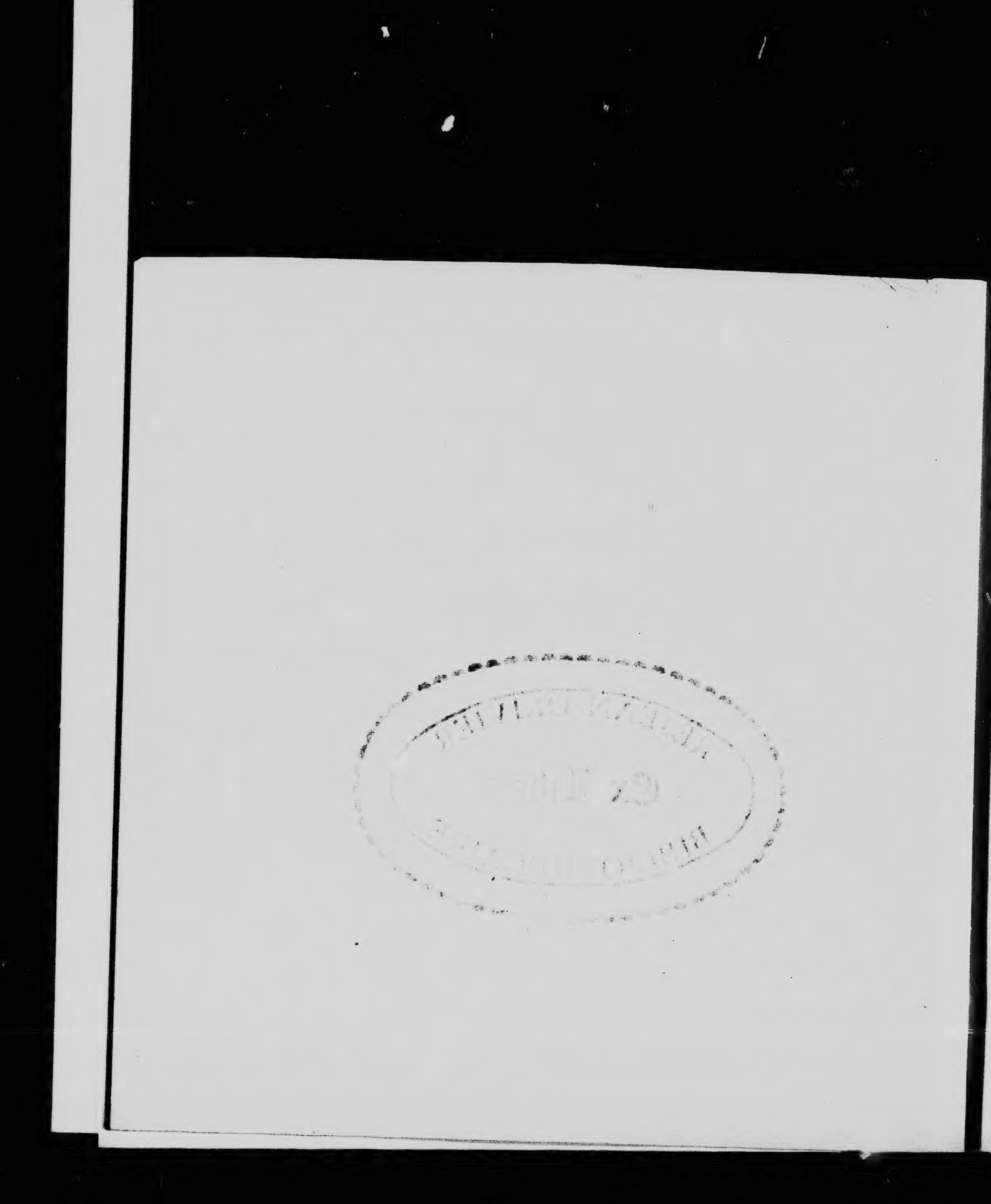
TABLEAUX SYNOPTIQUES DE L'HISTOIRE DU CANADA

TABLEAUX SYNOPTIQUES

DE

L'HISTOIRE DU CANADA





TABLEAUX SYNOPTIQUES
DE
L'HISTOIRE DU CANADA

PREMIER FASCICULE

(1500-1600)

Edition rédigée pour l'enseignement classique et académique

par

le R. P. L. Le Jeune, O. M. I.

de

l'Université d'Ottawa

(Ier MILLE)



En vente chez l'auteur : Prix $1.25

Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa.

Après examen, permis d'imprimer

GUILLAUME CHARLEBOIS,

2 octobre 1916. *Provincial, O. M. I*

Imprimatur

Archevêché de Québec,

30 octobre 1916. † P.-E. ROY, Arch. de Séleucie.

EN PRÉPARATION

III Fascicule..1700-1800

IV Fascicule..1800-1900

V Fascicule spécial : Acadie, Terre-Neuve............1604-1755

AVERTISSEMENT

Nous avons pensé qu'il y aurait quelque intérêt, quelque profit à rédiger une série de *Tableaux synoptiques de l'Histoire du Canada*. Ils pourront être utiles aux Maîtres et aux Maîtresses de l'enseignement classique et académique, primaire même.

Les élèves eux-mêmes, surtout les plus avancés dans leur cours d'étude, ainsi que les esprits curieux des choses de leur pays, pourront sans doute tirer quelque bénéfice d'une vue d'ensemble, claire, ordonnée, documentée, sur le passé de la Nouvelle-France. Assez complets pour suppléer, au besoin, à un *Manuel d'histoire, les Tableaux* visent à garantir à l'intelligence la connaissance exacte des événements et de leurs dates, à la mémoire des souvenirs plus précis et plus sûrs, au jugement une plus saine appréciation des faits et des principaux personnages qui en ont été les instruments.

Pour réaliser ce dessein, il a paru nécessaire et utile de mettre brièvement en relief, au début de certaines périodes historiques, la physionomie morale, l'action administrative des rois, des reines régentes, de leurs ministres surtout, ou encore de tracer une exquisse des relations coloniales, des obstacles, des moyens, en fonction du développement des œuvres d'outre-mer.

Ces *notions préliminaires* serviront à éclairer la succession et l'enchaînement des événements, des causes simultanées qui les ont amenés, des conséquences qu'ils comportent. Le gouvernement de la métropole se tient en constante liaison avec ses colonies. L'Histoire possède ainsi la puissance d'évocation et le pouvoir de suggestion.

Nous avons voulu, avant tout, résumer l'histoire du Canada. Elle embrasse une période de quatre siècles. Beaucoup d'auteurs, à notre sentiment, se sont complus à diviser et à subdiviser l'étude de ces quatre cents ans, sans y introduire assez d'ordre et de clarté. Nous avons pensé qu'il importait de simplifier, en adoptant la division en *quatre époques*, lesquelles se ramifient en *deux* ou *trois parties*. Chacune formera un fascicule.

I FASCICULE : Ie **EPOQUE** : *Explorations et Découvertes:*.... **1500-1600**
Ie Partie : Œuvre de Cartier................ 1534-1544
IIe Partie : Continuateurs de Cartier........ 1548-1600

II FASCICULE : **IIe EPOQUE** : *Fondations et colonisation :* **1600-1700**
Ie Partie : Fondation, Perte, Recouvrement . 1600-1635
IIe Partie : Recrutement, Colonisation...... 1635-1665
IIIe Partie : Expansion, Guerre, Pacification. . 1665-1700

III FASCICULE : **IIIe EPOQUE** : *Consolidation, Conquête anglaise.* **1700-1800**
Ie Partie : Progrès, Revers................ 1700-1750
IIe Partie : Conquête anglaise.............. 1760-1800

IV FASCICULE : **IVe EPOQUE** : *Union et Confédération*....... **1800-1900**
Ie Partie : Avant l'Union.................. 1800-1841
IIe Partie : Pendant l'Union 1842-1867
IIIe Partie : Depuis la Confédération...... 1867-1900

Un *fascicule spécial* sera consacré à l'**Histoire de l'Acadie**, qui sera suivie d'un *supplément*, concernant **Terre-Neuve**, la **Nouvelle-Angleterre**, les **Nouveaux Pays-Bas** ou **Nouvelle-Belgique**.

Il sera publié ultérieurement un **Abrégé** des *Tableaux*, à l'usage des élèves plus jeunes. Peut-être pourrons-nous y insérer quelques dessins, des cartes géographiques, anciennes et modernes.

Remarque importante. — Pour l'intelligence de la chronologie, il est utile de rappeler que, à l'époque de François Ier et de ses successeurs, l'année commençait *le jour de Pâques*. Ainsi, en 1534, ce jour est le 5 avril ; en 1535, ce jour tombait le 28 mars ; en 1536, le 16 avril... Dans le calendrier romain, les mois de janvier et de février étaient les deux premiers de l'année liturgique, tandis qu'ils formaient la fin de l'année civile. Afin de simplifier ce détail, nous avons daté les documents à partir de janvier, comme de nos jours.

Ce qu'on appelle *le vieux style* comporte 10 jours de moins que le *nouveau style* : ce dernier est adopté en France en 1582 ; en Angleterre, en 1752 seulement. On a d'ordinaire fait usage du nouveau style pour la date des principaux événements. Nous avons traité la matière de ces **quatre époques**, en toute sincérité, en toute vérité, en toute impartialité.

———

I EPOQUE

EXPLORATIONS ET DECOUVERTES

(1500-1600)

I PARTIE

ŒUVRE DE CARTIER

(1534-1544)

CHAPITRE I

Notions préliminaires

I°

Le Père

de la

Nouvel e-France

1o François Ier (1515-47) : — fils de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie, naquit en 1494 : — d'abord *comte d'Angoulême*, duc de Valois, il succède à son cousin Louis XII (1515), dont il épousa la fille, *Claude de France*. — Surnommé le *roi chevalier*, il joint aux avantages physiques une rare vivacité d'esprit, une imagination ardente, une fière bravoure de gentilhomme, un goût excessif de la magnificence et de la galanterie. — "*Hélas! ce gros garçon gâtera tout*" (Louis XII). — Son fougueux patriotisme sut défendre la patrie contre son rival, Charles-Quint. — Protecteur des arts et des lettres, il fut le promoteur de la Renaissance. — Il mérite surtout le titre de *Père de la Nouvelle-France*. — En 1516, il signe avec le pape Léon X *le concordat* de Bologne.

2o Guerres de rivalité (1521-59) : — Il y en eut *quatre*. — La *première* (1521-26) : conquête de la Navarre, siège de Pampelune (Ignace de Loyola), sa perte (1521) ; le chevalier *Bayard à Mézières* ; Lautrec, vaincu à la Bicoque (1522), accuse Semblançay ; trahison du connétable de Bourbon, qui passe à la cause de Charles-Quint ; l'amiral Bonnivet vaincu à Romagnano : mort de l'héroïque paladin, Bayard (1524) ; — bataille et défaite de Pavie (1525), captivité du roi et de ses enfants : *Traité de Madrid* (1526). —*La seconde* (1526-29) : ligue de Cognac. Rome saccagée par Bourbon (1527), et reprise par Lautrec. — Siège de Vienne par Soliman : — *Paix des Dames* ou *Traité de Cambrai* (1529). — Le Bourbon et la Bretagne, deux duchés incorporés au royaume. — Protestants et Turcs, nos alliés.

La *troisième* (1535-38) : François Ier envahit la Savoie, et Charles-Quint le Milanais ; le duc de Montmorency détruit l'armée ennemie, en l'affamant en Provence, et devient *grand connétable* de France. — Les Turcs vaincus : — *Trève de Nice* (1538). — La *quatrième* (1542-46) : Charles-Quint passe en France (1539) : sa déloyauté. — Nice est bombardée par Barberousse.—Le duc d'Enghien remporte la victoire de Cerisoles (1544). — *Traité de Crespy* (1544).— Deux années de lutte contre Henri VIII, allié de l'empereur : — *Traité d'Ardres* (1546).

3o Innovations du règne : — la rédaction *en français* des actes notariés, des jugements des tribunaux ; — la tenue régulière par les curés des actes de l'*état civil*, naissance, mariages, décès. — L'organisation de l'*armée nationale et permanente*, infanterie et cavalerie, par des engagements volontaires. — Institution du haut enseignement au *Collège de France* et de l'*imprimerie nationale* ou royale. — *Absolutisme* royal inauguré, règne du *bon plaisir* de Sa Majesté. — Etat déplorable des finances, ruinées par les armements d'une guerre sans fin.

II° Amirautés

1o **Perfectionnement de la boussole** : — le perfectionnement de la *boussole* — italien, *bussola*, petite boîte en *buis* (lat. *buxum*), — éveille le projet des lointaines expéditions, depuis 60 ans, et de la découverte de *terres neuves*.—Dès lors, la navigation est devenue une science complexe, embrassant la connaissance de l'astronomie, de la géographie, bientôt de la cartographie... — Toute une révolution se fait sentir dans l'art nautique, dans la construction des vaisseaux de guerre, des bâtiments de la marine marchande...

2o **Les amirautés** : — ce terme désigne *le commandement supérieur des forces navales*. — Avant le roi chevalier, et à son époque, il existe en France *quatre amirautés*, qui se partagent les divers secteurs du litttoral.

1. *Amirauté de France* (1489) : — avec ses titulaires à Paris ou à la Cour de Fontainebleau : amiral de Bourbon, amiral Malet de Graville, amiral de La Garde, amiral de Brion ou Philippe de Chabot... — C'est l'amirauté centrale.

2. *Amirauté de Guyenne* (1472) : — confiée à La Rochelle à un *vice-amiral*, avec les titulaires : Pérot Pons, Guillaume de Soupplainville...

3. *Amirauté du Levant* ou du bassin de la Méditerranée : — confiée au *sénéchal* de Provence, à Marseille, avec les titulaires : Prégent de Bidoux, M. de Saint-Blancard...

4. *Amirauté de Bretagne* : — pays d'Etat, indépendant de la Couronne, avec les titulaires : Louis de Rohan, Jean de Chalon, Louis de La Trémouille. — En 1526, par l'annexion au domaine du roi, elle est attribuée à l'amiral de France et n'a plus qu'un *vice-amiral*, Charles de Moüy de la Meilleraie...

III° Flotte

La Flotte : *réunion des bâtiments de guerre et des vaisseaux marchands de l'une ou de plusieurs des amirautés*.— Diverses formes de construction et dénominations :

1. *Barge ou Berge*, (bas lat. *barga*), grande barque de transport à fond plat, jaugeant de 50 à 150 tonneaux ; — le mot *Barque* a prévalu.

2. *Brigantin* (ital. *brigante*, brigand ; *brigantino*, petit brigand), bâtiment léger, à voiles et à rames, destiné à la course cotière, armé comme *un brigand*, creux de 3 pieds, long de 56, large de 9, d'ordinaire.

3. *Caravelle* (portug. *caravo a vela*, barque à voiles), gracieux et faible bâtiment, gréé à l'arrière de 3 voiles latines et de 2 ponts coupés en étages, à l'avant d'une voile carrée et du *trinquet*, sans château de proue, variant de 25 à 140 tonneaux.

4. *Caraque* ou *Carraque* (ital.). grand navire génois, à 6 ou 7 planchers, jaugeant 2,000 tonnes, ayant de l'artillerie dans les hunes.

5. *Chaloupe* (espag. *chalupa*), embarcation à voile et à rame, un homme pour chacune, portant canons à bord, d'un fréquent usage en Bretagne.

6. *Flibot* (angl. *fly-boat*, bâteau-mouche), petit vaisseau à deux mâts et à fond plat, contenant 100 tonneaux, servant à la course.

7. *Flouin* (angl. *Flowing* — le *Volant* des Dieppois), embarcation à voile et à rame ; les rameurs, sans bancs, voguaient debout sur le pont.

8. *Flûte* (altération de *Fuste*), grand navire de charge à fond plat, avec deux ou trois mâts à volonté.

9. *Fuste* (ital. *fusta*, fût), usitée à Venise, d'environ 100 pieds de long, pourvue de double et triple rameur au quartier de poupe.

10. *Frégate* (ital. *fregata*), petit bâtiment à rames, non ponté, en vogue dans les eaux de la Méditerranée.

11. *Galéasse ou Galéace* (ital. *galeazza*, augmentatif de *galea*), galère de grande dimension, de 600 à 1,200 tonnes, à voiles et à rames, garnie de 24 à 46 canons.

12. *Galée, Galère* (ital.), navire de guerre, à rames que manient les forçats, ponté, avec deux mâts aux voiles latines, employé surtout sur les eaux de la Méditerranée contre les corsaires algériens et marocains.

13. *Galion* (de *galie*, syn. de *galée*), bâtiment rapide, fort estimé des corsaires ou flibustiers, à la fois de transport — apportant l'or du Pérou — et de guerre, avec un énorme château de proue et des canons. — *La Galiote* n'était qu'une petite galère à rames.

14. *Heus* (les) *Zélandais* (Hollande) avaient les voiles latines et le grand mât surmonté d'un hunier : employés au Hâvre et en Angleterre.

15. *Hourques* (holl-*hulk*), bâtiments de transport à fond plat, qui bordaient six voiles carrées et une oreille de lièvre, et avaient la proue ronde et grosse.
16. *Nave* ou *Nefs*, affectaient des dimensions et une voilure très diverses, ayantdes châteaux de proue, de poupe, percées de meurtrières.
17. *Patache* (esp.) et *Pinasse* ou *Pinace* (dér. de pin), embarcations légères, longues, étroites, de 35 à 50 tonnes, bordées de 18 rames par bande.
18. *Roberge* (angl. *row-barge*, barge à rames), semblable au galion ou à la galère, de 70 à 80 tonnes, plus basses et avec plus de rames.

IV° Equipage

L'Equipage : — *ensemble des hommes embarqués pour le service d'un vaisseau marchand ou d'un bâtiment de guerre.* — Le *rôle d'équipage* est la liste où leurs noms sont inscrits. — M. de la Roncière cite un rôle de 1574 et indique le salaire de chacun pour un mois :

	livres		livres
1. Capitaine	100	9. Cuisinier et son aide	15
2. Lieutenant, porte-ensei	55	10. Quatre canonniers	50
3. Maître	50	11. Charpentier	20
4. Contre-maître	30	12. Calfadour	20
5. Maître valet	20	13. Tambour et fifre	20
6. Quatre carseniers	80	14. Panetier et son aide	15
7. Pilote	35	15. Barbier et son aide	28
8. Deux bouteilliers	20	16. Chaque matelot ou soldat	7

V° Armée

1o **Les cavaliers** ou **gendarmes** — ils portent l'équipement des chevaliers, l'*armure* qui pèse environ 176 livres, — la longue et lourde *lance*, l'*épée*, la *hache*, la *masse* d'armes...

2o **Les fantassins** —nommés *lansquenets*, quand ils sont recrutés en Suisse et en Allemagne, — sont tous mercenaires, portant la tunique de mailles (*haubergeon*) et la demi-cuirasse. — Outre l'épée , les armes sont : l'*épée à deux mains*, la *hallebarde* et la *pertuisane* ou la *pique-longue* — ou armes blanches, — plus tard le *mousquet* et l'*arquebuse*, la *rapière* ou *épée* longue, le *pistolet*...

VI° Inventions *dans la marine*

1o **Artillerie** : — *ensemble du matériel et des engins à bord des bâtiments de guerre.* — Les noms les plus variés, fantaisistes même, sont appliqués à ces instruments : *bombarde, canon couleuvrine, crapaudau, crapouillot, faucon, mortier, scorpion, serpentine, ver, veulaire*...

2o **Navigation** : — usage de plusieurs sortes d'instruments et de procédés pour calculer le temps, la distance, l'altitude, la latitude d'un lieu ou de la course marine : *boussole, astrolabe, quadrant, quartier, horloges marines, lock, sablier, fanal, lanterne, routier, portulan* ; signaux : *salut, croix blanche* de la paix.

3o **Langage** :— non fixé tout-à-fait en France, — emprunte des mots spéciaux qui sont restés : *arcasse, artimon, gaillard, misaine, trinquet*, etc.

CHAPITRE II

Précurseurs de Cartier

I° Voyages à *Terre-Neuve* (1506-14)

1o **Jean Denys** : — en 1506, ce Honfleurais, avec Gamart, pilote de Rouen, donne son nom au port de *Rognouse*.

2o **Thomas Aubert** : — en 1508, Jean Ango envoie ce capitaine honfleurais, à bord de *la Pensée*, explorer le littoral.

3o **Bretons** : — en 1510, des pêcheurs de Dahouet, montant la *Jacquette*, reviennent vendre à Rouen leur pêche, " faite ès parties de la Terre-Neuve ". — En 1511, la mère de Charles-Quint ne consent au départ d'Agramonte à l'*Ile-des-Morues* que piloté par deux

Armoricains. — En 1514, les pêcheurs de *Bréhat* doivent " comme il y a 60 ans ", payer à leur clergé la dîme sur leurs pêcheries, " tant en la côte de Bretagne, la Terre-Neuve, Islande, que ailleurs ". (V. H.-P. Biggar, *Les Précurs. de J. Cartier*, Ottawa, 1913, p. 118).

1o **Jean Ango** (... ? — **1551**) : — Florentin, qui suivit la fortune des Médicis expulsés par la population ; — naturalisé, il s'établit à Dieppe, dont il devint vicomte (1521), gouverneur (1534). — D'autres nobles compatriotes s'attachent à sa personne : *Toscanelli, Rucellaï, Brunelleschi*, les deux *Verrazzano*, Jean et Jérôme. — Ango, riche et entreprenant, devient un armateur de génie: il s'obstine à réclamer la *liberté des mers*, contre les brefs d'Alexandre VI Borgia, qui en réserve le monopole exclusif aux Portugais et aux Espagnols. — Lui et ses marins sont d'une piété exemplaire...

II° Jean Verrazzano (1523-28)

2o **Jean Verrazzano** (... ? — **1528**) : — il a résolu de réaliser l'idée, alors si agitée, de la découverte du *Cathay* (Chine) par le pôle boréal. — Un syndicat d'opulents Florentins marchands en soieries à Lyon, commanditent l'expédition.

Premier voyage : — départ du Havre, le 23 juin 1523, de quatre vaisseaux pour *le nord-est*, afin de contourner la Moscovie (?). — Chassé par la tempête, la flotte gagne les côtes de la Petite Bretagne, avec deux bâtiments seulement. — Le navigateur cingle vers l'Espagne d'où, laissant *la Normandie*, il s'élance en plein océan avec *la Dauphine* montée par le pilote *Antoine de Conflans* et 50 marins résolus (17 janv. 1524). — En 25 jours, le vaisseau aborde en *Floride*, découverte (1512) par Ponce de Léon. — Faisant voile au nord, il accoste à la région actuelle du *New-Jersey*, nomme une île *Louise*, nom de la reine ; — bon accueil des aborigènes... — Le 6 mai, *la Dauphine* est remontée à la *Terre des Bretons* (Cap-Breton) ; — elle quitte ces parages et, le 8 juillet, entre en rade de Dieppe. — Verrazzano écrit le récit du voyage pour François Ier.

Deuxième voyage: —armateurs : *Alonce de Civille*, vicomte de Rouen, prête *deux vaisseaux* ; *Simon le Gras* de Troyes, *deux* autres, en 1525 "pour l'entreprise d'un voyage en certaines îles des Indes ". — Mais la patrie est déclarée en danger : la flotte de Henri VIII range les côtes de Normandie ; — la flotte est requisitionnée, les armateurs sont remboursés par le Trésor royal. — Ango patronne ensuite Verrazzano : il est secondé par *Pierre Despinolles, Prudhomme* receveur des finances normandes, *Adam Godefroy*, bourgeois de Rouen, et l'amiral de Chabot, récemment promu. — Départ, le 11 mai 1526, avec quatre bâtiments : — Nul récit de cette exploration : on augure qu'elle refit le même itinéraire. — Cependant, la carte de Maggiolo (1527), compagnon du découvreur, donne *pour la première fois* le dessin des côtes du Nouveau-Monde, depuis les hauteurs du Labrador jusqu'au détroit de Magellan.

Troisième voyage : — en 1528, Verrazzano reprend la mer, suivant la route tracée par Magellan. — Sur le trajet, il atterrit aux parages de *Rio de la Plata, y* est surpris par les Indiens dans une reconnaissance, dévoré par eux sous les yeux de l'équipage. (V. *Hist. de la mar. fr.*, Ch. de La Roncière, t. III, p. 255.).

III° Résultats

1o **Jérome Verrazzano** : — en 1529, il rédige une carte du premier voyage qu'il fit en personne. — Le littoral parcouru, il l'appelle *Nova Gallia* ou *Francisca* ; la liste des sites visités est formée de noms italiens : *Valle Umbrosa, Annunziata, Certosa, San Miniato*... ; de noms français italianisés : *Dieppa, Anaflor* (Honfleur), *Langavilla* (duc de Longueville), *Anguileme* (François Ier d'Angoulême), *Boniveto* (amiral Bonnivet), *Luisa, Normanvilla*... — Puis, viennent, selon le calendrier, les noms de saints et de saintes, attribués à certaines localités.

2o **Conséquences**:— La *Nouvelle-France* ou *Franciscane* est créée, de nom seulement. — La liberté des mers est acquise, en dépit des prétentions hispano-lusitaniennes. — La voie est jalonnée outre-mer pour de prochaines explorations. — La Cour et les gentilshommes, les armateurs et les marchands sont stimulés par l'espoir de succès plus satisfaisants : — seuls, les commanditaires florentins et normands sont déçus. — L'océan est ouvert à Cartier.

CHAPITRE III

Découverte du Canada

I° Physionomie *de* *J. Cartier* (1491-1557)

1o **Naissance** : — à Saint-Malo, entre juin et décembre 1491 ou 92 ; —fils de *Jamet* et de *Jesseline Jansart* ; — on lui sait un frère, *Lucas*, et deux sœurs, *Jeanne* et *Bertheline*. — Son enfance se passe sur la grève et les eaux qui la baignent. — Adolescent, il écoute avidement les récits de pêche lointaine, et il sent naître sa vocation de marin. — Il inaugure son apprentissage : mousse d'abord, novice, matelot ensuite : il monte sur les galions qui voguent vers Terre-Neuve (1510-19). — Le 21 août 1510, il signe comme parrain d'*Etienne Noël*, fils de Jeanne.

2o **Mariage** : — en 1520, il épouse *Catherine des Granches* (2 mai), fille de messire *Honoré*, chevalier, connétable de la cité. — De cette union n'est issu aucun enfant. — *Pierre*, son troisième oncle, eut deux garçons : *Pierre*, dont la postérité s'éteint avec le 18e siècle ; *François*, dont la descendance s'est perpétuée, — avec laquelle la famille de sir *G.-E. Cartier* réclame des liens de parenté.

3o **Caractère** : — il est doté d'un grand bon sens, d'un jugement ferme, d'un courage audacieux, d'une haute prudence, d'une profonde expérience des hommes. — Il possède l'art nautique de son époque, le génie des découvertes, la connaissance du portugais appris au Brésil, l'art de la levée des portulans, des cartes topographiques. — Sa piété et sa foi se manifestent partout : au départ, à bord des vaisseaux, durant le douloureux hivernage à Stadaconé, par l'indulgence papale qu'il sollicite, la promesse d'un pèlerinage à Rocamadour, sa signature aux actes de baptême, sa mort, son testament.

1o **Causes** : — les explorations récentes de Verrazzano ; — " la liberté pour tous de voyager sur la mer commune, dit le roi (1533) " ; — la course et l'élan des peuples, riverains de l'Océan, vers l'inconnu des Indes occidentales ; — la chaude compétition commerciale, économique, coloniale des nations maritimes : — la signature de la *Paix des Dames*, qui crée des loisirs à François Ier et stimule sa jalousie contre Charles-Quint sur un autre théâtre. — Peut-être aussi un incident de voyage du Breton, *Nicolas Don*, qui a recueilli sur une côte de l'or et des joyaux ; — ou encore les instances auprès du roi du vice-amiral de Bretagne, Charles de Moüy, seigneur de la Meilleraie. — Dès 1531, l'amiral de Chabot s'est laissé corrompre par les ducats portugais : il ne fut ni l'initiateur, ni le promoteur de l'expédition ; — il se prêta, sans plus, à l'entreprise du Malouin. — Nul texte de la commission royale.

2o **Organisation** : — le 12 mars 1534, le voyage est décidé par le roi. — Il adresse une lettre " à Jean de Vimond, trésorier de Normandie, de verser la somme de 6.000 liv. tournois, pour avitaillement, armement,

équipage, solde et entretien des mariniers et autres personnes qui doivent, par la conduite de J. Cartier, — faire le voyage aux *Terres-Neuves*, pour découvrir certaines îles et pays, où l'on dit qu'il se doit trouver grande quantité d'or et autres riches choses ". (V. Bibl. nat. *fonds fr*,. No 15628). — Faute d'enrôlement des matelots malouins, — détournés de l'entreprise par les menées secrètes d'agents portugais, — le 19 mars, Cartier dépose une plainte à la sénéchaussée, — laquelle met l'embargo sur tout navire en partance, jusqu'au départ préalable des deux vaisseaux du roi.

3o **Départ** : — le 28 mars, l'équipage est recruté : 60 hommes vont s'embarquer sur deux bâtiments de 60 tonneaux chacun, 30 à chaque bord : on ignore les appellations des vaisseaux. — Avant de mettre à la voile, le 20 avril, messire Charles de Moüy fait prêter aux marins le serment " de bien fidèlement se comporter au service du roi très chrétien, sous la charge du *capitaine* J. Cartier ". — En 1867, on a publié en français la *Relation originale du voyage*.

II°

Ier Voyage

(1534)

4o **Résumé du récit de voyage** : — 1. *En mai* : le 10, en face de *Bonne-Vue* (Terre-Neuve) ; — les glaces flottantes forcent Cartier à atterrir à une baie qu'il nomme *Sainte-Catherine* — auj. *Catalina*.

2. Le 21, à l'*Ile-aux-Oiseaux* — Funk Island — où il se ravitaille de volatiles ; ours blanc capturé. — Le 27, il touche la *baie des Châteaux* (Belle-Ile), Carpont — auj. *Quirpon*, île *Ste-Catherine*, les caps *Rasé*, *Degrat*, *Chauve*.

3. *En juin* : — le 9, sur la côte du Labrador, où il applique des noms de Bretagne aux havres reconnus : *Blanc-Sablon*, *Brest*, *Saint-Servan*... ; — le Labrador, " terre, dit-il, que Dieu donna à Caïn, " aride et désolée, aux Indiens " vêtus en bêtes, portant plumes à la tête. " — Le 15, il vogue vers la littoral occidental de Terre-Neuve, où il nomme le cap *Double*, les *montagnes des Granches*, le cap *Pointu* (Cow's Head), les *Iles rondes*, le cap *Royal*. — Le 24, aux îles de la Madeleine, à l'*Ile-aux-Margaux*, à l'île *Brion*. " Un champ d'elles vaut plus que toute l'île de Terre-Neuve. " — Le 29, il touche, croit-on, à l'Ile-du-Prince-Edouard : baie de Richmond, fleuve des *Barques* — *Kildare* — cap des Sauvages — Cap Nord.

4. *En juillet* : — le 2, au cap Escuménac (N.-B.) à la baie de Miramichi, à la pointe de Miscou ou cap *d'Espérance* " d'y trouver le passage aux Indes. " — Le 3, à la *baie des Chaleurs*, à la *conche Saint-Martin* — Port Daniel. — En chaloupe, Cartier se rend au fond de la baie, à Matapédia : relations intimes avec plus de 300 indigènes " gent qui se pourrait aisément convertir à notre foi ; ils vont d'un lieu à un un autre, vivant de pêche " et de chasse. — De retour aux vaissseaux, il vogue vers *Percée*, île Bonaventure, et se réfugie dans la baie de *Hunguedo* (Gaspé). — Le 24, plantation de la croix, avec écusson royal : " Vive le roi de France. " en présence de 200 sauvages. — Le chef ou *sagamo* indien marque son mécontentement de cette prise de possession. — Cartier le fait prisonnier, l'emmène à bord, où il est bien ac-

cueilli : il laisse ses deux fils, *Domagaya* et *Taignoagni*, suivre les blancs " pour l'espace de 12 lunes. " — Le 25, départ de Gaspé ; Cartier cingle vers le nord-est, sans entrer dans le fleuve. — Le 27, il accoste, croit-on, à *Anticosti* aux caps *Saint-Louis* et de *Montmorency*.

5. *En août* : — le 1er, il entrevoit les monts *Mingan* du Saguenay ; — mais les vents le rejettent sur Anticosti qu'il ne reconnait pas pour une île. — Il appelle *Saint-Pierre* le détroit qui le sépare de la côte nord. — A *Natashquan*, un groupe de sauvages l'accueille avec bienveillance. — Le 9, il est de retour au Blanc-Sablon, où on célèbre la messe, le 15 août — Le lendemain, passage du détroit de Belle-Ile : " le 5 sept., nous arrivâmes au port de Saint-Malo ". — Ainsi l'aller et le retour s'effectuent pareillement *en 20 jours*. (V. H. Verreau, Mém. de la S. R. C. 1890, p. 127).

5. **Résultats** : — reconnaissance, en 137 jours, du golfe Saint-Laurent ; — délimitation approximative de la situation *insulaire* de Terre-Neuve; — prise de possession de la péninsule de Gaspé ; — espoir de conversion des sauvages ; — renseignements que donnent les deux frères indiens sur le fleuve " qu'ils ont remonté là où l'on trouve l'eau douce".—Vif enthousiasme à Saint-Malo, à la Cour, chez les commerçants, à la vue des deux *sauvages*. — Point d'or, il est vrai ; nulle trace du *passage au Cathay* ; mais peut-être le *grand fleuve* y conduira-t-il ? — Résolution immédiate d'une seconde expédition. (V. Sir J. Pope.)

1o **Causes** : — le succès évident, l'expérience concluante du premier voyage ; —la juste ambition du roi d'étendre la découverte, de s'en garantir la possession exclusive ; — l'enthousiasme universel des régions maritimes de la France ; — l'empressement des gentilhommes à contribuer aux frais d'une nouvelle tentative ; — et sans doute aussi, les desseins de la Providence sur l'avenir des malheureuses tribus païennes et de la colonisation du Canada. — Dès le 30 oct. 1534, le roi ordonne à l'amiral de France d'expédier une *commission*, dont la teneur nous est parvenue, au capitaine et pilote, maître J. Cartier de St-Malo.

2o **Préparatifs** — le 30 mars 1535, Cartier choisit vaisseaux et équipages : deux nefs, *la Grande Hermine*, de 120 tonnes, *la Petite Hermine*, de 80 — toutes deux ainsi nommées de l'*hermine*, fourrure du blason de Bretagne, — un galion, l'*Emerillon*, de 40 tonnes, du nom d'un faucon. — Cartier pilotera la première, son beau-frère *Macé Jalobert* la seconde, *Guillaume Le Breton* le troisième. — Deux aumôniers, pense-t-on, Dom Guillaume et Dom Antoine ; officiers de marine, gentilhommes, artisans, ouvriers, matelots, en tout 110 volontaires et les deux sauvages de Gaspé. — Le 18 mars, versement de 3,000 liv. par le Trésor pour l'armement. — Le 31 du même mois, consignation des noms sur le rôle du sénéchal de la ville. (V. *Arch. féd.* Ottawa, *fonds fr.* No 15632).

3o **Départ** : — le 16 mai, Pentecôte, confession, communion, messe à la cathédrale: l'évêque, François Bohier (Boyer) bénit ensuite cha.

cun des partants. — En 1891, Honoré Mercier, de passage à St-Malo, a fait mettre une plaque commémorative, avec inscription en mosaïque, à l'endroit où Cartier s'agenouilla le premier. — Le 19 mai, à la marée montante, on déploie les voiles. — La flottille salue la cité d'une décharge d'artillerie, double les roches des *Noires*, disparaît en haute mer.

4. **Résumé du récit de voyage** : — le *Brief récit et succincte narration*...est publié à Paris en 1545. — Le 25 juin, la tempête disperse les navires, mais le capitaine a fixé le point de ralliement, au Blanc Sablon.

1. *En juillet*:—le 7, *la Grande Hermine* à l'Ile-aux-Oiseaux; le lendemain au Blanc-Sablon. Le 26, elle y est rejointe par les autres bâtiments. — Le 29, aux îles *Saint-Guillaume* ou Meccatina, au cap *Thiennot* ou *Natashquan*.

2. *En août* : — plantation de croix à *Saint-Nicolas* ou Pashaskeebu. — Le 10, à la baie *Sainte-Geneviève*, que Cartier nomme *baie du Saint-Laurent*, en mémoire du martyr... — Le 15, " jour de Notre-Dame, avons nommé l'*île de l'Assomption* (Anticosti)." — Regagnant la côte Nord, il découvre la baie *Trinité*, la pointe des *Monts*, revient aux Iles Rondes — les *Sept Iles*. — Le 24, il traverse le fleuve jusqu'au *Bic*, mot tiré de bicoque, " havre de peu de valeur " et le nomme " havre des flots Saint-Jean ", à cause de la fête, le 29, de la Décollation du Précurseur.

III°

IIe Voyage

(1535-36)

3. *En septembre* : — le 1er, au Saguenay, où 4 canots indiens " venaient vers nous en grande peur ; un de nos sauvages les mit en sûteté." — Le 6, à l'*Ile-aux-Coudres*, " où les coudriers sont chargéz de noisettes.' Le lendemain, " jour de Notre-Dame, après avoir ouï la messe," on poursuit la route : en Bretagne, la Nativité se solennisait alors, le 7 septembre. — Le 8, à l'*île Bacchus* aux " vignes sauvages ", qu'il nomme *île d'Orléans* (en 1536), en l'honneur du second fils du roi, Henri qui lui succèda sur le trône. — Le 9, entrevue avec *Donnacona*, chef des Indiens de Stadaconé. — Le 14, jour de l'Exaltation de la croix, il nomme la rivière *Sainte-Croix* — dite plus tard *Saint-Charles*. — Le 16, il y fait entrer ses vaisseaux pour l'hivernement : échanges de présents, d'une jeune indienne et de deux garçons cédés à Cartier —Ridicule mascarade pour le détourner d'aller à Hochelaga. — Le 19, départ de l'*Emerillon* : en route, à *Achelaï*, un chef lui donne une fillette de 8 ans : elle sera son interprète au 3e voyage. — Le 28, au lac Saint-Pierre, il laisse là galion, remonte le fleuve en barques, suivi de 28 marins et des gentilhommes.

4. *En octobre* : — le 2, à *Hochelaga* (digue des castors) : accueil enthousiaste, marques d'amitié ; visite la bourgade, prie sur les malades et infirmes ; le lendemain, au *Mont-Royal* (Montréal) — Le 4, retour à *l'Emerillon* ; le 7, au Saint-Maurice qu'il nomme *rivière de la Foi* (Fouez) qu'il tente de remonter : érection d'une croix sur l'une des îles à l'embouchure. — Le 11, à Stadacona, après 22 jours d'absence.

— Les artisans ont construit *un fortin*, au confluent du Lairet et de Sainte-Croix.

5. *Novembre—avril* 1536 : — Cartier catéchise de son mieux les sauvages, examine leurs mœurs et coutumes, la culture du *tabac*, importé par eux du sud de l'Hudson... Le scorbut les décime ; ils communiquent la contagion aux vaisseaux. — En février, 8 morts, 50 contaminés ; puis tout le monde, excepté le capitaine : prières, vœu de pèlerinage, procession expiatoire, messe ... Domagaya guéri indique le remède : une décoction d'épinette blanche. — Le 16 avril, jour de Pâques, arrive la débâcle. — Le 21, visite de sauvages étrangers dans les vaisseaux : le prudent Cartier flaire un complot indien.

6. *En mai* : — le 3, fête de l'Invention, plantation d'une grande croix, près du fortin, avec l'inscription latine : " *Franciscus primus, Dei gratia rex Francorum, regnat* ". — Après la cérémonie, arrestation de Donacona, des deux frères, de trois autres chefs. — Le 6, *la Grande Hermine* et le galion lèvent l'ancre ; *la Petite* est abandonnée, faute de bras pour la manœuvre. — Le 7, à l'Ile-aux-Coudres ; le 15, à l'Ile-aux-Lièvres.

7. *En juin* : — le 1er, au nord du Cap-Breton. — Le 11, à l'île St-Pierre de Terre-Neuve. — Le 16, à Rognouse. — Le 19, départ ; le 16 juillet, à Saint-Malo.

5. **Résultats** : — dénomination du fleuve *Saint-Laurent*, exploré par Cartier ; — prise de possession du *Canada* par l'érection du fortin *Jacques-Cartier* et la plantation de la croix fleurdelisée ; — immense allégresse à la Cour et en France. — Satisfaction du roi, qui fait don au Malouin, le 10 mai 1537, de *la Grande Hermine*. — Après la trève de Nice, deux lettres patentes, en date du 22 sept. 1538, lui accordent le reliquat de ses frais de voyage, et plus de 50 écus d'or pour l'entretien des captifs sauvages, — dont trois demandent le baptême (le 25 mars 1539). — En septembre 1538, programme de Cartier pour la colonisation, l'année suivante : *six* vaisseaux, un *galion* et une *barque*, — tous deux seront laissés avec un bâtiment à la disposition des colons, dont l'effectif comprendra 276 personnes. — Ce plan est soumis au connétable de France, *Anne de Montmorency*, et non à l'amiral de Brion-Chabot. Ce dernier réussit (janvier 1539) à faire interdire par le roi " toute navigation aux possessions portugaises, qui comprennent Terre-Neuve, depuis 1500 ". — Déçu dans ses desseins, Cartier s'attache à la fortune du prétendant irlandais, *Gérald Fitzgérald*. — Durant l'été de 1540, François Ier fait juger et condamner Chabot : — le 13 novembre, il rapporte ses interdictions précédentes et ouvre les mers à ses navigateurs. — Il fait don à Cartier de l'*Emerillon* et de 45,000 livres de subvention ; il invite tous les armateurs du royaume à seconder " de corps ou de biens " l'entreprise du pilote malouin. — Celui-ci, par malheur, a commis une double erreur, qui lui sera funeste : il a l'*idée* que le continent canadien forme " un bout de l'Asie " ; il

croit à l'*existence* de riches mines de métaux précieux. (V. Ch. de La Roncière, *Bibl. de l'Ecol. des Chartes*, août 1912 ; copie aux Arch. féd., Ottawa.)

CHAPITRE IV

Tentative de colonisation

1o **Causes** : — du 11 févr. 1536 au 15 juin 1538, le roi est engagé dans sa *Troisième guerre :* d'autres soucis retiennent son attention. — La trahison de Philippe de Chabot, comte de Buzançois et de Charny, qui a amené le prince, son ami d'enfance, à interdire aux bâtiments français " toutes navigations aux posssessions portugaises " ; — en 1540, l'amiral est arrêté, jugé, condamné pour ses concussions — Dès le 17 oct. 1540, le roi s'empresse de donner commission à Cartier pour organiser l'expédition, avec le titre de " capitaine général et maître pilote ". — Le roi veut convertir les sauvages à la foi, établir ses sujets au milieu d'eux, même des prisonniers, qui seront libérés par le fait de leur départ... — Néanmoins, le 15 janvier 1541, *François de La Rocque*, sieur de Roberval, reçoit le titre de " lieutenant général, chef, ducteur, capitaine de l'entreprise." — Le 27 janvier, au délégué d'Espagne, commandeur d'Alcantara, François Ier répond en roi chevalier : " Est-ce déclarer la guerre que d'envoyer là-bas mes navires ? Le soleil luit pour moi comme pour les autres ; je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde."

2o **Préparatifs** : — Voulant faire acte de bon chrétien, Cartier a sollicité de Paul III une indulgence, le 2 nov. 1540 ; — le 19 mai 1541, il signe son testament en faveur de son épouse. — A ses deux bâtiments *la Grande Hermine* et *l'Emerillon*, il joint *le Georges*, *le Saint-Briac* et un galion, qu'il charge de provisions pour deux années. Les pilotes sont ses deux beaux-frères *Macé Jalobert* et *Guyon de Beauprest*, son neveu *Etienne Noel*. — Il embarque 376 personnes : 120 marins, 40 arquebusiers, 30 charpentiers, 10 maîtres maçons, 12 couvreurs, une couple de maréchaux, serruriers, médecins ; des laboureurs et leurs animaux domestiques, embryon d'une colonie. — Les six Indiens sont décédés à Saint-Malo, à l'exception de la fillette : la notion erronée des mines du Saguenay qu'ils ont inculquée va faire dévier, échouer la tentative d'établissement. — Le 27 janvier 1541, le cardinal de Tolède écrit à Charles-Quint, jaloux des Français : "Ils se trompent, s'ils croient trouver là-bas de l'or : sur cette côte stérile, il n'y a d'autre richesse que la pêche." — Il y avait les fourrures et les forêts.

3o **Départ** : — seul, Cartier est prêt. — Le sieur de Roberval, qui n'a encore réussi à rien organiser, passe en revue les équipages. — Un ordre royal mande de mettre à la voile. — Le 23 mai 1542, les cinq navires

I°

IIIe Voyage

(1541-42)

lèvent l'ancre. — Longue et orageuse traversée : l'eau manquant, on abreuve chèvres et porcs de cidre breton.

4o **Résumé du récit de voyage** : — 1. Les premiers jours d'août, le ralliement des vaisseaux à Carpont, Terre-Neuve. — Le 24, après trois mois, l'escadre jette l'ancre au havre de Sainte-Croix. — *Agona* à Stadaconé a succédé à Donnacona et ne se montre guère affligé de son décès ; mais la foule indienne est mécontente. Le chef passe, en signe d'amitié, au cou du capitaine ses amulettes et le baise. — Par prudence, Cartier va débarquer au *Cap-Rouge.*

2. *Le* **2** *septembre,* il y fonde *Charlesbourg-Royal* — en mémoire du 3è fils du roi — comprenant 2 *fortins,* l'un sur le rivage, l'autre au sommet du promontoire, reliés pa une double voie d'accès. — Il renvoie en France 2 navires aviser la Cour du retard de Roberval, qu il croit battu en mer par la tempête. — Il fait défricher et semer un potager. — On recueille " certaines feuilles d'un or fin. . . des *diamants.* — *Cap-Diamant* — polis et merveilleusement taillés. "

3. *Le* **7**, accompagné de Martin de Paimpont et d'une suite, il va vers l'Ouest. — Chemin faisant, il revoit le chef d'Achelaï " et lui fait présent d'un manteau écarlate, garni de grelots " — il laisse deux adolescents pour y apprendre l'idiome du pays.

4. *Le* 1*er octobre,* il arrive au pied d'un saut, à deux lieues de *Tutonaguy* (?) — le saut *Saint-Louis.* — Puis, avec 4 guides, il arrive à un deuxième — sans doute le *Long Saut* à Carillon.— A l'aide de bâtonnets en terre, les Indiens lui en signalent un troisième, " qui est avant d'arriver au *Saguenay* (?). — Faute de vivres, il revient aux barques, où 400 sauvages s'étaient réunis : — Cartier ne mentionne pas le nom d'*Hochelaga.*— De retour à Charlesbourq-Royal, il apprend le rassemblement des indigènes en foule menaçante.— " Il fit mettre notre fort en ordre. . ." (Ici s'achève brusquement le Récit). — L'hiver se passe : Roberval ne paraît point. . . Les hommes se mutinent.

5o **Retour en France** : — vers la fin de mai, Cartier lève l'ancre. — Le 12 juin 1542, il rencontre Roberval au havre de St-Jean à Terre-Neuve. — On y fait l'épreuve de l'or : le résultat est satisfaisant.— Impatient de mander au roi sa trouvaille, il se dérobe la nuit.— Il aborde à Saint-Malo, en juillet ou en août.— Roberval gouverne vers Charlesbourg-Royal.

6o **Résultats** : — Cartier a agrandi le cercle de ses reconnaissances : — en 1587, son petit-neveu *Jacques Noel* vit la carte où il avait dessiné la bifurcation de l'Ottawa et du St-Laurent ; — à environ 100 lieues au sud, il écrivit : " Ici, se trouvent la canelle et le girofle." — Les délais de Roberval font échec à ses plans. — L'effort du roi était considérable pour coloniser, mais les colons furent de mauvaise provenance, faute d'autres. — Le 17 sept, 1541 Charles-Quint averti expédia ses Basques contre le Malouin. — L'or, éprouvé en France, se changea en *cuivre,* le diamant en *mica.* — " Faux comme l'or ou diamant du Canada ", passa en proverbe.— Les armateurs y furent pour

leurs frais. — Survint la *quatrième guerre* de rivalité (1542-44). — C'était une immense désillusion, en somme. (V. *Hist. de la mar. fr.*, Ch de la Roncière, t. III, p. 307 ; t. IV, p. 307, note).

II°

Voyage de

Roberval

(avril 1542-août 1543)

1o **Jean-François de La Rocque**, chevalier de Roberval (1496 ?—1560) — *Roberval* est auj. une commune de 219 hab., dans l'Oise (Beauvaisis) — seigneur aussi de Bacouel et Mauru (Valois), et de six autres domaines. — Né à Carcassone, où son père était connétable ; — sa mère, *Isabeau de Poitiers* lui apporta le fief de Roberval ; — sa sœur, *Charlotte* épousa le sieur de Magdaillon ; Jean-François ne se maria point.

Il dissipa en grande partie sa fortune dans une vie de plaisirs : à la Cour comme *écuyer* d'écurie, à l'armée comme *porte-enseigne.* — Compagnon d'enfance, avec *Anne de Montmorency*, et favori du roi, il reçoit (15 janvier 1541) des lettres patentes de "*lieutenant général*, chef, ducteur et capitaine de la dite entreprise, ensemble de tous les navires et vaisseaux de mer...pour se mettre en relation avec les sauvages, habiter le pays et y construire des villes, forts, églises... etc..."

2o **Organisation** : — ordonnance royale du 15 janvier, conférant le droit de recruter des volontaires — jusque dans les prisons (9 mars). — moyennant que les criminels soldent d'avance les frais de passage et d'entretien pour deux ans (7 février). — Versement de 45,000 livres du Trésor royal. — Il équipe *la Marie*, dite *la Léchefraye*, de 80 à 100 tonnes ; *la Valentine*, de 90 ; *l'Anne*, de 80, le 19 juin, à Honfleur. — L'argent lui manque : Alonce de Civille et un créancier lyonnais le commanditent pour 22,000 et plus. — Le sieur de *Lartigue*, *Pierre de Bidoux*, pirate et traître, lui conseille de piller amis et ennemis, en s'embusquant dans les ports bretons... Ainsi se passe l'hiver de 1542. —Il embauche le célèbre capitaine *Jean Alfonse*, qui revenait de Guinée.

3o **Départ** : le 16 avril 1542, l'escadrille lève l'ancre au port de La Rochelle ;— à bord des trois vaisseaux sont montés : les officiers *Paul Auxilhon de Saint-Nectaire* (ou de Senneterre), l'*Epinay*, enseigne, *Guinecourt*, capitaine, *La Brosse*, *La Salle*, *Royèse*...— deux cents personnes, hommes et femmes, matelots et colons.

4o **Résumé** : — 1. Le 8 juin, la flottille mouille à Saint-Jean de Terre-Neuve ; — où, quelques jours après, parut le maître pilote, Jacques Cartier, venant de Charlesbourg. — Après l'entrevue de quelques jours, le pilote fait voile la nuit vers la France. — Roberval gouverne vers le golfe et le continent canadien.

2. A quelque distance du Labrador, Jean Alfonse dépose, dans l'anse d'une île — *la Demoiselle* — deux femmes avec quelques vivres ; — un gentilhomme débarque aussi... avec son arquebuse : il suivit son amante *Marguerite* — et sa servante — que Roberval reléguait dans l'affreuse solitude. — Elle fut rapatriée par des pêcheurs bretons, après deux ans et demi d'exil, folle de terreur pour toute sa vie.

3. Arrivée à Charlesbourg-Royal, que le chevalier de La Rocque

nomme le fort de *France-Roi* ; et le Saint-Laurent *France-Prime*. — Les provisions sont déjà réduites : il faut rationner le personnel. — Le 14 septembre, il renvoie Alfonse, Senneterre, Guinecourt, avec *l'Anne* et le galion royal, chercher un nouveau convoi en France.

4 Terrible hiver : un tiers de l'effectif est emporté par le scorbut. — Le 6 juin 1543, décimés par la famine et les maladies, 70 personnes dans 8 barques prennent la route du Saguenay. — 30 hommes restent, sous les ordres de Royèse, jusqu'au 1er juillet — Une barque sombra avec huit personnes. — Qu'advint-il dans la suite ? — (Le récit finit là)...

5. Les secours arrivent de France : Senneterre est capitaine de deux vaisseaux, et Cartier pilote. " Partie en juin 1543, l'expédition est de retour, avec Roberval, *huit mois* après." (1544). — C'est le *quatrième voyage* de Cartier.

5o **Résultats** : l'échec de la tentative est complet : pas un Français ne demeure au Canada ; — la liquidation, après faillite, est douloureuse ; Roberval vend ses vaisseaux, Cartier reste créancier du roi et rentra dans l'ombre.

6o **Fin de Roberval** : — La *quatrième guerre* contre Charles-Quint est terminée (1542-1544). — Le sieur de La Rocque reçoit (10 sept. 1544) le commandement de Senlis, l'ordre du prélèvement de 1000 hommes de garnison. — En 1548, Henri II lui concède, *pour neuf ans*, les minières de France ; — en 1557, il le charge de construire les fortifications de Paris. — Selon Thévet, Roberval périt assassiné, la nuit, à Paris près du cimetière des Innocents, en 1560.

1o **Le châtelain de Limoilou** : — François Ier meurt, en 1547, trois ans après le règlement de comptes des explorateurs. — Cartier renonce alors à la mer, laissant Henri II à ses batailles. — L'été, il le passe à Saint-Malo; l'hiver, au manoir de *Limoilou*,—situé à mille mètres de la Manche, vrai observatoire de navigation, au sommet d'un mamelon. — Du manoir subsiste encore l'une des portes, ornée d'un écusson rouge : ces ruines se nomment *Portes Cartier*. — Les actes officiels le qualifiaient du titre de " noble homme ", terme équivalent de *noble bourgeois*. — Son roi oublie de l'anoblir ; mais l'estime des Malouins valait titre et parchemins ; — témoin dans les litiges, arbitre dans les contestations, il tint sur les fonds 27 nouveaux-nés, assista à 53 baptêmes...(V. Harvut, *J. Cartier*, 1884).

2o **Sa mort** : — la peste afflige la ville et les environs : il se dépense sans réserve, prodigue de conseils pour conjurer le fléau. — Le 1er septembre 1557, il expire, le crucifix aux lèvres, dans les bras de son épouse, — laquelle lui survécut jusqu'en 1575...

Son parent, *Michel Audieuvre*, sollicita et obtint la permission du Chapitre de l'inhumer dans la cathédrale. — Le 29 novembre 1547, le découvreur du Canada avait fondé un *obit* - messe anniversaire, — moyennant une hypothèque sur ses immeubles.

III° Dernières années de J. Cartier

1° *Son mérite*

3o **Son mérite** : — La Cour d'Espagne s'enrichit vite des produits naturels du sol — minéraux et végétaux — des régions tropicales, accessibles en toute saison à ses navigateurs. — La Cour de France aspire trop vite aux mêmes avantages en des contrées inhospitalières ; — " Les Français se trompent, écrit (27 janvier 1541) le cardinal de Tolède à Charles-Quint ; sur cette côte stérile, il n'y a pas d'autres richesses que la pêche." — Le cardinal se trompe lui-même, car il y avait de riches fourrures et des forêts sans fin de bois de construction... Les Espagnols et les Portugais se portaient en foule aux nouvelles terres ; — en France, le récit des marins concernant les orages, les brouillards, les banquises, les longs et rudes hivers, les attaques des sauvages... rendit le recrutement à peu près impossible. — Roberval n'était ni organisateur, ni explorateur, ni manieur d'hommes: le roi, son ami voulait refaire la fortune d'un prodigue et d'un dissipateur, en lui cédant *un tiers* des bénéfices, un autre *tiers* aux gentilhommes, réservant le *dernier tiers* au Trésor en vue de futures entreprises. L'organisation du troisième voyage de Cartier montre, à l'évidence, qu'il avait plus de tête, d'estime, de crédit, d'esprit de suite. — Il mérita ainsi de donner à la France *la Nouvelle France*, tout un empire — non apprécié avant Richelieu, Colbert et Talon — aujourd'hui plus riche que le Pérou et toutes les Antilles...

2° *Sa Mémoire*

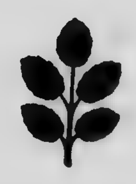
4o **Sa mémoire** : — La gloire, tardive sans doute, mais pure et radieuse, est venue couronner le front du valeureux Breton.

En 1835, le 4 septembre, les Canadiens français solennisent le troisième centenaire de la découverte, par l'inauguration à Québec du *premier monument* à sa mémoire. — En 1839, une rue et une place publique de sa ville natale prennent son nom ; et son portrait orne la salle des *grands hommes* de Saint-Malo. — En 1843, l'administration municipale de Québec partage fraternellement avec celle de Saint-Malo les débris de *la Petite Hermine*. Mais M. Dionne a récemment contesté l'authenticité de ces restes par une argumentation qui semble péremptoire. (V. *Gal. hist.* t. VIII, Québec, 1910 p. 1-80).

En 1885, le 23 septembre, les Canadiens français célèbrent le *septième cinquantenaire* de son débarquement à Stadaconé. — En 1889, au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, ils ont érigé un cippe, orné d'inscriptions commémoratives, et dressé une *croix monumentale*. — En 1901, érection de la paroisse *Notre-Dame de Jacques-Cartier* ; — et, depuis, de celles de *Saint-Malo* et de *Limoilou*, à Québec

Sa ville lui devait une statue, digne de ses exploits : elle la lui [illegible]iée, le 23 juillet 1905. — Le Canada français, — grâce au talent et à la verve du chansonnier breton, **Théodore Botrel**, qui s'est fait applaudir, ainsi que son épouse, de toute la province de Québec, — y a contribué pour la somme de 15,000 francs. — Le président du comité d'érection concluait son discours par ces mots : " J'offre cette statue au culte de tous ceux qui seront fiers de saluer en elle un *découvreur* audacieux, un *conquérant* pacifique, un vrai *Français*, un bon *Breton*, un franc *Ma-*

louin, **Jacques Cartier**." — Un artiste parisien venait de déclamer de superbes strophes, œuvre du poète patriote canadien, *William Chapman*, hommage du Canada au héros malouin.



II PARTIE

CONTINUATEURS DE CARTIER

(1550-1600)

CHAPITRE I

-- Terre-Neuve, en Floride

I° **Rivalités** au sujet de *Terre-Neuve* (1548-1560)

1o **Anglais et Espagnols** : — jaloux de nos découvertes et pêcheries. — En 1548, les bâtiments britanniques épient dans la Manche le retour des barques bretonnes et normandes, désormais munies d'artillerie. — Le 3 juin 1553, l'Espagne fait, par ordonnance royale, escorter les caravelles basques à Terre-Neuve...

2o **Bretons et Normands** : — En 1554, *dix* chaloupes bretonnes ; en 1555, *douze* voiliers, puis *huit* barques, sont capturés par les Basques espagnols : — les Malouins ont 72 tués, plus de 100 blessés, et 500 des leurs, prisonniers ; — ils perdent 130 pièces d'artillerie ; — ils sont forcés de déserter l'île, d'abandonner la pêche à Terre-Neuve...

3o **Henri II** : — en 1557, pour protéger ses sujets, défend le voyage à l'île. — Les Malouins, avec leur corsaire, *Pépin de La Broussardière*, passent outre ; — avec cinq navires bien armés, ils triomphent des Basques d'Espagne ; — les Normands, en 1558, les ont secondés avec énergie. — Désormais (1560 à 1588) les Français se ravitaillent de morues au *Grand Banc*. — En 1591, les Anglais solliciteront l'assentiment des Malouins, avant de s'y transporter...

1o **Au Brésil**. : — Le 14 juin 1551, voyage de *Guillaume Le Testu* et du Père capucin, *André Thévet*... — Le 26 mars 1555, Henri II accorde 10.000 livres à *Nicolas Durand de Villegagnon*, chevalier de Malte, qui emmène 600 hommes à la baie de *Rio-de-Janeiro*...— Au retour, Thévet rapporta le *tabac*, qu'il nomme *angoumoisine* — il était d'Angoulême, — que *Jean Nicot*, seigneur de Villemain et ambassadeur royal, envoie du Portugal à la reine *Catherine de Médicis* — d'où les noms de : *nicotiane* et *herbe à la Reine*, donnés à la plante exotique, (février 1556).

2o **En Floride** : — en février 1562, *Jean Ribault* et *René de Laudonnière*

II° Huguenots français en *Amérique* (1551-1568)

avec deux roberges s'embarquent au Havre pour la *Franciscane* — ou *Nouvelle-France* de Verrazzano — et abordent en Floride : tous les marins sont *Hugnenots* ou Calvinistes. — Fondation de *Charlesfort*, — du nom de *Charles IX*, (1560-74). — Y laissant une garnison, Ribault retourne en juillet chercher des colons. — La guerre civile bat son plein en France, et le hugnenot *Coligny* en est la tête. — Ribault va offrir ses services à la reine Elisabeth d'Angleterre, qui les accepte, quand soudain la garnison de Charlesfort en fuite est capturée sur les côtes br tanniques (1563).

3o **Laudonnière** : — il a reçu de l'amiral de Coligny 100.000 livres ; — le 22 avril 1564, à bord de trois vaisseaux il embarque de fervents hug-uenots. — Débarqué en Floride, il construit *dans un îlot*, une forteresse, *la Caroline*, — (Au siècle suivant, sous Charles II, 1660-1685, les Anglais appliqueront une dénomination identique à la région continentale). — La discorde éclate parmi les coreligionnaires : le commandant et ses officiers se voient sans cesse menacés de mort...— La famine sévit en 1565, et les indigènes décrètent une guerre d'extermination. — *John Hawkins*, marchand anglais d'esclaves nègres de la Guinée (Afrique), survient à temps : il vend (5 août 1565) à Laudonnière l'un de ses bâtiments de transport. — Le 28 août, l'escarde de Ribault apporte vivres et troupes. — Mais, à l'improviste, paraît la flotte de *Ménendez*, amiral espagnol : elle coule à fond les 4 vaisseaux français, s'empare du fortin *la Caroline*, massacre les Hugnenots " comme hérét ques ". — Laudonnière réussit à s'évader avec deux voiliers (septembre 1565). — Le 2 août 1567, *Dominique d. Gourgues*, de Mont-de-Marsan (Gascogne) embarque 180 hommes à Bordeaux à bord de deux roberges, se rend au Bénin, de là aux Antilles, puis en Floride ; — en avril 1568, le vengeur enlève les 3 forts qui ont remplacé *la Caroline*, exécute les Espagnols " comme traîtres, voleurs et meurtriers."

CHAPITRE II

En Nouvelle-France

1o **Troïlus du Mesgouez**, marquis de **La Roche** : — localité de 850 hab. près de Landerneau, en Bretagne, — page de Catherine de Médicis (1550), — favori de François II (1560), capitaine de 50 hommes sous Charles IX (1570). — sollicite de Henri III (1574-1589) l'honneur de " s'appatrier ès *Terres-Neuves*, les faire siennes, toutes et chacune ";— reçoit (mars 1577) des lettres patentes avec le titre de *vice-roi*, et de lieutenant général (3 janvier 1578). — Il équipe à ses frais un vaisseau ; —ses compatriotes lui fournissent des pataches.

2o **Double échec** : — en 1575, le marquis a soutenu *Fitz-Gérald*, prétendant au trône d'Irlande, et devient suspect aux Anglais. — Renseignés

III°
Essais du marquis de **La Roche** (1598-1603)

sur ses démarches, ceux-ci épient son départ, — qui a lieu, en mai 1578. — Quatre navires anglais s'emparent du bâtiment : seule une pinace s'échappe. — En 1584, nouvel armement : le vaisseau sombre à la hauteur de Brouage : de 300 hommes, quelques survivants échappent

3o **Détention** : — durant la *huitième guerre* de religion (1587-95), le duc de *Mercœur* fait arrêter le marquis ; — il l'interne dans les cachots du château-fort de Nantes (1589-96).

4o **Expédition** : — rendu à la liberté, il obtient de Henr IV (16 février 1597) les mêmes privilèges que de Henri III. — Il fait reconnaître aussitôt l'*île de Sable* par une mission militaire, commandée par le capitaine *de Kerdement* et le lieutenant *de Keroual*. — le 4 mars 1597, contrat passé avec *Chefdostel*, capitaine de *la Catherine* ; — le 18 janv. 1598, lettres patentes, le nommant "lieutenant général au pays de Canada"; — le 18 mars, contract passé avec *Girot*, capitaine de *la Françoise*. — Le 23 mai, à la Hougue, embarquement de 250 prisonniers, dont 50 sont déposés à l'île de Sable ;— les autres s'y refusant, on reconnut le littéral acadien, avant le retour.

5o **Incuccès** : — en 1603, Chefdostel vogue vers l'île et rapatrie 11 survivants. — Le marquis cède ses patentes à Chauvin; — il meurt ruiné, en 1606.

II°
Ir[illegible]ateurs *de l'œuvre de Champlain* (1580-1600)

1o **Champion** : — en 1580, ce Havrais visite la Floride, d'où il rapporte un vieil étendard indien...

2o **Bellinger** : — en 1582-83, ce Rouennais, commandité par le cardinal de Bourbon, explore *la Norembègue*, située entre Pentagouet et la rivière Saint-Jean, ramasse une riche cargaison de fourrures...

3o **Frotet de la Bardelière** :—ce Malouin, en 1583, capit. d'une flotte de cinq bâtiments, revient du gofle avec des indigènes "à apprivoiser, pour faciliter le trafic ". — En 1585, l'amiral *de Joyeuse*, secondé des ressources des Florentins de France, songeait à poursuivre les expéditions, quand éclate la dernière guerre de la Ligue.

4o **Héritiers naturels de Cartier**:—ses neveux maintiennent le contact avec le Canada : le 17 sept. 1553, ils font baptiser à St-Malo :" un sauvaige ès Terre-Neuve ".— Ses petits neveux, *Michel* et *Jean-Noel*, ses compatriotes, *Etienne Chaton* et *Jacques Audieuvre*, se font octroyer un titre qui leur assure le commerce des pelleteries, désormais fort apprécié (14 janv. 1588). — Mais des Malouins jaloux réclament la liberté du trafic : Henri III (en juillet) révoque sa concession, qu'il limite " aux terres par eux découvertes ".— Les neveux confient leurs droits à *Court-Pré Ravillon*, lequel (1591) aborde sur *la Bonaventure* à l'île Ramée ou *La Madeleine*, " où abondent des vaches marines ". — Le passage des marins bretons reste encore marqué par les dénominations : *Groix*, *Brest*, *Bréhat*, *Le Four*, *Mingan*, *St-Lunaire*, *St-Meen*, *Crozon*, *St-Mahé*...

5o **Les Basques français** : — en 1591, les Bre[illegible] s'adjoignent les baleiniers basques, — de l'amirauté de Guyenne. — Ces mariniers de

Bayonne se font aider des Micmacs pour dépecer les énormes cétacés. — La langue usitée à Terre-Neuve est le basque : — d'où la liste des noms d'anses : *Ulycilho* (trou à mouche, moustique), *Oporportu* (vase à lait) devenu *Port-au-Port*, *Portuchua* (petit port) devenu *Port-au-Choix*, etc.

6o **Pierre Chauvin**, *sieur de Tonnetuit*: — originaire de Honfleur, officier, en août 1583, dans l'armée du commandeur de Chaste, assiégée par les Espagnols à l'île *Terceire* (Açores). — Nommé, comme opulent armateur, *lieutenant général* au Canada et en Acadie (22 nov. 1599), — lui qui est déjà " capitaine de la marine et mestre de camp. " — Il s'engage à établir 500 colons. — En 1600, il érige à Tadoussac la *première habitation*, afin d'y abriter 16 hommes ! — Le 4 avril 1601, il est autorisé à exercer la lieutenance générale du marquis de La Roche. — Les Malouins travaillent à se garantir la *liberté du trafic* d'outre-mer. — Mort de Chauvin, avant la publication de la sentence arbitrale du commandeur de *Chaste* (2 janv. 1602), — laquelle accorde simultanément le privilège de la traite à *un navire* de Rouen, à *un autre* de Saint-Malo...

III°

Les Anglais

au pôle nord

(1576-86)

1o **Martin Frobisher (1535-94)** :— célèbre navigateur, capitaine, vice-amiral, appartenant à une famille du Pays de Galles. — En 1572, il prend du service sur les vaisseaux d'Irlande. — En juin 1576, il s'embarque à Blackwall (Londres) sur *le Gabriel* de 25 tonnes, accompagné du *Michael* de 20 seulement ; — vers le 20 juillet, il est rendu au pôle, dans la baie qui porte son nom et qu'il a prise pour un détroit. — Au retour, il exhibe à Londres (2 octobre) une pierre *dorée* qui éveille l'enthousiasme. — Le 27 mai 1577, *seconde expédition* sur le vaisseau amiral *l'Ayde* de 200 tonnes, qui est suivi des deux coquilles de noix précédentes. — A la baie, il fait charger environ 200 tonnes de *pyrite* qui a l'apparence de l'or pur ; — de retour, le 23 sept., la valeur du minerai s'évanouit.—Le 23 mai 1578, *troisième voyage*, avec 15 voiliers: découverte du *Détroit d'Hudson*.—Résultats nuls: mais le navigateur a ouvert aux Anglais *la voie du pôle arctique*. — Dans la suite, le vice-amiral se distingua dans les batailles navales. — Le 17 nov. 1594, il meurt des suites d'une blessure dans un combat sur la rade de Brest, en Bretagne.

2o **John Davis ou Davys (1550?-1605)** : — navigateur, hydrographe ami des frères *Gilbert* et *Raleigh*, il entreprend (1585) un *premier voyage* de découverte au pôle, sur *le Sunshine* de 50 tonnes et *le Moonlight* de 35. — Il aborde aux mêmes parages qu'a visités Frohisher, et les nomme terres de *Désolation*. — En 1586, *nouvelle excursion*, avec les mêmes voiliers et une pinasse de 10 tonnes... — L'année suivante, *troisième voyage* à bord de *l'Elizabeth* et deux voiliers : il dirige ses investigations, du 67° au 73°,—c'est-à-dire au *Détroit* qui porte son nom.—La carte actuelle des régions polaires a perpétué les noms de ses protecteurs, amis, armateurs : *Cumberland*, *Gilbert*, *Exeter*, *Raleigh*...

·· **Anglais expulsés** : — de Terre-Neuve, le 25 sept. 1596, par Michel et Martin de Sancé ; — de l'île Ramée (Madeleine) par les Basques et les Malonins. — Mais l'Angleterre va entrer dans la voie des conquêtes maritimes.

AUTEURS A CONSULTER

Archiv. fédér., Ottawa, où l'on trouve la copie des manuscrits, tanscrits à Paris ou ailleurs.

J.-P. Baxter, *A Mem. of Cartier*, New-York, 1906, excellente édit. crit., des *Voyages*.

H.-P. Biggar, *Les Préc. de Cartier*, Ottawa, 1913, éd. fr. et en *plusieurs langues* des docum. originaux.

N.-E. Dionne, *J. Cartier*, Québec, 1889 ; — *Galer-hist.* ; — *Etude archéol.*

R. Hakluyt, *Princ. Navig.* ; — ouvr. div., réimprimés par la Soc. qui perpétue son nom.

H. Harrisse, *Découv. et évol. cartogr.*, Paris-Londres, 1900 ; — *Notes pour servir à l'hist. de la Nouv.-F.* ; — *Hist. of Amer* etc.

Cléret de Langavan, *J. Cartier, Doc. nouv.*, Paris, 1903. *L'Hermine*, Revue mens., Rennes, 1905

Jouon de Longrais, *J. Cartier*, Paris 1888.

H. Michelant et A. Ramé : *Relat. orig. du Voy. de J. Cartier*, Paris, 1865 et 1867.

E. Morel, *Jean-Fr. de La Rocque* ; *Bull. de géogr. hist.* 1892.

G. Musset : *Recueil de Voy. de Jean Fonteneau*, Paris 1904.

Sir Jos. Pope, *J. Cartier*, Ottawa, 1890, œuvre consciencieuse, dont nous avons adopté les conclusions dans le *récit des Voy.* ; — *Le Voy. roy. en* 1901, Ottawa, 1905.

E. Prampain, *J. Cartier*, Amiens, 1904.

L'on consultera surtout avec fruit le texte et les copieuses notes des deux auteurs suivants :

1. Ch. de la Roncière, *Hist. de la mar. fr.*, t. III, t. IV, Paris, 1906 et 1910.
2. H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I. Paris, 1913.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement.. 5

Ire ÉPOQUE : Explorations et Découvertes (1500-1600)........ 7

Ire PARTIE : Œuvre de Jacques Cartier (1534-44)........................... 7

Chapitre I. — *Notions préliminaires.*
I. — Le Père de la Nouvelle-France. — II. Amirauté. — III. Flotte. — IV. — Equipages. — V. Armée. — VI. Inventions dans la marine....... 7

CHAPITRE II. — *Précurseurs de Cartier.*
I. Voyages à Terre-Neuve. — II. Jean Verrazzano : ses voyages. — III. Résultats.. 9

CHAPITRE III. — *Découverte du Canada.*
I. Physionomie de Cartier. — II. Premier voyage. — III. Deuxième voyage 11

CHAPITRE IV. — *Tentative de Colonisation.*
I. Troisième voyage. — II. Jean-François de la Rocque ou Roque, sieur de Roberval. — III. Dernières années de Cartier, son mérite ; sa mémoire... 16

IIme PARTIE : Continuateurs de Jacques Cartier ; 1550-1600)..................... 22

CHAPITRE I. — *A Terre-Neuve, en Floride.*
I. Rivalités au sujet de Terre-Neuve. — II. Huguenots français en Amérique 22

CHAPITRE II. — *En Nouvelle-France.*
I. Essais du marquis de La Roche.—II. Initiateurs de l'œuvre de Champlain. III. Les Anglais au pôle nord.................................. 23

TABLEAUX SYNOPTIQUES
DE
L'HISTOIRE DU CANADA

DEUXIEME FASCICULE

(1600-1700)

Edition rédigée pour l'enseignement classique et académique

par

le R. P. L. Le Jeune, O. M. I.

de

l'Université d'Ottawa

(1er MILLE)



En vente chez l'auteur : Prix $1.25
Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa.

IIᴱ EPOQUE

FONDATION ET COLONISATION

(1600-1700)

REMARQUES. — I. **La Nouvelle-France** — la *Francisca, Franciscane, Nova Gallia* des frères Verrazzano — embrasse le gouvernement du *Canada*, de l'*Acadie*, de *Terre-Neuve*, de la *Louisiane*.

II. **La Nouvelle-Angleterre** se limite d'abord à la *Virginie* ; — s'étend ensuite à la *Nouvelle-Ecosse*, au *Massachusetts*, au *Maryland*, au *Maine*, au *New-Hampshire*, au *Rhode-Island*, au *Connecticut* ; — puis, à la *Nouvelle-York*, à la *Caroline*, au *New-Jersey*, au *Delaware*, à la *Pennsylvanie* ; — enfin, en 1713, à la *Nouvelle-Ecosse* actuelle, à une portion du *Nouveau-Brunswick*.

III. **Les Nouveaux Pays-Bas** ou la **Nouvelle-Belgique** comprend la vallée du fleuve Hudson, depuis la *Nouvelle-Amsterdam* (ville de New-York) jusqu'à *Corlaer* (Schenectady).

IV. **La Nouvelle-Suède** occupait la région du Delaware actuel.

N. B. — Cette époque se peut diviser en trois parties : 1600-35 ; — 1635-65 ; — 1665-1700.

A.—NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I°
Le Pouvoir exécutif
1°
Henri IV
(1589-1610)

1o **Henri IV de France (1553-1610)** : — calviniste de naissance, il est contraint d'abjurer (25 juillet 1593) pour ceindre la couronne du roi *très chrétien*. — Il est sacré à Chartres, le 27 février 1594. — Le 2 mai, au *traité de Vervins* (Picardie), se termine la guerre contre l'Espagne. — Le 13 avril 1598, la lutte des *Huguenots* — 8ème guerre de *Religion*, d'où le mot *religionnaire*, synonyme de calviniste — contre la Ligue catholique, aboutit au célèbre *Edit de Nantes*, lequel reconnaît aux Huguenots : la liberté de conscience et de *culte* en tels lieux déterminés, l'entrée des chambres mi-parties dans les Parlements, l'admission aux fonctions publiques, la possession de 4 villes ou *places de sûreté*. — Ainsi, le calvinisme reste un *Etat dans l'Etat* ou royaume ; — ainsi, il y a en France *tolérance royale* envers les hérétiques, — et il y a, dans tous les pays de la Réforme, *ostracisme absolu* des catholiques. — En décembre 1599, à Rome déclaration de nullité du mariage du roi avec Marguerite de Valois ; — en 1600, Henri IV épouse *Marie de Médicis*, de Florence (Toscane).

2o **Caractères** : — *le roi*, d'humeur gasconne, brave, loyal, chéri du peuple, qui lui donne le surnom de *Grand*, mène une vie très dissolue ; — la *reine*, ignorante, jalouse, passionnée pour le luxe et les arts, se montre hautaine, intrigante, prodigue envers ses favoris.

3o **Ministres** : — durant le règne (1589-1610), ce sont : *Maximilien de Béthune, duc de Sully* et baron de Rosny, huguenot austère, économe, laborieux, sévère pour soi et pour autrui, *surintendant des finances*, grand maître de l'artillerie ; — *Nicolas de Neufville*,

seigneur de *Villeroi*, et son fils *Charles*, secrétaires d'Etat à la guerre ; — *Pierre*, dit *le Président Jeannin*, aux affaires étrangères ; —*Pomponne de Bellièvre*, chancelier (1599-1607), *Nicolas Bruslart de Sillery* et son fils *Pierre*, marquis de *Puisieux*, chanceliers ; — Pierre *Duplessis-Mornay* fut durant 50 ans " le Pape des Hugnenots ", et disgracié en 1600 pour ses excès de zèle hérétique.

4o **Assassinat du roi** : — Henri IV soutient la Hollande en révolte contre l'Espagne ; — en 1609, il fait signer *la Trève de douze ans*.— Le 14 mai 1610, il meurt assassiné par Ravaillac. — Il laissait cinq enfants : *Louis XIII*, *Gaston d'Oléans*, *Elizabeth* d'Espagne, *Christine* de Savoie, *Henriette* de France, épouse de Charles Ier d'Angleterre.

2°

La Régente et Louis XIII

(1610-24)

1o **La Régence (1610-14)** : — Sully, maussade et présomptueux, est disgracié ; — ministère de Jeannin, Villeroi, Sillery ; — le malaise est général dans le royaume. — Marie de Médicis forme le ministère *Concini*, Italien parvenu et incapable, qui est nommé marquis et *maréchal d'Ancre* (Picardie). — En quatre ans, Concini et sa femme reçoivent la valeur de 9 *millions* de livres, soit 54 millions de francs. — A rapprocher de la modeste dot de 6,000 livres qu'apporte à Champlain (27 déc. 1610) sa jeune épouse Hélène Boullé.

2o **Majorité du roi (1614-43)** : — Louis XIII, *le Juste*, né en 1601, est déclaré majeur en 1614. — Le 9 novembre 1615, il se laisse marier à l'infante d'Espagne, *Anne d'Autriche*, âgée de 15 ans. — Sa sœur Elisabeth, née en 1602, épouse le même jour l'infant, depuis *Philippe IV* : leur fille, *Marie Thérèse*, donnera sa main à Louis XIV. — Concini gouverne avec *Barbin*, *Bullion*, *Mangot* ; — sa scandaleuse fortune, son influence néfaste sur la Régente, provoquent *trois rébellions* des princes du sang et des seigneurs. — *Condé*, à la tête des mécontents : en 1618, Richelieu invite Concini à le jeter en prison à Vincennes.

3o **Ministère d'Albert de Luynes (1617-21)** : — Louis XIII, âgé de 16 ans, ne peut tolérer la situation politique ; poussé par son fauconnier *Charles-Albert de Luynes*, favori incapable, il charge le capitaine de sa garde, le baron *de Vitry*, d'assassiner Concini (24 août 1617), dont la femme périt sur le bûcher. — " La taverne a seulement changé de bouchon." — Nommé duc et maréchal, devenu ministre, *Albert de Luynes*, — dont ,la ville d'*Albert*, près d'Arras, à la *Vierge d'or* qui resta longtemps penchée dans le vide, frappée au socle par les obus Allemands (1914), perpétue le nom, — suscite de nouveaux troubles : *lutte* contre la Régente et les grands, *lutte* contre les Calvinistes en révolte. — Il rappelle Richelieu à la Cour, lequel ménage une entente entre le roi et sa mère : *paix d'Angoulême* (30 avril 1619) et fait mettre Condé en liberté. — Albert marcha contre les Protestants, échoua devant Montauban (Languedoc) et en mourut de chagrin (déc. 1621). — En 1622, *traité de Montpellier* avec les Huguenots, lequel ne leur laisse que *deux places de sûreté*, Montauban et La Rochelle, et leur interdit toute *assemblée politique*,....

4o **Ministère de transition (1622-23—)** : *Nicolas* et son fils *Pierre de Sillery* (Champagne), Charles, marquis de *La Vieuville*, gouvernent avec la Régente et le *Conseil d'Etat*. — Celui-ci n'inscrit ses *arrêts* que sur des liasses de feuilles volantes : d'où la formule " Extrait des registres du Conseil " est tout-à-fait fictive... — Il apparaît clairement combien ces luttes civiles durent entraver l'expansion coloniale en Nouvelle-France, de 1608 à 1624.

1o **Jeunesse (1605-24)** : — *Armand-Jean Du Plessis*, troisième des cinq enfants de *François Du Plessis*, grand prévot de France (1578) chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit (1585), seigneur de *Richelieu* et de Vervolière, et de *Suzanne de La Porte*, fille d'un avocat du Parlement de Paris. — Le mot *Plessis* (*plicationem* ligni), clos, *palis*, suite de pieux formant *palissade* autour d'une terre ; — *Richelieu*, auj. chef-lieu de canton de 2,280 âmes, arrondissement de Chinon (Touraine). — Armand naît le 9 sept. 1585 ; — adolecent, il est " d'une audace supérieure à ses forces, mais non à son génie." — Proposé par Henri IV, il est sacré à Rome *évêque de Luçon* (Vendée), le 17 avril 1607. — A l'assemblée des *Etats généraux*, convoqués à Paris, en 1614, il est choisi comme *orateur du clergé* du royaume. — En 1615, la reine Régente le nomme *aumônier à la Cour* de la jeune épouse

II°

Richelieu

(1585-1642)

Sa politique

et

son administration

(1624-1642)

de Louis XIII, Anne d'Autriche.— Il subit dès lors les fluctuations de la politique, tantôt *exilé* à Luçon, tantôt conseiller d'Etat, tantôt ministre plénipotentiaire dans les diverses missions diplomatiques, tantôt secrétaire d'Etat avec les émoluments de 17,000 livres. — Lorsqu'il eut habilement négocié la réconciliation du roi avec la reine, sa mère, celle-ci sollicita pour lui la chapeau de *cardinal* (1622), et le fit entrer au Conseil (1623), malgré les répugnances de son fils.

2o **Caractère** : — tempérament bouillant, altéré de louanges, rebelle aux remontrances ; — esprit vaste et profond, manieur d'hommes ; — intelligence vive, qui sait organiser et administrer les affaires ; — volonté ferme et résistante, activité puissante, infatigable dans la réalisation de ses desseins. — Le roi, faible, ombrageux, mélancolique, d'un sens droit mais sans horizon, sait l'apprécier : — le ministre impose à tous *les volontés royales*, faisant de son Maître un *illustre esclave* et l'un des plus redoutés monarques du monde.

3o **Ministère (1624-1642)** : — Trois desseins à réaliser : — 1. la *ruine du parti calviniste* ; — 2. *l'abaissement de la maison austro-espagnole* ; — 3. *l'anéantissement de la féodalité mourante.*

1. Henri IV a menagé les Hugnenots : Richelieu connaît leur *révolte* de 1621 à La Rochelle, leur appel aux Protestants anglais, leur défaite à l'île de Ré (27 oct. 1622). — Nouvelle *révolte* (1625) : appel du roi à l'Angleterre, dont le roi est devenu son beau-frère, et à la Hollande ; — les Calvinistes, battus au *Pertuis Breton*. — Troisième *révolte* : les rebelles et les Anglais sous *Buckingham*, chassés de l'île de Ré (nov. 1627) ; — siège mémorable de La Rochelle, qui capitule après 14 mois, ayant perdu 25,000 habitants sur 30,000. — Les Calvinistes, humiliés, obtiennent la liberté de conscience, sans aucune place de sûreté ; — ils cessent d'être un Etat armé dans le royaume. —

2. Pour abaisser la maison d'Autriche, Richelieu s'allie aux Grisons protestants de la *Valteline* (1626). — De 1628 à 1631, il règle à main armée la *succession de Mantoue*, qui revient au duc de Nevers, malgré l'Autriche et l'Espagne. — C'est ce démêlé, qui fait chasser l'une et l'autre de l'Italie du nord, — qui retarde la restitution de Québec jusqu'en 1632.

4o **Administration** : — relèvement de l'*autorité royale*, qu'il entoure d'importantes institutions ; — progrès de l'*unité nationale* et *administrative*.

1. **Création des Intendants** : — révocables à volonté, chargés en province de la gestion des affaires judiciaires, civiles, financières : coup mortel à la féodalité ; — les *gouverneurs* de provinces n'ont plus que le commandement des troupes. — Les *Parlements* de province doivent désormais se borner à enregistrer et à promulguer les édits royaux, sans user du *droit de remontrance*.

2. **Politique religieuse** ; — point de libertés gallicanes *en théorie*, mais *en pratique*, abus. — Il s'étudie à se faire nommer *Vice-Légat d'Avignon* ou *Patriarche de France* : relations fort tendues avec le Pape. — Les Parlements gardent le contrôle des actes pontificaux en France, prennent connaissance des revenus des fabriques, de l'administration des sacrements aux fidèles, de la promulgation du jubilé, annulent même les vœux de religion, s'ingèrent dans les services du culte .... C'est le despotisme césarien et gallican dans le sanctuaire, source de querelles politico-religieuses — même au Canada.

3. **Lacunes** : — pour le malheur de la Nouvelle-France, l'attention du cardinal-ministre est distraite sur trop d'horizons à la fois: — *luttes* contre les princes, la noblesse, les Parlements ; — *guerre de Trente ans* (1618-48) ; — affaires diplomatiques, industrielles, artistiques, littéraires ; — établissements coloniaux d'Afrique, des Antilles et fondations de *Compagmies commerciales*...

5o **Mort** : — gouverneur de La Rochelle et de l'Aunis (1630) ; pair de France (1631) ; gouverneur et lieutenant général de la Bretagne, de la ville de Nantes (1632) ; colonel d'un régiment de dragons (1635) ; abbé général de Cluny, de Cîteaux, de 15 *autres abbayes*..., il meurt, le 4 déc. 1642, en recommandant au roi son ami *Mazarin*. — " Voici mort un grand politique . " dit avec flegme Louis XIII, qui lui survécut cinq mois (14 mai 1643).

III°

Système

des

Compagnies

(1604-1674)

1o **Compagnies de commerce** : — associations d'armateurs et de commanditaires, en vue d'exploiter le trafic à l'étranger ; — remontent à 1560 : *Compagnie des pêcheries* du corail sur le littoral barbaresque.

2o **Compagnie rouennaise d'Afrique** (**1570**) : — fondée par un groupe de raffineurs de Normandie ; — elle sert de modèle aux Sociétés, établies dans la suite pour le commerce des Indes.

3o **Roberval et Cartier** : — l'équipement de leurs vaisseaux se fait aux dépens du Trésor royal — et non par la cotisation d'armateurs ou de marchands (1534-1543).

4o **Monopole du marquis de La Roche** : — il passe *un contrat de partage* d'une partie des profits avec *Thomas Chefdestel* (mars 1597 et 1598),—avec *Jean Girot*, capitaine de *la Françoise* ; — ce n'est pas une *Compagnie de commerce* entre eux. — Chauvin a pour *associé le seul* François Du Pontgravé (1600).

5o **Compagnie du sieur de Monts** (**1605-1609**) : — au capital de 90,000 livres, dont les *deux cinquièmes* sont souscrits par les Malouins, — *un cinquième* par les Rouennais, — *le reste* par les Rochelais et les Basques (10 février 1604). — Elle s'engage à expédier, *par an*, cinq bâtiments et 60 *colons*, de Terre-Neuve au 40° de latitude, moyennant le monopole commercial. — Ce monopole est révoqué, le 17 juillet 1607 ; — renouvelé *pour une année* (7 janvier 1608 au 7 janvier 1609), toutefois les vaisseaux français verseront au sieur de Monts une compensation solidaire, montant à 6,000 livres (6 oct. 1609).

6o **Liberté du commerce** (**1609-1613**) : — pour tous les ports commerçants de France. — Les **Compagnies du baron de Poutrincourt** — et de la **marquise de Guercheville** — sont limitées à *Port Royal* et à *Saint-Sauveur* : — elles sont éphémères, sans lendemain.

7o **Compagnies des Marchands** : **de Rouen et de Saint-Malo** (**1614-1620**) :— organisée sur l'initiative du fondateur de Québec, on l'a nommée aussi **Compagnie de Champlain** (V. H. P. Biggar). — Champlain suggère à la Cour l'idée d'une *vice-royauté* en Nouvelle-France ; — le comte de Soissons nommé, meurt soudain ; — Condé, son neveu, lui succède : monopole pour 12 ans (1613). — La Compagnie se forme au printemps de 1614 : les fonds sont divisés entre trois villes, Rouen, Saint-Malo, *La Rochelle* dont *les Hugnenots* se récusent au dernier moment. — Les articles de la Société sont perdus.

8o **Compagnie des sieurs de Caen** ou **de Montmorency** (**1621-1627**) : — la précédente Compagnie — dont le terme n'expirait qu'en 1625 — perd son monopole (nov. 1620), faute d'avoir transporté *six familles* par an . — L'amiral de France et de Bretagne, *Henri de Montmorency*, nommé *vice-roi*, versera à Condé 11,000 livres — 1,000 par année — pour la durée de *onze ans* de monopole. — L'amiral a pour commanditaires *Guillaume de Caen* et son neveu *Emery de Caen*, tous deux Hugnenots. — Leur Compagnie et la Compagnie des Marchands se fusionnent en 1622. — En janvier 1625, le duc *de Ventadour* devient *vice-roi*.

9o **Compagnie des Cent Associés** ou de **la Nouvelle-France** ou **de Richelieu** (**1627-1663**) : — le cardinal, impuissant, par refus obstiné des Parlements de province, à constituer la *Comp. du Morbihan*, celle de la *Nacelle de St-Pierre fleurdelisée*, songe à créer une compagnie par colonie : —**Compagnie de Saint- Christophe** (1626), **Compagnie des Iles d'Amérique** (1635), chacune ayant ses actionnaires et la levée de ses colons respectifs. — La Compagnie générale des Cent Associés, ruinée par les pertes des premiers armements, est remplacée par deux **Compagnies particulières** de même *appellation* : —l'une disparaît en 1637 ; l'autre, en 1663.

10o **Compagnie des Habitants** (**1645-1664**) : — fondée en 1645, à Paris, où M. de Repentigny et M. Godefroy représentent les colons canadiens devant la Conseil des Cent Associés. — Elle est supprimée en 1664.

11o **Compagnie de Notre-Dame de Villemarie** — ou **de Montréal** (**1641-1663**) : — fondée à Paris par M. de la Dauversière... dans le dessein de coloniser l'île du Mont-Royal, d'y établir une ville, avec son gouvernement propre, indépendant du pouvoir central de Québec.

12o **Compagnie des Indes Occidentales** (**1664-1674**) : — remplace les deux précédentes ;-

— s'étend à la *terre ferme* seulement de l'Amérique. — Elle fait dualisme avec les *administrateurs* du roi, *gouverneur* et *intendant*, en ce qui regarde les concessions de fiefs.

IV° Vice-Rois et Lieutenants généraux (1540-1737)

1o **Deux classes distinctes** : — la *première* commence avec le sieur de Roberval (1540) et finit avec le duc de Ventadour (1627) ; — la *seconde* se continue de cette date à l'année 1737.

1. Roberval, lieut.-gén. 1540–1543
2. La Roche, vice-roi et l.-g. . . 1578–1598
3. Chauvin, lieut-gén. 1600–1603
4. De Chaste, lieut.-gén. 1603–1603
5. De Monts, lieut.-gén. 1603–1609
6. Soissons, lieut.-gén. 1612–1612
7. Condé, vice-roi et l.-g. 1612–1616
8. *Thémines*, vice-roi et l.-g. . . 1616–1619
9. Condé, vice-roi et l.-g. 1619–1620
10. Montmorency, lieut.-gén. . . 1620–1624
11. Ventadour, vice-roi et l.-g. . 1625–1627
12. Lévis Damville, vice-roi. . . . 1644–1660
13. Feuquières, vice-roi. 1660–1661
14. D'Estrades, vice-roi. 1661–1663
15. De Tracy, vice-roi, l.-g. 1663–1667
16. D'Estrades, vice-roi. 1667–1686
17. D'Estrées, vice-roi. 1686–1707
18. D'Estrées, vice-roi. 1707–1737

2o Les *onze* premiers avaient juridiction en Nouvelle-France ; — les *sept* derniers, sur la terre ferme et les îles de l'Amérique (Antilles).

V° Gouverneurs (1633-1665)

1o **Choisis et présentés** par les Compagnies ; — **nommés et confirmés** par le roi en Conseil d'Etat.

2o **Titulaires** : — . . . .

1. Champlain. . . . . (1633-1635)
2. De Montmagny. . . (1636-1648)
3. D'Ailleboust. . . . . . (1648-1651)
4. De Lauzon. . . . . (1651-1656)
5. D'Ailleboust. . . . . . (1657-1658)
6. D'Argenson. . . . . . . (1658-1661)
7. D'Avaugour. . . . . . (1661-1663)
8. De Mésy. . . . . (1663-1665)

VI° Armée

1o **Connétable et Grand Amiral** : — charges supprimées (1626) : l'un payait les troupes l'autre les matelots, sans subir de contrôle.

2o **Toutes charges héréditaires** : — supprimées, le ministre et le roi s'attribuant le monopole des nominations.

3o **Création des intendants militaires** : — ou *munitionnaires* ; — des ambulanciers, chirurgiens, aumôniers.

4o **Infanterie et cavalerie** : — réparties en un effectif de 180,000 fantassins, avec possibilité au simple soldat d'aspirer au grade de capitaine, et même au-dessus (1629) dans les 100 régiments ; — en un effectif de 300 cornettes d'hommes à cheval.

VII° Marine

1o **Richelieu restaurateur** — les *huit guerres* de Religion (1560-1598) ont ruiné la flotte de Henri II. — Sans être *le créateur* de la marine d'Etat, le cardinal travaille à créer *une marine* nouvelle.

2o **Fondations** — : écoles de mousses, de pilotes ; — premiers régiments de marine ; — effectif des rameurs sur les galères, avec 30 vaisseaux ronds qui les secondent. . .

3o **Construction** ou **achat** : — la flotte compte 67 bâtiments, dont 20 jaugent de 500 à 600 tonnes ; — *la Couronne*, 2,000 tonnes ; — creusement du port de Brest ; — *rachat de* Brouage, du Havre. . .

4o **Ministère de la marine** : — création de génie ; — ports de guerre ; — *ports francs* ou sans douanes provinciales ; — escadres et divisions garde-côtes. — Organisation des *Compagnies de commerce* ; — des *Consulats* sur les côtes étrangères visitées par les vaisseaux marchands. — " L'amiral d'eau douce " (nom que les Anglais appliquent d'abord

à Richelieu) prend le titre de " Grand Maître et surintendant de la Navigation ". — L'amiral de Montmorency reçoit (1626) *douze cent mille* livres, à la suppression de son titre.

VIII°

Monnaie

1o **Livre tournois** : — ainsi nommée parce qu'elle fut à l'origine frappée à *Tours*, valait 20 *sols* ou *sous*, le sou 4 liards ou 12 deniers.—Elle était à peu près l'équivalent de la pièce de 20 cents, naguère en cours au Canada. — *Dix livres* valaient une *pistole*, *trois* formaient le *petit écu*, *six* le *gros écu*.

2o **Livre parisis** : — frappée à *Paris*, valait 25 sous tournois ; — elle avait néanmoins les mêmes divisions que la livre précédente : on la supprima en 1667. — *Le franc* actuel est presque l'équivalent de la livre tournois.

IX°

Les Basques

I. — **Peuple** descendant des Celtes-Ibères : — appelé par les Romains, *Cantabres*, — par les modernes *Basques*, (*Bascos* : montagnards).

II. — A conservé son idiome : — 4 dialectes, le *biscayen*, le *navarrais*, le *souletin*, le *labourdin*.

III. — Situé — encore aujourd'hui — entre la France et l'Espagne, sur les *deux versants* des Pyrénées, ayant des ports sur l'Altantique : — 4 *provinces espagnoles*, la *Biscaye*, le *Guipuzcoa*, l'*Alava*, la *Haute Navarre* ; — 3 *provinces françaises*, le *Labourd*, la *Soule*, la *Basse-Navarre*.

IV. — Indépendant, durant tout le moyen âge, réfractaire à toute tentative d'assimilation ; — population rude et guerrière, redoutable dans la contrebande ; — corsaires intrépides ; — mœurs et usages propres.

X°

Tribus indigènes

1o **Tribus de l'est** : — *les Esquimaux*, à Terre-Neuve, au Labrador, à la baie d'Hudson, nomades vivant de pêche et de chasse.

2o **Tribus des Laurentides** : (race algonquine) : — Bas Saint-Laurent : *Betsiamits*, *Papinachois*, *Mistassins* ; — Saguenay et lac Saint-Jean : *Montagnais* : — hauteur des terres : *Porc Epic*, *Attikamègnes* ou *Poissons blancs* ; — entre Québec et Tadoussac : *Algonquins* inférieurs, *Têtes-de-Boule* ; — des Trois-Tivières à la baie Georgienne: *Algonquins* supérieurs ou *Outaouais*. la *Nation* de l'île, les *Iroquets* ; — sur les rives des lacs : les *Nipissings*, les *Temiscamingues*, les *Abitibis*, les *Sauteurs* (de rapides) ou *Chippeways* modernes : — tous nomades, vivant de chasse et de pêche.

3o **Tribus des Grands Lacs** (race huronne) : — les *Hurons*, la *Nation du Petun*, la *Nation Neutre*, les *Castors* ; — au nord du lac Supérieur jusqu'à la baie d'Hudson : les *Cris* ou *Cristinos* ou *Chistinaux* : — sédentaires et cultivateurs, la plupart.

4o **Tribus de l'ouest et du sud-ouest** : — les *Miamis*, les *Illinois* (Michigan) ; — les *Mascoutins*, les *Puans* ou *Winnipigons*, les *Folles-Avoines*, les *Pouteoutamis*, les *Renards*, les *Sakis*, les *Sioux*, les *Assiniboines*.

5o **Tribus du sud** : — les *Iroquois* ou Conféderation des *Agniers* (en angl. : *Mohawks*), des *Onnontagués* (*Oneidas*), des *Goyogouins* (*Onondagas*), des *Onneyouts* (*Cayugas*), des *Tsonnontouans* (*Senecas*) : — sédentaires et cultivateurs.

6o **Tribus de l'Acadie** : — les *Gaspésiens*, — les *Etchemins*, — les *Micmacs* ou *Souriquois*, les *Abénaquis* (V. *Acadie*, fascic, spéc.)

7o Ces **principales tribus** : — se ramifient en une foule d'autres, dont les noms varient dans l'idiome des naturels et dans la bouche des Européens, — tant au Canada qu'en Nouvelle-Angleterre et en Nouvelle-Belgique.

8o Les **Tribus louisianaises** sont aussi nombreuses, de l'embouchure du Mississipi à l'Illinois et au Texas (V. H. Garneau, t. I, p. 115).

N.-B. — On énumère à 180,000 environ le total des indigènes, à l'époque de Champlain, au Canada et en Acadie seulement.

B.—NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I° Louis XIV (1638-1715) ou Le Roi

1. **Ses idées politiques** : — " Le métier de roi, dit-il dans ses *Mémoires*, est grand, noble, délicieux, quand on se sent digne de bien s'aquitter de toutes les choses auxquelles il engage.". — Il est doté par la nature d'un grand bon sens, d'un tact délicat dans le discernement des hommes ; — il a une volonté ferme, infatigable, agissante. — Sa longue vie s'écoule aux séances des divers Conseils. — La formule " l'Etat, c'est moi ", est l'expression de son absolutisme envers ses sujets. — Son autorité va jusqu'à l'arbitraire par le système des *lettres de cachet* ou lettres portant le *cachet royal*, contenant un ordre ou une menace d'emprisonnement ou d'exil ; — elle est indiscutable, étant de *droit divin*. — A dessein, il écarte des marches du trône les princes du sang, les grands, les ecclésiastiques, et ne prend que l'avis des gens de robe et des roturiers.

2. **Ses idées religieuses** : — Cette autocratie, il l'introduit dans l'Eglise (épiscopat) et dans le sanctuaire (discipline et culte). — Il personnifie le *gallicanisme*, par quoi il considère l'Eglise de France comme indépendante en certains points de l'autorité du Pape : — droit de *régale*, qui lui permet de percevoir les revenus d'un évêché vacant, d'une abbaye vacante et de pourvoir aux bénéfices qui en dépendent ; choix des évêques et proposition à Rome, ingérence dans les questions du culte. — S'il protège le catholicisme, à l'exclusion des sectes, c'est pour son avantage et selon ses caprices. — Dès 1684, madame de Maintenon sut le ramener à la piété.

3. **Sa conduite morale** : — en 1660, il épouse *Marie-Térèse* d'Espagne, qu'il daigne estimer, honorer, femme de vertus remarquables. — En 1662, il s'attache à Mademoiselle *de la Vallière* ; — en 1667, à la marquise *de Montespan*, puis à Mademoiselle *de Ludres* et *de Fontanges*. — En 1684, il s'unit *morganatiquement* à madame de Maintenon. — Sur onze enfants naturels, six survécurent et furent légitimés.

4. **Son caractère** : — taciturne, maître de sa physionomie, de ses gestes, de son langage, il ne hasarde jamais un mot blessant : — il dissimule un colossal égoïsme, une sécheresse de cœur qui l'avoisine du mauvais père, de l'époux médiocre, du prince ingrat, — il ne montre ses sentiments qu'envers ses bâtards, le duc du Maine surtout.

5. **Ses résidences** : — *le Louvre* à Paris (1643-82) ; — *Versailles* (1682-1715) ; — tantôt à *Marly*, tantôt à *Trianon*, tantôt à Fontainebleau, à Saint-Germain. — Palais et jardins, œuvre de 36,0000 hommes (1685), coûtant 116 millions...

II° Les Conseils

1. **Le Conseil d'Etat** ou **du roi** : — composé de 18 conseillers, est le grand corps politique et administratif du royaume ; — actes et édits royaux ; — assemblées quatre fois la semaine.

2. **Le Conseil d'en haut** : — présidé par le roi, compte trois membres (Fouquet, Le Tellier, Lionne) ; — délibère en secret sur les grandes affaires.

3. **Le Conseil des dépêches** (mardi) : — composé de quatre Secrétaires d'Etat. — qui discutent les rapports des gouverneurs de villes et de provinces, des intendants.

4. **Le Conseil des finances** (mercredi) : — discute la levée, la répartition, la perception des impôts, les réclamations des villes et des provinces.

5. **Le Conseil financier ou contentieux** (jeudi) : — examine les plaintes particulières contre les agents du fisc.

6. **Le Conseil des parties** (samedi) : — cour de cassation, qui annule les arrêts des cours ; — sans exercer la justice criminelle ; — évoque les cas litigieux.

7. **Le Grand Conseil** : — connaît des procès concernant les évêchés, les bénéfices ; — des conflits entre Parlements et Présidiaux. — Vinrent aussi : — Le *Conseil du commerce*, créé par Colbert ; — le *Conseil de la guerre*, par Louvois ; — le *Conseil de conscience*, pour les affaires ecclésiastiques.

1. **Les Secrétaires** ou jadis *Clercs du secret* dont ils étaient dépositaires:— ne sont autres que les *ministres* du roi (1661).

2. **Le Chancelier** ou *garde des sceaux*: — inamovible, préside toutes les cours de

justice. — Pierre *Séguier* (1635-72) ; Etienne d'*Aligre* (1674-77) ; Michel *Le Tellier* (1377-85) ; Louis *Boucherat* (1685-99) ; Jérôme *Phélypeaux de Pontchartrain* (1699-1714) ; *Voisin* (1714-17).

3. **Le Controleur général** ou **surintendant des finances** : — est supprimé, après la disgrâce de Fouquet (1665) ; — la fonction est dévolue au ministre principal, qui veille à la prospérité publique. — Titulaires : J.-B. *Colbert* (1666-83) ; Claude *Lepelletier* (1683-89) ; Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1689-99) ; Michel de *Chamillard* (1699-1707) ; *Desmarets* (1708-15).

III°

Les Secrétaires d'Etat

(1662-1715)

4. **Les quatre Secrétaires d'Etat** : — à qui le roi assigne leurs attributions. — Certaines branches de l'administration : commerce, colonies, postes, manufactures... Le roi les rattache aux fonctions des plus méritants : d'où cumul entre les mains d'un seul :

a) **Le Secrétaire des affaires étrangères** : — donne les instructions aux ambassadeurs, aux plénipotentiaires. — Titulaires : Hugues de *Lionne* (1663-71) ; Armand de *Pomponne* (1671-79) ; Colbert de *Croissy*, frère de Jean-Baptiste (1679-96) ; Pomponne (1696-99) ; *Torcy* (1699-1716)

b) **Le Secrétaire de la guerre** : — donne ses ordres aux généraux, pourvoit à la subsistance des troupes, aux fortifications, à l'artillerie... — Titulaires : Michel Le Tellier et son fils François, marquis de *Louvois* (1662-1691) ; Louis de *Barbezieux*, fils de ce dernier (1691-1701) ; Chamillard (1701-09) ; Daniel Voisin (1709-15).

c) **Le Secrétaire de la marine** : — créé en 1669, il a la charge des galères, des flottes, des colonies, etc., des amirautés, des intendants des ports. — Titulaires : J.-B. Colbert (1669-83) ; son fils, le marquis de *Seignelay* (1683-90) ; Louis Phélypeaux de Pontchartrain (1690-99), et son fils Jérôme de Pontchartrain (1699-1715)!

d) **Le Secrétaire de la Maison du roi** : — est chargé des palais, des arts, des honneurs de la noblesse, des lettres de cachet. — Colbert et son fils (1668-90) ; puis, la famille des Pontchartrain s'en fait un apanage, jusqu'en 1775.

Ainsi, le vouloir du prince a tout centralisé : nul ne remue dans le royaume sans son autorisation, son bon plaisir.

IV°

Diplomatie royale

1o **Premiers actes du roi** : — le 9 mars 1661, Louis XIV, à 23 ans, inaugure son gouvernement personnel. — Ses premiers actes révèlent à l'Europe ses aspirations à jouer le *premier rôle*.

2o **Humiliation de l'Espagne** : — à Londres, *Watteville*, ambassadeur de Madrid veut prendre le pas sur le comte d'Estrades, de Paris : — bagarre où succombent des Français (1661). — Philippe IV cédera désormais la préséance aux représentants de Louis XIV.

3o **Humiliation de l'Angleterre** :— Charles II devra renoncer au salut traditionnel du pavillon français sur les 4 mers britanniques, — et châtier les meurtriers des gens de l'ambassade.

4o **Humiliation du Pape** : — Alexandre VII a reçu "avec froideur, aigreur, éclat", l'envoyé royal, le violent *duc de Créqui*. — Le 22 août 1662, la garde corse du Pape tire sur le carrosse de la Duchesse, tue un page, blesse un laquais, un gentilhomme. — Le roi confisque Avignon, exige à Rome le licenciement de la garde, l'érection d'une pyramide expiatoire.

5o **Humiliation des Turcs** : — des croisières royales (1661-62) délivrent la Méditerranée des pirates barbaresques. — Les armées du Sultan sont battues par l'Autrichien *Montecuccoli*, aidé de 6,000 Français, devant le monastère de Saint-Gothard, sur la Raal (Hongrie) ; — parmi les troupes françaises, se signale le fameux régiment de Carignan (1664). — Dunkerque est acheté (1662) aux Anglais pour la somme de 5 millions...

1o **Guerre de Hollande et de l'Angleterre (1665-67)** : — guerre maritime, qui suit l'enlèvement (1664) de la *Nouvelle-Belgique* à la Hollande par l'Angleterre. — En 1666, Louis XIV envoie 8,000 soldats en Hollande, gardant son escadre à Brest. — Le 4 juin 1667, l'amiral hollandais *Ruyter* entre dans la Tamise et menace Londres. — La Suède

offre sa médiation : — des conférences s'ouvrent à *Bréda* (place forte du Brabant septentrional) ; — la paix y est signée, le 31 juillet 1667 : — L'Angleterre restitue à la France, pour sa petite intervention dans le conflit, l'*Acadie et Cayenne*.

V°

Les guerres

de

Louis XIV

(1665-1714)

2o **Guerre de Dévolution (1667-68)** : — c'est un droit particulier, par lequel Louis XIV, à la mort de Philippe IV d'Espagne, réclame une partie des Pays-Bas, du chef de son épouse, Marie-Térèse, fille du défunt. — La France conquiert la Flandre, qui lui est accordée au *traité d'Aix-la-Chapelle* (2 mai 1668). — La Hollande conclut la *triple alliance de La Haye* avec la Suède et l'Angleterre : — quatre années de paix.

3o **Guerre de Hollande (1672-79)** : — c'est la conquête de la Franche-Comté et de quinze villes de Flandre, — que l'Espagne cède à la France par le *traité de Nimègue* (ville de la province de Gueldre, Hollande), signé le 17 septembre 1678. — Louis XIV est à l'apogée de sa gloire.

4o **Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-97)** : — la France est en présence de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Espagne, de la Suède, de l'Angleterre (1689). — La guerre se déroule sur *cinq théâtres* : — en Irlande, où Jacques II se fait battre, à la *Boyne*, par Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre (1er juillet1690) ; — en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Espagne. — Clauses du *traité de Rysvick* (près de La Haye, Hollande), du 9 mars au 20 septembre 1697. Louis XIV doit reconnaître Guillaume III comme roi d'Angleterre, restituer à l'Espagne le Luxembourg et la Catalogne, tout en gardant Strasbourg et Sarrelouis ; — mais ses plénipotentiaires négligent de se rendre raison des exploits des Français au Canada : les choses sont laissées dans l'état *antérieur* à la guerre, et la baie d'Hudson reste à la France.

5o **Guerre de la Succession d'Espagne (1701-14)** : — Charles II est mort sans postérité (1700). — Louis XIV place sur le trône d'Espagne le second fils du Grand Dauphin, *Philippe V* (1700-46). — Toute l'Europe se ligue contre la France. De 1701 à 1704, la fortune des armes est indécise; — de 1707 à 1710, période des plus cruels revers ; — de 1710 à 1714, -période de victoires inespérées, et désunion des ligueurs. — La guerre se termine par les *cinq traités d'Utrecht* — ville située à peu de distance d'Amsterdam : — le 13 avril 1713, l'Angleterre et la France conviennent de : la reconnaissance officielle de la Maison protestante de Hanovre et l'expulsion du prétendant catholique, Jacques III ; — la cession de la baie d'Hudson, de l'Acadie, de Terre-Neuve ;—la démolition des fortifications de Dunkerque.

VI°

Louis XIV

et

son action

au

Canada

(1659-1715)

1o **Les débuts** : — dès 1659, le roi promet d'envoyer au Canada 300 hommes par année ; mais durant la traversée, plusieurs succombent à la picote, tous les ans. — En 1665, il fait équiper les compagnies du régiment de Carignan, pour 234,074 livres. — De 1667 à 1672, il verse annuellement 300,000 livres. — Il engage officiers et soldats libérés à s'établir au pays : il fut obéi. — Aux familles de *dix* enfants il accorde une pension de 300 liv., 400 à celles de *douze* ;—plus, les cadeaux aux mariées indigènes.— En 14 ans, il a procuré à la colonie 4,000 *âmes*. — Il eût pu faire davantage ; mais alors l'expatriation n'est pas goûtée du grand nombre.

2o **La suite** : — de 1664 à 1674, la Comp. des Indes occidentales a perdu au Canada *trois millions et demi*. — Alors la Couronne rattache la Nouv.-Fr. à son domaine. — Par malheur, le roi est engagé dans *la guerre de Hollande* (1672-79) : il renonce à faire les frais du peuplement et de la mise en valeur du sol. — En 1673, cesse la publication des *Relations* des Jésuites, féconde réclame de colons, durant 50 années... — M. de Frontenac est un militaire de mérite, non un Talon organisateur : " l'augmentation de la colonie est presque la seule chose qu'il doit viser ;" — c'est la chose qu'il néglige le plus. — Le budget de la Nouv.-Fr. se chiffre à 36,000 liv. : c'est insuffisant. — Annuellement, le roi se voit forcé de le compléter : ainsi, en 1679, il verse un subside de 47,280 liv... — Dans la suite, il est loin de se désintéresser de la colonie.

3o **La fin** : — les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de la Succession d'Espagne, les énormes dépenses de la construction du palais de Versailles..., achèvent d'épuiser le trésor

royal. — Les ministres sont souvent des administrateurs incapables. — Néanmoins le roi fait face à l'équipement des troupes, en 1684, 1687, 1689 ; — ainsi que des escadres de Terre-Neuve, de l'Acadie, de la baie d'Hudson (1686-1707).... Le 1er sept. 1715, Louis le Grand meurt, en disant à Louis XV, son arrière-petit-fils, âgé seulement de 5 ans : " J'ai trop aimé la guerre et les trop grandes dépenses .... "



Ière PARTIE

FONDATION, PERTE, RECOUVREMENT DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1600-1635)

CHAPITRE I

Champlain avant la fondation

(1570-1608)

I° **Jeunesse** et **Physionomie morale** de *Champlain* (1570-1698)

1o **Samuel Champlain** (1570-1635) : — soldat et maréchal des logis, navigateur, géographe, découvreur, fondateur, père de la Nouvelle-France. — Son portrait, gravé par Moncornet et dont on a contesté l'authenticité, le fait naître *en* 1567.

2o **Jeunesse** (1570-98) : — né à Brouage — auj. localité de 256 hab. en Charente-Inf. (Saintonge), a pour père *Antoine*, " noble homme, capitaine en la marine " et pour mère *Marguerite Le Roy*. — Formation intellectuelle et religieuse au presbytère. — Excursions sur mer. — A 18 ans, il s'enrôle dans les rangs de la Ligue ; — sert " en l'armée du roi, en qualité de *maréchal des logis* (sous-officier), durant quelques années ". — Son oncle, le capitaine *Provençal*, " un bon marinier de France, pilote général des armées de mer de Philippe II d'Espagne ", le prend à bord du *St-Julien*, qui va rapatrier les troupes espagnoles du *Blavet* (Lorient, en Bretagne). — Il arrive à Cadix, dont il dessine le croquis, et à Séville.— Là, *Francisque Colomb*, chevalier de Malte, engage Champlain à suivre sa flotte au Mexique: Provençal consent et lui confie *le Saint-Julien*...

3o **Portrait moral** : — de l'*homme* bien équilibré dans ses facultés, doté d'un ferme bon sens, de tact et de mesure, d'un jugement juste et droit calme et prompt, beau caractère, âme noble et endurante ; — du *navigateur* de génie, aussi hardi qu'habile, expérimenté ; — du *géographe* perspicace, observateur ; — de l'*explorateur* curieux, infatigable, passionné : — du *colonisateur* patient, prévoyant ; — du *patriote* ardent, désintéressé ; — de l'*ami* loyal, tolérant, condescendant ; — du *citoyen* fidèle aux lois et aux traités, irréprochable dans les mœurs et le langage ; — de l'*historien* véridique, judicieux, impartial ; — du *chrétien* aux vues larges et sereines, *parfait* (saint) dans sa foi en Dieu, sa confiance en Marie, son amour des âmes...

II°
Vocation
de
Champlain
Ier voyage
(1599-1601)

1o **D'Espagne à Panama (1599-1601)** : — en janvier 1599, l'escadre de Fr. Colomb met à la voile ; — elle touche aux îles *Canaries* ; — en deux mois, accoste à la *Désirade.* — Champlain note tout : à la *Guadeloupe*, aux îles *Vierges*, à *Porto-Rico*, à *Saint-Domingue*, aux îles de la *Sonde* " où il faut toujours avoir la sonde à la main " ; — puis à *St-Jean-de-Luz*, à *Vera-Cruz* (Mexique), à *Porto-Bello*, à l'isthme de *Panama*, dont il écrit : — " Si ces *quatre lieues* de terre étaient coupées, l'on pourrait venir de la *Mer du Sud* (Oc. Pacif.) en celle de deçà (Oc. Atlant.) " — Retour par la *Havane*, les *Bermudes*, les *Açores.* — Entrée en rade de Séville, — après 2 *ans et* 2 *mois* d'absence (1601).

2o **Relation** : — il intitule le récit : *Brief Discours des choses les plus remarquables*, etc... — Ce manuscrit de 115 pages, orné de 62 dessins à la main, se trouve auj, à la biblioth. *Carter Brown* de Providence (R.-I.). — Son entrevue avec Henri IV, en 1602, amena le roi à lui décerner le titre de *Géographe royal*, selon le Père Chrét. Leclercq.

III°
Aymar
de
Chaste :
IIe Voyage
de
Champlain
(1603)

1o **Aymar de Chaste** ou **Chattes** (15... ?-1603) : — *Chatte*, localité de 770 âmes dans l'Isère (Dauphiné) ; — commandeur de Malte, grand-maître de l'ordre de St-Lazare, gentilhomme de la Chambre du roi, gouverneur de Dieppe et du château d'Arques, vice-amiral de France, — il est nommé (6 mai 1583) lieutenant gén. en l'armée de mer ; — en juin-août, se distingue à l'île *Terceire* (Açores) contre 97 bâtiments espagnols et 12,800 hommes, commandés par *Bazan de Santa-Cruz.* — Ses officiers lui proposent de fuir au large : " Plutôt, s'écrie-t-il, me donner un coup de dague dans le cœur . " — Vaincu par le nombre, il exige les honneurs de la guerre. — En 1586, avec 10 navires, il enlève aux Calvinistes l'île d'*Oléron* (Aunis). — Le 10 avril 1589, il est promu *vice-amiral* de France : — le 19 avril 1591, *gouverneur* de Dieppe, il triomphe avec six vaisseaux des corsaires ligueurs...

2o **Desseins du commandeur** : — *dix ans* après, le *Brief discours* de Champlain l'a gagné à ses patriotiques projets. — " M. de Chaste, dit-il, était un homme très honorable, bon catholique, grand serviteur de Henri III... en plusieurs occasions signalées." — En homme expérimenté, le commandeur, *héritier de la commission de Chauvin* de Dieppe, veut par un rapport exact des garanties de l'entreprise au Canada. — Dans ce dessein, il équipe à ses dépens *la Bonne-Renommée* et charge Champlain et Du Pontgravé d'explorer le Saint-Laurent.

3o **Départ de Honfleur (15 avril 1603)** : — le 6 mai, le vaisseau atterrit à Terre-Neuve ; — le 20, à *Anticosti* ; — le 24, à Tadoussac, où Champlain examine et catéchise les indigènes ; — le 19 juin, à l'Ile-aux-Coudres, " où il y a force ardoises" . — Puis à *Québec*, " qui n'est qu'un *détroit* de quelques 300 pas de large... ; il y a des *diamants* (!), meilleurs que ceux d'Alençon en Normandie ". — *Batiscan*, les *Trois-Rivières*, lac *Saint-Pierre*, le 29 juin, fête du chef des Apôtres. — Le Mont-Royal, le *Saut* (St-Louis) " torrent d'eau qui déborde avec impétuosité." (4 juillet).

4o Retour en France : — le 11, à Tadoussac, — Reconnaissance à Gaspé, à la baie des Chaleurs, à la *Matapédia*. — A Percé, rencontre de Jean Sarcel de Prévert. — Le 20 juillet, retour à la côte nord : rivière Ste-Marguerite martyre, à Betziamitz, à l'*Anse-aux-Basques*, au Saguenay (3 août). — On y prend à bord le fils du chef *Begourat* et une prisonnière iroquoise. — Le 16 août, on lève l'ancre pour la jeter, après 27 jours, à Honfleur. — " En cette entreprise, écrit Champlain, je n'ai remarqué aucun défaut, pour avoir été bien commencée."

5o Résultats . — M. de Chaste étant décédé, le 13 mai 1603, il fallut aviser à d'autres desseins. — Visite et *récit* de Champlain à la Cour : — le roi se montre satisfait, prodigue de promesses, sans bourse délier. — Champlain rencontre le sieur de Monts, son compatiote saintongeois, qui goûte aussitôt les propositions de s'établir en Nouv.-France; dès le 3 novembre 1603, le roi signe en faveur de son ami calviniste un édit...

IV° Champlain en Acadie

IIIè Voyage

(1604-07)

1o Du Havre à Pentagouet (1604):— le 7 avril 1604, départ du Havre. — Le 8 mai, à La Hève ; — le 12, au port *Rossignol* (Liverpool) ; au cap de Sable, à l'île des *Cormorans* (Shag Island), " où nous primes plein une barrique de leurs œufs ", à l'île aux *Tangueux* (Tusked Isl.) " oiseaux que nous tuions à coups de bâton " ; — à l'île *Longue* (Long Isl.)... etc... — Le 5 septembre, découverte de l'île des *Monts-Déserts* (Mount Desert) ; — enfin à *Pentagouet* ou Penobscot. (**V. Acadie**, fasc. spéc.)

2o De Sainte-Croix à Nauset (Mass.) (1605) : — Du 18 juin au 25 juillet, Champlain et le sieur de Monts parcourent tout le littoral du Maine et du Mass. jusqu'au 41°, 50' de latitude nord, à Nauset (Chatam) — Tous deux reviennent à Sainte-Croix et vont ériger l'établissement de Port-Royal.

3o De Port-Royal à Nantucket (Mass.) (1606) : — le 5 esptembre, le baron de Poutrincourt s'obstine à refaire par curiosité le même trajet. — Au sentiment de Champlain, il eût été urgent, à cause de la saison, de regagner tout de suite le terminus de Nauset. — Aussi, le 20 octobre, on n'avait guère dépassé le 41o, 31' 18' : — on perdit ainsi l'occasion de pousser les découvertes jusqu'aux fleuves *Hudson*, *Connecticut*...

4o Retour de l'Acadie (1607) : — le 11 août, cabotage de Port-Royal à Canseau : — par *Sésambre* (Sambro), nom donné d'un ilot près de Saint-Malo, — la baie *Saine* (Chibouctou, Halifax), — le port *Sainte-Hélène*, nommé plus tard *Théodore*, dont on a fait *Jeddore* (!), — l'île *Verte* (Green Isl.) et une autre baie (Tor Bay), — le port *Savalette* (White Haven), nom d'un vieux capitaine basque. — Arrivée à Saint-Malo, le 30 oct. 1607.

5o Résultats : — le sieur de Monts, dépossédé de son monopole (17 juillet 1607) est appauvri de 10.000 livres. — Champlain l'a si bien secondé qu'il mérite son estime et sa confiance ; — il a acquis l'expérience et étudié ces régions, laissé une vraie nomenclature de noms géographiques... Il est évident que les soucis de Henri IV ne le portaient guère vers les co-

lonies ; mais il est vrai que le privilège accordé gênait le trafic français dans ces parages très riches en fourrures et en pêcheries. — La beauté et la solidité du caractère et des vertus de Champlain, la justesse de son coup d'œil, sa hardiesse et son dévouement brillent dans ces expéditions diverses. — *En* **1613**, il publie le récit de ces 3 voyages.

CHAPITRE II

La Fondation de Québec

(1608-1613)

I° Mobiles de la fondation : *ses instruments*

1o **Renouvellement du monopole** (**1608-09**) : — après 3 ans et demi d'absence, Champlain visite Brouage, " et ensuite je fus trouver le sieur de Monts, auquel je récitai les choses les plus singulières et lui donnai la carte et le plan des côtes et ports les plus remarquables. " — Grâce à lui, Henri IV consent à proroger le titre et le privilège de Pierre de Guast, *sans conditions*, du 7 janvier 1608 au 7 janvier 1609. — " Le sieur de Monts, dit Champlain, résolut de continuer une si généreuse entreprise, quelques peines et travaux qu'il eut eus par le passé. "

2o **Choix du Saint-Laurent** : — Port-Royal appartenait au baron de Poutrincourt. — Ni les ressources, ni l'espace de temps du monopole ne permettent de songer à s'établir sur les côtes du Maine ou du Mass. — On choisit le St-Laurent, en raison du trafic assuré à Tadoussac, des richesses maritimes et forestières, de la beauté des sites, de la facilité de pénétration dans l'intérieur, des desseins de nouvelles découvertes en amont du grand fleuve, — en raison de l'absence de toute concurrence ou compétition. — Le *désavantage* devait venir de la fermeture du golfe durant l'hiver, chaque année.

3o **François Du Pont-Gravé** (**1554 ?-1630**) : — ce Malouin est un pilote accompli, un habile trafiquant ; — époux de *Christine Martin*, qui lui a donné deux enfants, *Robert* et *Jeanne*, laquelle se marie à Claude *Desmarais* ou *Desmarets*. — Il est le fondé de pouvoirs du sieur de Monts pour la traite des fourrures, durant l'expédition.

1o **Préparatifs** : — l'activité de ces trois hommes se dépense avec intensité ; en trois mois, ils ont chargé deux bâtiments de matériaux, de provisions, de munitions ; — ils ont raccolé l'équipage, loué les services d'artisans et d'ouvriers. — Le 7 avril 1608, *le Lièvre*, commandé par Du Pont-Gravé, lève l'ancre à Honfleur ; — le 13, *le Don-de-Dieu*, commandé par Champlain, met à la voile. — Tadoussac est alors *le terminus* de la navigation atlantique ; — c'est une erreur d'affirmer que *le Don-de-Dieu* remonta le fleuve jusqu'à Québec ; le trajet semble *alors* trop dangereux, faute de pilote averti : il l'est encore aujourdh'hui.

II° Fondation de Québec (1608)

***

IVè Voyage de Champlain (1608-09)

2o **Arrivée des vaisseaux** : — à Tadoussac, Du Pont se voit réduit, en vertu du monopole, d'engager la lutte avec *Darache*, capitaine basque, qui l'a devancé au trafic.—Champlain, lieutenant du sieur de Monts, entre en rade le 3 juin : il ménage un accommodement entre les deux pilotes dissidents. — Il apprête aussitôt une barque pour transporter à Québec une partie du matériel d'installation ; — puis il va reconnaître le Saguenay, où il recueille de *vagues informations* sur les lacs intérieurs et la *baie du Nord* (Hudson).

3o **Habitation de Québec** : — le 3 juillet, il est au pied du promontoire. — " Je ne pus trouver d'endroit plus commode, ni mieux situé, que la *pointe de Québec*, ainsi appelée des sauvages, laquelle est remplie de noyers." — Trente hommes entament la forêt, creusent caves et fossés, — tandis qu'un groupe de matelots navigue sans répit entre Tadoussac et Québec, apportant vivres et munitions, ustensiles et meubles. — Fatigues et convoitises sont mauvaises conseillères : cinq artisans, entre autres *Natel* et *Duval*, trament un complot contre la vie du Fondateur, — avec le dessein de s'enrichir en livrant tout aux Basques de Tadoussac. — Natel, pris de remords, dévoile la conspiration au capitaine *Têtu* : Duval est pendu, ses complices mis aux fers à Tadoussac, et graciés plus tard par M. de Monts... — *L'habitation* comprend 3 corps de logis à deux étages, — une galerie, servant de promenoir, — un fossé, profond de six pieds ; — un jardin défriché (septembre) : — c'est le noyau de la future capitale de toute la Nouv.-France.

4o **Résultats** : — comme providentiellement, le catholique Champlain a pris *possession effective* de la N-F.: il a fait vite et bien, sans les secours royaux, avec l'appui d'un calviniste et l'aide d'un pilote breton. — Le monopole pour lui c'était de fonder le poste en 4 mois (juin à sept.) ; — quant à Du Pont, il a exercé à Tadoussac, et sans doute à Gaspé, un commerce fructueux avec les indigènes. — Le 18 sept. il part pour la France, laissant à Champlain un contingent de 27 hommes.

III° Continuation de l'œuvre (1609)

1o **Continuation de l'entreprise (1609)** : — le monopole s'éteint le 7 janv. 1609. — Sully refuse d'en agréer un nouveau, devant les unanimes réclamations des ports marchands du royaume, — lesquels toutefois verseront au sieur de Monts une compensation de 6.000 livres (6 octobre 1609). — Mais la traite de Tadoussac a bien payé ; — M. de Monts et ses associés de Rouen, *Collier* et *Legendre* " résolurent de continuer *l'habitation* et les découvertes : " c'est le salut de la N.-Fr. au berceau.

2o **Ravitaillement du poste** : — le 28 mai, Du Pont débarque à Tadoussac. — Le 5 juin, son gendre Desmarais est à Québec : — durant l'hiver, Champlain y a hospitalisé des familles indigènes ; 10 Français ont péri du scorbut, cinq de la dyssenterie... Bientôt arrive Du Pont à l'habitation : il discute avec Champlain l'opportunité d'aller "aux découvertes" du pays et de nouvelles tribus.

IV°

Découvertes

des lacs

Champlain

et

St-Sacrement

***

Ière re... ntre

des

Iroquois

(1609)

1o **Excursion et expédition** : — le 18 juin, avec Desmarais, *Laroute* et 9 braves, il remonte le fleuve et passe : — à la rivière *Sainte-Marie* (Ste-Anne-de-la-Pérade), à Batiscan, où sont *cabanés* Hurons et Algonquins, attendant les Montagnais de Tadoussac. — *Tous* redescendent à Québec, où Du Pont se présente avec un fort détachement. — Le 3 juillet, les sauvages ont regagné les Trois-Rivières. — Champlain traverse le lac St-Pierre,signale au nord la riv. *Ste-Suzanne* (Riv.-du-Loup), au sud celle de *Du Pont* (Nicolet), celle de *Gênes* (Yamaska) ; — il séjourne deux jours à l'embouchure de la *Riv. des Iroquois* (Richelieu) "qui a 500 pas de large et est fort belle."— En amont, à 15 lieues, " il y a 9 ou 10 belles îles jusques au *Saut* (Rapide de Chambly), dont l'entrée est une manière de lac (bassin de Chambly)... Aucuns chrétiens n'étaient encore parvenus jusques en ce lieu . " — Le 12, 60 hommes en 24 canots franchissent le Saut, jusques à *une île* (Ste-Térèse). — Au bivouac, oracles des sorciers sauvages qui " de *cent* paroles n'en disent pas *deux* véritables. " — Le lendemain, pêche et chasse.

2o **Découverte des lacs Champlain et St-Sacrement** : — le 14 juillet, on pénètre dans *un lac* (Champlain), " où je vis 4 belles îles (*Ile Longue, Grande Ile, Lamotte, Valcour*).— Traversée du lac et passage d'un *Saut* (Ticonderoga). — Entrée dans *un autre lac* (St-Sacrement, lac George), " de 9 à 10 lieues de long, " à deux jours du pays ennemi.

3o **Première rencontre des Iroquois** : — on signale la présence des *Agniers* au bout d'un cap (Crown Point). — Provoqué, l'ennemi accepte le combat pour le lendemain : 200 guerriers. — Désarroi, débandade, lorsque tombent trois chefs sous les balles de Champlain et des deux Français ; — abandon et prise du fort en pieux ; 12 prisonniers ennemis, 16 blessés alliés ; pillage du camp iroquois. — Départ, le 29 : " On appela le lac *lac Champlain.* " — Puis on se sépare des alliés au Saut (Chambly). — On descend à Tadoussac avec les Montagnais.

4o **Causes et résultats** : — Plusieurs historiens ont condamné l'intervention de Champlain, mais sans fondement : — avant lui, les hostilités étaient traditionnelles parmi les Indiens, et le trafic, dès 1600, engage Français et Montagnais à s'allier ; — les Iroquois, relégués à l'intérieur, ne font point la traite encore ; — pouvait-on prévoir leur nombre, leur organisation, leur contact futur avec Hollandais et Anglais ? — le refus de concourir avec les alliés n'exposait-il pas Champlain et sa poignée d'hommes à des pièges et à des représailles contre Québec ? Combien de temps l'Iroquois tiendrait-il contre les armes à feu ?... — Les résultats de l'expédition accréditent les Français aux yeux des alliés : c'est une garantie nécessaire et immédiate pour la fondation et son développement. — Les projets de Champlain devenaient ainsi une réalité, conditionnant le commerce nécessaire aux frais d'installation et de ravitaillement.

5o **Retour en France** : — *Pierre Chavin* est préposé avec 15 hommes à la garde de l'habitation de Québec. — Le 5 sept., départ des vaisseaux de Tadoussac ; — le 8 oct., escale au *Conquet* (Basse-Bretagne), débarquement, le 13, à Honfleur.

V°

Ve Voyage

de

Champlain

***

IIe rencontre

des

Iroquois

(1610)

1o **Liberté du trafic** (**6 oct. 1609**) : — Champlain présente au roi " une ceinture de poils de porc-épic, deux oiseaux incarnats. . . " — Le monopole reste supprimé : tous les armateurs des ports ont *la liberté du commerce.*—A Rouen, Collier et Legendre "se décident à parachever les découvertes du St-Laurent : " — une seconde fois, c'est le salut du berceau de la Nouv.-France.

2o **De Honfleur à la Riv. des Iroquois** (**1610**) : — le 7 mars, on lève l'ancre, de Honfleur : la tempête jette le vaisseau à Portland, à l'île de Wight ; puis retour à la *Hougue* (Normandie) . — Malade, Champlain va se retablir au Havre. — Le 8 avril, départ de Honfleur ; — le 19, il touche à Terre-Neuve ; le 26, il atterrit à Tadoussac, où *Du Parc* vient d'arriver de Québec.— Là " tout est en bon état, avec le capitaine sauvage Batiscan. " — Le 14 juin, avec 4 barques de traite, Champlain et 60 Montagnais ont rejoint les Algonquins aux Trois-Rivières, selon les conventions.

3o **Deuxième rencontre des Iroquois** : — le 18 juin, les agresseurs traversent le lac St-Pierre. — A l'embouchure de la riv. des Iroquois, une centaine d'ennemis est embusquée. — Escorté de 5 Français, Champlain se rend aux palissades du camp : il est blessé d'une flèche à l'oreille et au cou.—On force l'enceinte, où l'on entre l'épée à la main, et les fuyards se noient dans le fleuve : trois tués et 50 blessés. — Arrivée tardives des 80 Hurons, qui troquent avec Du Pont. — Leur chef *Iroquet* emmène le jeune *Marsolet* futur interprète, — tandis que Champlain prend à son service un adolescent indien qu'il nomme *Savignon* : — échange de promesses des alliés. — Séjour de 3 jours dans une île (*St-Ignace, Ile-du-Massacre, Cap de la Victoire*)

4o **Retour en France** : — le 3 juillet à Québec. — Le 14. Du Parc apporte de Tadoussac la nouvelle de l'assassinat de Henri IV (14 mai 1610) ; — il gardera avec 16 hommes l'habitation. — Le 13 août, les bâtiments appareillent ; le 25 sept., ils sont en vue de l'île Guernesey, le 27, à Honfleur.

VI°
Mariage
de
Champlain
(1610)

Trois mois après, Champlain, vraisemblablement sur les instances du sieur de Monts, épouse à 40 ans *Hélène Boullé* (ou Boulay), qui n'en a que 12 ; — elle est fille de *Nicolas*, secrétaire de la Chambre royale, et de *Marguerite Alix*, calvinistes ; — le 29 déc., fiançailles ; le 30, épousailles sans cohabitation avant 1612, époque de la conversion de l'épouse. — Dot de 6.000 livres, qui permet à Champlain de *prendre des parts* dans l'entreprise de M. de Monts.

1o **De Honfleur au Saut-St-Louis** (**1611**) : — le 1er mars suivant, départ du vaisseau de Du Pont-Gravé ; — navigation de 74 jours. retardée par des *bancs*, montagnes de glace : récit, description d'un poignant intérêt. — Le 27 avril, rencontre du vaisseau de M. de Poutrincourt dans les parages du Cap-Breton. — Le 13 mai, à Tadoussac, où le sol est " encore couvert de neige ; " — le 19, à Québec, où tout est bien.

VII°

VIe Voyage

Champlain

à

Montréal

(1612)

2o Dans l'île de Montréal : — Champlain se hâte de remonter le fleuve à la rencontre des Hurons — Algonquins. — Le 28 mai, il choisit un emplacement qu'il nomme *la Place-Royale* (Pointe-à-Callières, Saint-Charles) — sur le ruisseau *St-Pierre.* — terrain labouré par les Indiens. — " Très bonne terre pour faire des briques... ; " — muraille qu'il maçonne pour éprouver sa résistance, l'hiver. — Ile en face qu'il appelle *Sainte-Hélène*, du nom de son épouse (30 mai) ; — ensemencement de deux jardins : succès. — Voyage de *Savignon*, le 5 juin, au lac des *Deux Montagnes* au-devant des Hurons, — tandis que lui reconnaît deux rivières — celles de St-Lambert et de Montréal. — Un serviteur du sieur de Monts, *Louis*, et le Montagnais *Outetoucos* se noient, revenant de la chasse, dans les eaux du *Saut* (*Saint-Louis*). — Le 13 juin, arrivée de 200 Hurons ; — le 12 juillet, de 300 Algonquins, avec Marsolet : traite fructueuse, présent de 200 peaux à Champlain. — *Etienne Brûlé* et *Nicolas Du Vigneau*, emmenés pour apprendre les langues, et l'on se donne rendez-vous pour l'été suivant.

3o Retour en France : — le 19 juillet, à Québec, " où je fis charger du chêne pour en faire l'essai en France ; " — le 23, à Tadoussac, et le 11 août, départ sur le bâtiment du capit. *Thibaut* de la Rochelle, où l'on débarque, le 10 sept. — Visite à M. de Monts à *Pons* ; — bien que libre à tous, la traite a bien rapporté ; l'entreprise mérite d'être poursuivie. — Tous deux se dirigent sur Paris : en route, chute de cheval qui faillit être fatale à Champlain. — Insuccès à la Cour. — Le sieur de Monts rachète les parts de *Collier* et de *Legendre :* il devient ainsi seul possesseur de Québec, conjointement avec son fondateur.

CHAPITRE III

La Vice-Royauté et les Compagnies.

(1613-27)

I°

Champlain

fait instituer

la

Vice-Royauté

(1612)

1o Trait de génie : — devant la concurrence effrénée des traitants, — les grosses dépenses de l'hivernage annuel à Québec, — l'isolement de M. de Monts âgé et appauvri, mais non découragé, — Champlain " songe à propos de se jeter dans les bras de *quelque grand personnage : le comte de Soissons.* " — C'était s'assurer à la Cour indifférente l'influence d'un *protecteur*, — et sauver ainsi la colonie naissante.

2o Le comte de Soissons (1566-1612) :—Charles de Bourbon, le plus jeune fils de Louis, premier prince de *Condé* — localité actuelle de 624 âmes, dans l'Aisne (Champagne) — alors gouverneur du Dauphiné et de la Normandie, accueille ses propositions. — Le 8 oct. 1612, la Régente lui octroie la commission et le titre de *vice-roi* de la Nouv-Fr., lequel nomme Champlain son *lieutenant particulier*, avec pleins pouvoirs de commander

aux Français et aux Indiens, d'établir des forts, de protéger la religion, de se choisir des associés... etc — Le 1er novembre 1612, mort soudaine du comte : la succession de sa vice-royauté passe à son neveu.

3o **Le Prince de Condé (1588-1646)** : — Henri de Bourbon a coulé ses six premières années avec sa mère, enfermée au château de *St-Jean d'Angély* (Aunis). — Il a épousé *Charlotte-Marguerite de Montmorency* et perd par là la faveur de Henri IV ; — il se retire avec elle à Bruxelles jusqu'à la mort du roi amoureux, — et devint le père du *Grand Condé*. — Pour calmer ses fureurs contre Concini, la Régente le nomme *vice-roi* de la Nouv.-Fr., avec un *monopole* commercial de 12 *ans* et les émoluments de 3.000 livres annuelles, le 12 nov. 1612.

II°

VIIe Voyage

Champlain

sur l'Ottawa

et

aux Allumettes

(1613)

1o **Combinaison temporaire** : — en 1613, faute de l'organisation définitive d'une Compagnie, le trafic reste *libre*, mais seulement *au-dessous* de Québec. — Il ne peut se faire *au-dessus* que sur des *passe-ports* octroyés par le vice-roi : il en distribue *sept*, comportant la clause que chaque trafiquant fournira à Champlain *quatre hommes* de peine.

2o **De Honfleur à l'Ile-des-Allumettes (1613)** : — le 6 mars, départ ; le 29 avril, à la *Pointe-aux-Vaches*, où meurt de faim le campement indien : un indigène reconnaît Champlain à la cicatrice de l'oreille ; — le 30, à Tadoussac, où les Malouins, sieurs de *La Monnerie* et de *La Tremblaye* promettent le respect des défenses royales. — Le 7 mai, à Québec ; — le 21 à la Place-Royale, où l'on traite avec les Algonquins.

3o **Excursion sur l'Ottawa** : — avec 4 Français et un guide, Champlain s'embarque au-dessus du Saut : — l'interprète Du Vigneau, l'accompagnant de France, où il a affirmé avoir vu la *Mer douce* (lac Supérieur) et la *Mer du Nord* (Hudson), est du nombre.—Le 29 mai, traversée du lac *St-Louis*, où aboutissent " *trois rivières*, celle de l'*ouest* (le St-Laurent), celle du *sud* (Chateauguay), celle du *nord* (Ottawa) ; " — le 31 mai, *lac de Soissons* (Deux-Montagnes) ; — " puis un *saut* (le Long Saut) d'une lieue et demie, où l'eau fait un bruit effroyable. " — Rencontre de 15 canots (Pointe-à-l'Orignal) le 2 juin, une autre rivière (Petite Nation) ; — le 4, à la riv. du nord (la Gatineau), du sud (le Rideau), aux *Chaudières*, à un lac (Deschênes) ; — le 5, au grand saut (rapide des Chats), où se décharge un cours d'eau (Madawaska). — A 6 ou 7 lieues dans les terres, des cyprès rouges dont on fait une *croix* plantée sur une éminence ;— le 6, au petit saut (Chenaux), au Portage (du Fort), où se dévoile l'imposture de Du Vigneau. — Champlain perd son astrolabe, retrouvé en 1867, au 12è rang du comté de Renfrew, et conservé aux Archives d'Ottawa. — Au lac du *Rat musqué*, au lac et à l'*Ile-des-Allumettes* : là, les Indiens refusent d'aller plus loin : *plantation de la croix*, marque de prise de possession. — Le 10 juin, retour à la Place-Royale, et traite abondante jusqu'au 27... Le 3 juillet, le Malouin, sieur de *Maisonneuve*, prend à bord Champlain, qui atteint St-Malo, le 26 août. — Il s'y abouche avec des marchants, futurs associés.

4o **Résultats acquis** : — la ténacité clairoyante de Champlain affermit jusque-là l'entreprise ; — son initiative à Paris et son alliance avec les indigènes aplanissent les obstacles;—son dévouement désintéressé lui attire l'estime des grands et des premiers associés ; — son amitié envers de Monts est un appui inébranlable. — Le vieux Du Pont-Gravé le seconde habilement par les profits du commerce.

III°

Compagnie des Marchands

(1613-14)

⁂

VIIIe Voyage

de

Champlain

(1615-16)

1o **Fondation de la Compagnie (1613-1620)** : — à l'instigation de Champlain, dans l'automne de 1613, se forme une Société. — Le vice-roi obtient par missives royales (14 novembre) le monopole de la traite *au-dessous* de Québec jusqu'à *Matane*, pour *onze années*.— La Compagnie se compose de *marchands de Rouen et de St-Malo*, — les Rochelais refusant d'y entrer par haine des Jésuites qu'on a proposés comme missionnaires. — Les articles sont arrêtés au printemps de 1614 : Condé reçoit 1.000 livres, Champlain 2 à 300 et 4 hommes par vaisseau ; *six familles* par an seront établies. Ainsi Québec change de propriétaires, bien que M. de Monts reste actionnaire principal. — Ces négociations retiennent Champlain en France, en 1614 : — en octobre, les Etats-Généraux font des faveurs *sans lendemain* à la Société ; et, par intérêt pécuniaire, le vice-roi délivre aux Rochelais *un passeport* de traite.

2o **Les premiers missionnaires** : — Champlain " s'emploie à préparer quelque moyen de faire venir les sauvages à la connaissance de Dieu. " — La Compagnie, accédant au désir du vice-roi, consent à subventinonner *six missionnaires*. — *Louis Houel*, contrôleur des salines de Brouage, s'assure la collaboration des religieux *Récollets*.

3o **De Honfleur à la Huronie (1615)** : — le 24 avril, *le St-Etienne*, de 300 tonnes, met à la voile ;— le 25 mai, à Tadoussac ; le 2 juin, à Québec — le 20, délibération avec les Indiens à la Place-Royale. — Le 24 juin, messe célébrée par le P. *Joseph Le Caron* à la *Rivières-des-Prairies*, retour de Champlain à Québec, tandis que le Père avec 12 Français part chez les Hurons. — Le 9 juillet, Champlain revenu se met en route avec *Brûlé*, son domestique et 10 indigènes. — Il refait le même itinéraire jusqu'à l'Ile-des-Allumettes, — la *Mathawa*, le lac *Nipissing*, — le 26 à la *Riv.-des-Français*. — Après 35 lieues, et rencontre des *Cheveux-Relevés*, au lac Huron, dont il longe les bords, l'espace de 45 lieues, " Mer Douce, " baie de *Matchidache*, enfin *Toanché*. — Le 2 août à *Carmaron*, au bourg de *Carhagouha*, ceint d'une triple palissade de 35 pieds, où est le P. Joseph (8 août). — Le 13, la première messe et plantation de croix ; — le 17, à *Cahaiagué*, lieu du rendez-vous des guerriers.

1o **De la Huronie à Canandaiga** : — le 1er sept, départ de l'armée ; — lac *Coukiching*, "puis un autre (Simcoe), d'où Et. Brûlé et 12 hommes vont en délégués chercher les 500 Andates " — " Portage de 10 lieues à un autre lac (Eturgeon), *Riz* par la riv. (Trent) à la baie de *Quinté* " — L'armée franchit 64 lieues par eau et par terre ; — *Pointe-à-la- Traverse* lac Ontario est large de 14 lieues. — Sur la rive sud, marche d 4 jours

en passant par *Chouaguen* et le lac *Oneida*. — Le 3 oct., capture de 11 Iroquois : Champlain s'oppose à la mutilation des mains des Iroquoises captives

IV° Champlain en *Huronie* et IIIe rencontre des Iroquois (1616)

2o Troisième rencontre des Iroquois (1615) : — le 10 oct. on est en face du bourg fortifié des Tsonnontouans, situé au fond du *lac* (Canandaiga Lake). — Description des palissades, *quatre* concentriques et hautes de 30 pieds. — Assaut immédiat, frayeur des sauvages au bruit des mousquets. — Champlain construit " un *cavalier en bois* qui domine les palissades : " de là, les arquebusiers dirigent dan [illegible] nte un feu meurtrier ; — les Hurons incendient en même temps les remparts, mais la fumée vient aveugler les assiégeants. — Champlain, blessé au genou et à la cuisse ; — les assaillants se battent sans ordre. — Les chefs décident l'abandon du siège inachevé. — Le 18 oct., pénible retour au lac Huron. — Divers incidents du trajet ; — traversée du pays des *Petun*, *neutres* entre Hurons et Iroquois. — Le 23 déc., arrivée à Cahiaigué.

3o Hivernage en Huronie (1616) : — le 4 janvier, guéri de ses blessures, Champlain visite le P. Joseph à Carhagouha, pacifie un différend, examine, décrit en détail mœurs, festins, danses, jeux, cérémonies des tribus. — Il se renseigne sur les régions de l'ouest et du sud. — Le 20 mai, départ des Français et du Père, qui a baptisé les adultes mourrants. — Le chef *Darontal* et un groupe des siens les suivent à Québec. — Après 40 jours, arrivée au Saut (Lachine) ; — le 8 juillet, adieux aux sauvages.

4o Retour en France : — le 11, à Québec, où Darontal se montre émerveillé de l'habitation et supplie avec raisons d'en établir une seconde à la Place-Royale. — Les Récollets engagent Champlain à réunir un Conseil, qui propose aux Pères *Denis Jamet* et *Joseph* d'aller sonmettre au roi les vœux des 30 colons. — Le 23 juillet, à Tadoussac ; le 3 août, appareillage ; le 10 sept., à Honfleur.

V° IXe Voyage de *Champlain*

***

Louis Hébert *1er colon* (1617)

1o Condé emprisonné : — le 1er sept., *dix jours* avant l'arrivée des voyageurs, le vice-roi est enfermé à la Bastille. — " Nos envieux ne tarderont guère à vomir leur poison ", écrit Champlain. — Le marquis de *Thémines*, qui l'a arrêté, recueille son titre et ses émoluments : de sa prison, Condé lance un protêt. — Le public prête attention au demêlé : il réclame l'envoi de colons au Canada.

1o Famille Hébert : — à la demande de Champlain, *Louis Hébert* se décide à établir sa famille à Québec ; — à Paris, la Compagnie lui promet 200 livres annuelles ; — à Honfleur, elle les réduit à 100, exigeant que ses services d'apothicaire et les fruits de son labeur soient acquis à l'agence de Québec. — Elle usait de procédés draconiens, afin de détourner d'autres colons de s'expatrier, à son détriment présumé.

3o De Honfleur à Québec (1617) : — le 11 avril, départ. — " Il ne se passa rien de remarquable dans ce voyage ", dit Champlain. — Le Frère Sagard raconte plus tard que : — à 60 lieues du *Grand Banc*, la tempête se déchaîne ; — tout le monde se confesse ; — madame Hé-

bert élève le plus jeune de ses 3 enfants par les écoutilles " pour qu'il reçut aussi la bénédiction du P. Le Caron ". — Le 14 juin, le P. *Huet* célèbre à Tadoussac la première messe. — Le 15 juillet, à Québec, où sévit la famine. — Le traite est fructueuse. — On décide Champlain et le P. *Jean d'Olbeau* à rentrer en France afin de ravitailler la place. — En automne, mariage du sieur *Etienne Jonquet* avec la fille d'Hébert : tous deux meurent, en juillet 1619.

4o **Alliance des Hollandais et des Iroquois** : — c'est en 1617 qu'on apprend cette alliance. — Le commerce est donc fermé aux Français sur la rivière *Hudson*. — Les *Flamands* ne tardent pas à vendre poudre et mousquets à leurs redoutables alliés ; — terrible et interminable vengeance des Iroquois contre les Français et leurs alliés indigènes.... Champlain ne pouvait soupçonner d'avance ce retour de la fortune contre ses généreux desseins.

VI°

Plans, Efforts

de

Champlain

pour

la Nouv.-Fr.

(1618))

Xe Voyage

1o **Thémines, intérimaire (1617-19)** : — *Pons de Lauzière* (1552-1627), marquis de *Thémines* — commune de 526 hab. dans le Lot (Guyenne), est promu *maréchal* (1er sept. 1616), se voit confirmé, l'année suivante, par le Conseil d'Etat dans son titre de *vice-roi* de la Nouv.-Fr. ; — il ne percevra *aucune redevance* ni honoraires. — C'est à lui et à la Cour que la Compagnie renvoie les réclamations des Récollets de Québec. — Les Malouins tentent de recouvrer la *liberté du trafic* en Nouv.-Fr. ; — mais grâce à Champlain, le St-Laurent leur reste fermé.

2o **Relations de Champlain** : — toujours aux aguets, il adresse un *premier rapport* à la Chambre de commerce de Paris : " avec des ressources convenables, on exploitera la pêche, les échanges de pelleteries, les bois de construction, l'élevage, les mines, l'agriculture, l'industrie..." — Il en adresse *un second* au roi et à son Conseil (février 1618) concernant : — " le danger de laisser les rives du fleuve sans fortifications, — à cause du voisinage des Anglais et des Flamands — la nécessité de propager la foi parmi les infidèles ; —Québec sera appelé *Ludovica* ou *Louisville*, un temple y sera dédié au *Rédempteur* ; un fort dominera la rive gauche, un autre la droite (Lévis) ; — un troisième, à Tadoussac. — *Quinze* missionnaires séjourneront en Nouv.-Fr. ; — 300 *familles* seront la noyau de la colonie, ayant chacune au moins *quatre* personnes "...Hélas ! beaux rêves, sans lendemain !

3o **De Honfleur aux Trois-Rivières (1618)** : — le 22 mars, départ de Paris avec *Eustache Boullé*, son beau-frère, âgé de 18 ans ; — le 24 mai, de Honfleur avec Du Pont et *La Motte-Bourioli*.—Le 15 juin, à Percé, le 24 à Tadoussac. — L'hiver, près du cap *Tourmente*, Ch. Pillet et un serrurier, assassinés par les Indiens : prélude d'un massacre général, dont le complot est éventé, grâce au *Frère Pacifique*. — Terres d'Hébert chargées de blé ; jardins plantureux ! Les sauvages aux Trois-Riv. ; le 9 juillet, échange de promesses. — Longues aventures de Brûlé. — Le 15, à Québec, puis à Tadoussac, d'où, le 30, on appareille vers Honfleur (28 août).

VII° Compagnie des De Caen ou de Montmorency *vice-roi* (1621-25)

1o **Condé vend sa charge** : — sorti de prison (20 oct. 1619), il est rétabli *vice-roi*. — La Compagnie lui accorde 1,000 écus, dont il céde la moitié aux missionnaires de Québec : — " *seul service*, écrit N.-E. Dionne, qu'il rendit à la colonie." — Il songe alors à vendre sa charge à son beau-frère, pour la somme de 33,000 livres.

2o **Henri II, comte de Damville** (1595-1632) et **duc de Montmorency** — auj. canton de 5100 hab., en Seine-et-Oise (Ile-de-Fr.) — est promu à 17 ans *amiral de France*, — puis de *Bretagne*, sans être reconnu par les Etats de cette province, — Le sieur de *Villemenon* le détermine à prendre le contrôle de la Nouv.-Fr. — *M. Dolu*, grand audiencier du royaume, devient à Paris son intendant des affaires du Canada. — En 1622, le duc lutte contre les Hugnenots à Montauban et à Montpellier. — En 1625, il préside à la prise des îles de Ré et d'Oléron. — Pour un million, il vend sa charge d'amiral à Richelieu et se voit créer *maréchal* en 1629. — Mécontent du roi, qui lui a refusé le titre de *connétable*, il adhère à la révolte de *Gaston d'Orléans*, frère du roi : vaincu et fait prisonnier à Castelnaudary, il est décapité, en 1632.

3o **Intrigues contre Champlain** (1619) : — il dénonce au roi les vexations des agents de Québec contre les colons. — La Compagnie, en 1619, écarte l'importun *lieutenant* et n'envoie que Du Pont faire la traite.

4o **Les sieurs De Caen** : — le 1[illegible] août 1620, Du Pont rapporte l'enquête de Champlain à Dolu et celle [illegible]-B. Guers*, commissaire du vice-roi. — *Révocation du monopole*, qu[illegible] duré *six ans* sur *onze* et a enrichi la C[illegible]p. des Marchands. — Dolu fait choix des calvinistes, *Guillaume De Caen* et *Emery*, son neveu, négociants de Rouen ; — ils acceptent les obligations antérieures : au vice-roi 3,000 liv. par an, — à Champlain 200 liv, et 10 hommes mercenaires, — aux Récollets entretien, — *six familles* à recruter par année. — Fac[illegible] de prendre des actions dans la combinaison qui suivra le trafic de la saison de 1621. — Au printemps de 1622, *fusion* de la Comp. des Marchands avec celle des De Caen, sous le nom de **Compagnie de Montmorency**. — Un édit royal lui accorde le monopole jusqu'en 1635, même en dépit de tout nouveau vice-roi ou autre lieutenant; — les *cinq-douzièmes* des actions reviennent de droit à l'ancienne Comp. des Marchands. — Les sieurs de Caen restent *les directeurs* pour les 15 *années* — et ils le sont, bien qu'avec des intervalles, jusqu'en 1633 : — les honoraires de Champlain sont portés à 1200 liv., avec préséance et commandement à l'habitation.

1o **De Honfleur à Québec** (1620-24) : — le duc a continué à Champlain " l'honneur de sa lieutenance " — il lui ordonne de *fortifier* Québec " au mieux possible ". — " Sa Majesté a promis de donner armes et munitions de guerre pour la défense du fort ". — Le 7 mai 1620, encourageante lettre du roi. — Le 8, départ de Honfleur *avec son épouse*, — le 24 juin, à Gaspé ; — le 7 juillet à Tadoussac, où l'attend son beau-frère Eustache. — A Québec, messe solennelle et lecture publique de

VIII°

Séjour de

Champlain

XIe Voyage

(1620-24)

la *commission de lieutenant.* " Vive le Roi. " — Commencement du fort *Saint-Louis* sur la pointe ; réparations à l'habitation.

2o **Développements** : — tous les malaises semblent dissipés. — Champlain initie à la culture les sauvages de la banlieue. — Il sait ménager l'entente entre Algonquins, Hurons, Montagnais. — En 1623, 35 canots iroquois viennent trafiquer. — La traite rapporte de beaux bénéfices. — Le 28 juin, arrivage du vaisseau, sieur *Desdames*, P. *Nicolas Viel*, Fr. *Gabriel Sagard.* — Traite à l'embouchure de la riv. des Iroquois, — où Champlain pardonne au meurtirer des deux Français. — Le 2 août, 13 *interprêtes* et 3 Récollets suivent les Indiens dans leurs pays respectifs. — Travaux du fort, " du petit chemin, pour y monter avec facilité ". — En 1624, construction du magasin du fort St-Louis. — Le 2 juin, arrivée du pilote *Gascoin* ; — le 10 juillet de Guillaume De Caen : traite abondante à Québec, aux Trois-Riv. ; — le 4 août, visite de G. de Caen au cap Tourmente et îles adjacentes qu'il a reçus *en présent* du vice-roi.

3o **Retour en France (1624)** : — " Ayant hiverné près de 5 *ans*, nous fûmes assez mal secourus..., et n'avions pas de quoi remercier les Associés en cela ". — L'habitation nouvelle bien avancée ; — les matériaux assemblés "pour achever le fort ", sachant " qu'on n'en ferait rien." — Emery De Caen, chargé de l'intérim. — Le 18 août à Tadoussac ; le 21 départ ; le 25, à Gaspé, d'où appareillent 4 vaisseaux (6 sept.) ; — le 4 oct., à Dieppe. — A Saint-Germain-en-Laye, visite au roi et au duc de Montmorency, " lequel, pour certains troubles, se défait de sa charge, qui lui rompait la tête, la remettant à Mgr le duc de Ventadour, son neveu ".

1o **Maison de Lévy ou Lévis** : — ainsi nommée de la terre de *Hurepoix* — auj. *Lévy-Saint-Nom*, localité de 273 hab., près de Chevreuse, en Seine-et-Oise — remonte au XIIè siècle ; — se ramifia en 3 branches : maisons de *Lévy-Mircpoix*, de *Montbrun*, de *Lautrec-Villars.* — Celle-ci, en trois rameaux : maisons de *Lévy-de Florensac*, de *Courson*, de *Quélus*, — et les deux lignées ducales : de la *Voûte-Ventadour* et de *Charlus* : la première est érigée en duché, en 1578.

2o **Henri de Lévis (1596-1660), duc de Ventadour** — auj. commune de 906 âmes, en Corrèze (Limousin), — pair de France, prince de Maubuisson et comte de la Voûte, gouverneur du Languedoc, — achète, le 25 mars 1625, sa nouvelle charge *cent mille livres.* — De concert avec sa jeune épouse, *Marie-Liesse de Luxembourg*, lui entre dans les ordres sacrés, et elle, au Carmel. — Il aide de ses libéralités les missions du Canada. — Le roi par lettres patentes ratifie la mutation de la vice-royauté... Le 29 avril 1627, il démissionnera en faveur de Richelieu. — En sa mémoire, Champlain inscrit sur sa carte de 1632 : le *cap de Lévy* ; — en 1641, l'ingénieur Bourdon, de même ; en 1648, ce cap devient *la Pointe-Lévis.* — Son frère, *François-Christophe de Lévis*, comte

IX°

Le duc de Ventadour

vice-roi

(1625-27)

***

XIIè Voyage de Champlain

(1620-29)

de Biron, duc de *Damville* (Normandie), deviendra vice-roi de l'Amérique (1644-60).

3o Les Jésuites au Canada (1625) : — sur les instances du Récollet, *Irénée Piat*, délégué par ses Supérieurs, — sur la proposition faite au P. *Coton*, provincial des Jés. à Paris, — sur l'agrément du vice-roi, ils sont admis aux labeurs apostoliques en Nouv.-Fr. : les P. *Charles Lalement, Ennemond Massé, Jean de Brébeuf*, deux coadjuteurs *François Charton, Gilbert Buret*. — Refus des sieurs De Caen de les embarquer : le vice-roi, dirigé du P. de La Bretesche, S. J., leur force la main. — Le 24 avril 1625, ils montent à bord, ainsi que le P. Récollet, Jos. de La Roche-Daillon.

4o De Dieppe à Québec (1626-29) : — le 5 février 1625, le vice-roi maintient Champlain dans sa lieutenance ; — il force G. De Caen à nommer " un pilote catholique pour la conduite des vaisseaux " ; — *Simon de La Ralde*, son beau-frère, est désigné. — La flotte marchande compte *cinq bâtiments*. — Le 24 avril 1626, Champlain part de Dieppe sur *la Catherine*, — le 29 juin, à Tadoussac, le 5 juillet à Québec. — Le fort est tel qu'il l'a laissé ; — il l'agrandit de 2 bastions " pour retirer, à une nécessité, les habitants et les soldats à couvert ". — Au Cap Tourmente, " habitation des hommes pour la conservation du bétail ".

5o Déclaration de guerre des Iroquois (1627) : — en juillet 1627, nouvelle du massacre de *cinq Hollandais* par les Agniers. — Dès le 15 janvier, L. Hébert meurt d'une chute, " le premier chef de famille au pays, il vivait de ce qu'il cultivait ". — En juin, Emery fait la traite aux Trois.-Riv. : " Dix jeunes sauvages écervelés partent contre les Iroquois, sans avertir : rupture de la paix ". — Champlain délègue *Pierre Magnan*, le *Réconcilié* et deux Indiens auprès des Agniers à qui ils remettent un prisonnier : tous sont massacrés. — L'hostilité iroquoise ne se calmera plus .... Les sieurs De Caen refusent la main-d'œuvre nécessaire à l'achèvement du fort. — En sept., départ des vaisseaux : plaintes de Champlain par lettre au vice-roi. — Depuis le 26 juillet 1626, sont arrivés les Pères *Noyrot* et *de Nouë*, avec 20 engagés et des meubles, pour ériger la résidence des Jésuites, — Emery De Caen ayant refusé d'accueillir les Pères, l'année précédente.

1o Démarches du P. Noyrot : — le mauvais vouloir des De Caen est opiniâtre ; — le mécontentement de Champlain, fondé sur l'évidence des faits ; — deux opuscules anonymes, *la Plainte de la Nouvelle-France* (1621), et *Au roi sur la Nouv.-France* (1626), ont persuadé les esprits. — Débarqué en juillet 1626, le P. Noyrot rentre en France, en automne ; — en janvier 1627, il voit le roi et son Conseil, le vice-roi, surtout *Richelieu* : la cause est gagnée, — le règne mercantile et néfaste des sieurs De Caen touche à sa fin.

2o Essais d'organisation d'une grande Compagnie — en octobre 1626, le cardinal-ministre prend la titre de *Grand-Maître de la navigation* : — son bisaïeul, le vice-amiral *Guyon Le Roy Du Chillon* a lutté,

X°

Compagnie

des

Cent Associés

ou de la

Nouvelle-France

(1627-1663)

quarante années (1484-1520) contre Anglais, Espagnols, Turcs (à Lépante 1499), — et a fondé *Le Havre* (1571) ; — son grand père, son père se sont signalés sur mer, ainsi que son oncle maternel *Amador de La Porte*. — Le 26 mars 1626, de concert avec *Du Val*, *Le Mareschal*, *Antoine de Montmor*, le Breton *Guillaume de Bruc*, il projette en secret la formation de la *Compagnie du Morbihan*, lieu de son siège social ; — elle est reconnue par l'édit de juillet 1626 ; — en août, elle prend sur la charte le nom de *Compagnie des Cent Associés*. — Indignation générale en Bretagne (15 mars 1627). — L'opposition bretonne accommode les desseins d'une société hollandaise, en formation sous l'influence de *Nicolas de Witte-Scapencas* et du Brabançon *Francisque Billoty* : *la Compagnie de la Nacelle de Saint-Pierre fleur-délisée* : — nouvel échec.

3o **Compagnie des Cent Associés** ou **de la Nouvelle-France** : — Richelieu songe alors à créer des associations *particulières* : — *Compagnie de Saint-Christophe* (2 octobre 1626), — celle du *Maroc*, — du *Sénégal*, etc. — *La Compagnie des Cent Associés* limite son action à la Nouvelle-France, " depuis la Floride jusqu'au cercle artique, de Terre-Neuve à la Mer Douce et au delà." — Le 29 avril 1627, création de la Compagnie ; — le 7 mai, publication des 20 articles de la constitution : — *douze directeurs*, renouvelables par moitié tous les deux ans. — Seuls les Bretons se sont abstenus. — Le duc de Vantadour, le 30 juin 1627, perçoit 72,000 liv. pour sa charge, qui reste abolie pour l'Amérique jusqu'en 1644. — L'édit exige, en retour du monopole, le transport de 200 à 300 colons des deux sexes, en 1628, — jusqu'à concurrence de 4,000 en 15 années (1643), — et les frais de leur établissement sur terres arables, 3 ans durant. — En mai 1628, nouvel édit, signé *au camp devant La Rochelle*, excluant les Hugnenots de la colonie : exclusion bien méritée, de l'avis de M. Em. Salone (p. 46).

4o **Conséquences de la fondation** : — irritation, rancune, vengeance des De Caen ; leur refus d'embarquer les provisions des Jésuites ; rage de leurs coreligionnaires. — Le 26 janv. 1628, procédure des Associés contre l'arrêt d'interdiction du commerce ; — instance auprès du Conseil royal, qui tolère un *sursis d'un an*, le 15 mars et 6 avril 1628 ; — le 27 avril, expertise et état des lieux, accordés par le roi. — Coincidence, plus qu'imprévue, de l'invasion des *frères Kirke*, de leur pillage et de la capture de tous les bâtiments français !

CHAPITRE IV

La Perte de la Nouvelle-France

(1628-1632)

I° **Déprédation** des **Kirke** — **Prise de la** flotte de **Roquemont** (1628)

1o **Vengeance anglaise** : — le 19 avril 1628, Charles Ier émet la permission de délivrer contre la marine française des *lettres de marque*, c.-à-d. autorisation écrite d'armer en guerre et de faire *la course* (*corsaires*) sur les vaisseaux ennemis — *Jarvis* (Gervais) *Kirke*, marié à Dieppe depuis 40 ans, se hâte de les réclamer, avec des amis marchands de Londres. — Père de 5 garçons, qui ont vécu à Dieppe, il les place à la tête de trois navires londoniens, qui lèvent l'ancre au printemps et font escale à Terre-Neuve.

2o **La flottille au Saint-Laurent** (**1628**) : — David, l'aîné et amiral, aborde ensuite à *Miscou*, où il incendie l'enclos palissadé du sieur de La Ralde et sa station de pêcherie. — En remontant le golfe, il capture tous les bâtiments pêcheurs et les baleiniers basques. — Le 8 juillet, à bord de *la Bicaille*, en rade de Tadoussac, il envoie porter une sommation à Québec par son frère *Louis*, — lequel, sur sa route, brûle, tue, ruine tout au Cap Tourmente. — Champlain répond : " Livrer l'habitation en l'état où nous sommes, nous ne serions pas dignes de paraître des hommes devant notre roi, et mériterions un châtiment rigoureux devant Dieu . " — L'amiral anglais pense réduire Québec en interceptant la montée des vaisseaux français dans le fleuve. — Le vaisseau des Jésuites se dissimule derrière Anticosti, mais retourne en France (31 juillet).

3o **Prise de la flotte de Claude de Roquemont**: — il part de Dieppe, le 28 avril, avec *quatre vaisseaux*, montés par 400 colons, " fleur de la jeunesse de Normandie " ; — il est poursuivi, à Terre-Neuve, par le *Benediction* et *le Victory* ; — il dépose sa cargaison à Gaspé ; — rencontre la flotte anglaise vers la hauteur de l'île *Saint-Barnabé* (Rimouski), et n'en est rejoint que le lendemain, — Lutte d'artillerie : huit heures de combat, deux blessés à mort, le capitaine *Chausser* de Dieppe, le commis *Regnault* de Rouen, manque de munitions ; — Roquemont amène son pavillon. — David Kirke le garde prisonnier et le vice-amiral Raymond de La Ralde, les capitaines et les missionnaires, — tous les autres sont renvoyés en France. — De 14 bâtiments et 900 hommes, pris dans le fleuve et le golfe, il en emmène *six* en Angleterre (juillet 1628) et détruit les autres.

4o **L'hiver à Québec** : — l'intrépide Champlain, isolé et dépourvu de vivres, s'encourage contre les extrémités de la famine ; — quelles tortures pour son grand cœur ! — Industrieux et habile, il installe un moulin à bras, puis à eau, pour broyer les pois et le blé d'Inde ; — il échange les pelleteries pour les anguilles des Indiens ; — ses hommes vont à la recherche des racines comestibles.

1o **La flotte française** :— devant ce désastre, le roi arme *six* vaisseaux, selon l'instruction de Richelieu au chevalier de Razilly (18 juillet 1629; — Guillaume De Caen, *trois* pataches (16 mars 1629) ; — les Cent Associés, *deux* bâtiments ; — Les Jésuites, *une* barque. — Le 29 avril 1629, l'Angleterre signe le *Traité de Suse*, près de Turin ; — et la flotte française se disperse : Razilly se porte sur le Maroc ; — Emery De Caen, amiral de sa Compagnie, et *Georges Joubert*, amiral des Cent Associés se querellent et sont retardés à La Rochelle. — Emery arrive le premier à Gaspé, le 6 et le 13 juillet 1629, il remet vivres et munitions au commis Eustache Boullé, qui s'y est rendu.

2o **La flotte anglaise** (1629) :— en octobre 1628, sir Alexander apprend les succès de la campagne des Kirke dans le golfe ; — il croit prudent d'amalgamer au plus tôt sa Société avec la leur, sous le nom de *Compagnie Anglo-Ecossaise du commerce au Saint-Laurent*, — elle obtient son monopole, le 4 février 1629, avec autorisation d'évincer les Français de la Nouvelle-France et de détruire tous leurs comptoirs. — Armement de *deux flottes*, au printemps : — *l'une pour Port Royal*, sous les ordres de William Alexander fils, qui débarque au Cap-Breton *James Stewart Ochiltrie* et 50 colons : — *l'autre pour le Saint-Laurent*, sous le commandement de David Kirke (V. *Acadie*, fascic, spéc.).

II° Prise de Québec (1629)

3o **Capitulation de Québec** (20 juillet 1629) : — le 16 mai, Champlain envoie des éclaireurs à la recherche de vaisseaux à Tadoussac, à Matane ; — retour et insuccès, le 15 juin. — Le 26, Boullé part avec 30 hommes pour Gaspé et la France;—rencontre d'Emery de Caen qui les ravitaille le 13 juillet.—Le 17, arrivée à Québec de 12 canots hurons et du P. Brébeuf ; — le 18, signalement des Anglais. — *Kirke* s'est emparé de la pinasse de Boullé, qui est prinsonier avec ses hommes à Tadoussac ; — la pénurie de Québec est connue. — Trois bâtiments légers remontent le fleuve, sous le vice-amiral *Thomas Kirke* et son frère *Louis*. — Le 19 juillet, paraît une chaloupe avec drapeau blanc : — un gentilhomme apporte la sommation de la remise du fort et de l'habitation, assurant le lieutenant et les siens " de toutes sortes de courtoisie, d'une composition honnête et raisonnable ". — Exigences et noble conduite de Champlain ; — échanges de propositions : — articles signés, le soir du 19 : les Français, désireux de quitter Québec, seront transportés en Angleterre, et de là en France : les officiers garderont armes et bagages ; les soldats, leurs armes, costume, une robe de castor ; les Religieux, leurs livres et habillements ; les deux petites sauvageresses *Espérance* et *Charité* ne pourront point s'expatrier avec Champlain. — Le 20, *Louis Kirke* prend possession de Québec : tout le mobilier des Récollets et des Jésuites tombe entre ses mains. — Le sort de la colonie paraît scellé.

4o **Suites de la reddition** : — Champlain avise les familles françaises à rester sur leurs propriétés, — sauf à opter, en 1630, pour la France. — Quelques employés du magasin les imitent de plein gré. — Les interprètes, *Brûlé et Marsolet*, dont l'inconduite chez les Indiens est notoire,

se vendent au vainqueur à prix d'argent. — Le 21 juillet, remise à Champlain d'une copie de l'inventaire de l'habitation et du fort. — Les clés en sont confiés par Kirke à deux transfuges, *Le Baillif* d'Amiens et *Pierre Reye* de Paris. — Louis se montre courtois ; — il permet de célébrer une dernière messe (24 juillet). — jour du départ des prisonniers. — Rencontre, en aval du fleuve, du vaisseau *l'Hélène* d'Emery De Caen ; — le flibot du vice-amiral anglais accroche le beaupré de la patache française, qui pointe ses quatre pièces et couche 20 hommes sur le tillac ; — l'abordage allait s'opérer terrible, quand une voix de *l'Hélène* demande quartier. — A Tadoussac, lamentable fin de *Jacques Michel*, protestant dieppois, contre-amiral de David Kirke, qui ne recueille du blasphémateur que des insultes et des avanies. — Le 16 juin, le vaisseau des Jésuites parti de La Rochelle ; — il va faire naufrage au Cap-Breton, où périrent le P. Noyrot et le Frère Malot. — L'escadrille du capitaine *Joubert* des Cent Associés ne peut songer à la lutte contre les Anglais : — sa barque porte en France la triste nouvelle, — tandis que le capitaine *Daniel* avec *le Grand Saint-André* et *la Marguerite*, échappe au danger et fait campagne sur les côtes de l'Acadie. — L'amiral David, à Tadoussac, refuse aux catholiques la prière publique à terre.

La flotte lève l'ancre, le 14 septembre ; — le 20 octobre, elle relâche à Plymouth (Angleterre). — Huit jours après, les captifs s'embarquent pour la France. — Débarqué à Gravesend, Champlain se rend à Londres, dans le dessein de renseigner M. de Châteauneuf, ambassadeur de Louis XIII (29 octobre). — La campagne des frères Kirke se termina par la prise de 19 bâtiments français. — Phémomène inattendu et inconcevable : à Dieppe, (2, 10, 31 octobre, et 17 novembre 1629), les De Caen ont l'âme assez basse *pour incriminer* Champlain et la Compagnie de la Nouvelle-France de la perte de Québec et de la colonie ! ! (V. La Roncière, p. 634, t. IV.).

1o **Négociations de Champlain** : — le traité de Suse est ratifié, le 16 septembre 1629 ; — les prises anglaises ou françaises seront restituées, à l'issue de *deux mois* après le 24 avril, date du traité. — Charles Ier reconnaît caduque la prise de Québec. — Champlain appelle à Londres M. de Lauzon, directeur principal des Cent Associés ; — il se rend en France, le 30 novembre, s'embarque à *Rye* (comté de Sussex), arrive à Dieppe, — où il s'entretient avec le capitaine Daniel, s'arrête à Rouen chez les Jésuites, se rend à Paris. — Entrevue avec le roi, le cardinal, les douze directeurs de la Compagnie.

2o **Préliminaires diplomatiques** (1630) : — Châteauneuf réclame la restitution de Québec, de Port Royal, des fourrures et du mobilier des De Caen saisis à Québec, par les Kirke. — Le roi d'Angleterre, par son ambassadeur *lord Dorchester*, promet réparation et restitution, sans mentionner l'Acadie — où sont *les Ecossais*. — Les Cent Associés — dont chacun a versé 3,000 livres — ont perdu 2 flottes de 270,000 li-

III°
Traité
de
St-Germain-en-Laye
(1630-1632)

vres ; — emprunt de 40,000, pour en équiper une troisième (avril 1630) de *quatre* bâtiments ; — Razilly les doit protéger par *six navires* de guerre. — Frayeur et mécontentement de Charles Ier : — Richelieu consent à écarter Razilly ;— il veut temporiser, à cause de l'affaire du duché de Mantoue, qui se termine par le *traité de Cherasco* (avril 1631) sur l'initiative de Mazarin. — Deux vaisseaux vont en Acadie au secours de Charles de La Tour : deux autres, au Cap Breton et au Saint-Laurent, — où les Anglais continuent leur trafic.

3o **Reprise des négociations en 1631** : — entre *M. de Fontanay*, successeur de Châteauneuf, et *De Vic*. plénipotentiare anglais (janvier à mars) ; — entre *lord Montague* et le Conseil du roi, *à Dijon* (avril), — à *Londres* entre l'ambassade de France et le Conseil royal (mai) ; — *à Paris* (juin) sur la demande de la dot de la reine, non encore versée à Charles Ier ; — entre sir *Isaac Wake* et *Burlamachi* d'une part et Le Bouthillier, à *Compiègue*, à *Monceaux*, à *Troyes*, à *Fontainebleau* selon les déplacements de la Cour (août-oct.) ; — à Château-Thierry et à Metz (déc. à février 1632). — Enfin, le 29 *mars*, signature du traité à *St-Germain-en-Laye*, près de Versailles : — " tous les vaisseaux et leur cargaison — conservée ou *vendue*, et alors le prix est restitué — sont réciproquement restaurés ;—en été, remise de Québec et de Port-Royal ; — dans l'année courante, liberté du trafic aux négociants des deux nations ".

4o **Conséquences du traité** : — déception générale en Angleterre : — des frères Kirke surtout ; — de W. Alexander, qui se voit apaiser par la vicomté de Sterling (août 1632) ; — de Charles Ier, qui touche *douze cent mille* liv. de dot et en doit verser 42,000 de dommages-intérêts...

CHAPITRE V

La Recouvrance de la Nouvelle-France

I°
Recouvrement
de
Québec
(13 juillet 1632)

1o **Québec durant la conquête** (1629-32) : — en oct. 1630, deux artisans rapatriés informent Champlain de la mortalité parmi les Anglais ; — l'on n'a ni bâti, ni défriché, mais on a ensemencé les terres des Religieux. — Les *cinq ménages* français sont maltraités " de ceux qui se sont vendus à Kirke ". — En 1631, Emery se présente à la traite avec un permis de Richelieu : " les Anglais l'en empêchent et lui donnent des gardes en son vaisseau ". — Les colons espèrent revoir leurs compatriotes, " selon que la restitution leur a été annoncée."

2o **Retour des Français à Québec** (1632) : — en raison des pertes subies et du retrait du monopole, Richelieu, le 20 janvier, concède aux De Caen la faculté de trafiquer, une saison. — Le 18 avril, Emery met à la voile de Dieppe avec *la Salamandre* et *la Lionne*. vaisseaux du roi, et le sien, *l'Assomption*, transportant 40 hommes pour la place, et 3

Jésuites : *Paul Le Jeune, Anne de Noue, Gilbert Buret,* coadjuteur. — La reprise de prossession s'effectue, le 13 *juillet*, sur présentation à Louis Kirke des lettres patentes de Louis XIII, de Charles Ier, des Cent Associés. — Les Anglais sont rapatriés aux frais des De Caen, seuls autorisés pour la traite de l'année : faveur imméritée !

II°

XIIIe Voyage

de

Champlain

(1633)

1o Retour du Fondateur (1633) :— Pour dissiper les préjugés qui ont cours contre la colonie, Champlain a publié l'édition de 1632 : " Les Voyages...de l'an 1603 à l'an 1629 ":—tableau impartial et complet de tout l'effort, tenté par la France en Acadie et au Saint-Laurent... Le 13 février 1632, acte de cesssion de tous ses biens à son épouse. — Le 1er mars 1633, commission renouvelée de *lieutenant-général* de la Nouv.-Fr. — Les Cent Associés frêtent 3 *navires*, sous le commandement du capitaine *Du Plessis-Bochard*, montés par 200 personnes ; — le 23 mars, départ de Dieppe ; — le 23 mai, entrée en rade de Québec. — Le sieur Emery est relevé de ses fonctions provisoires et s'éloigne du Canada " les mains liées avec des chaînes d'or ", — mais la mémoire chargée d'un éternel opprobre !...

2o Essor de la colonie : — Il faut tout relever des ruines, tout créer à nouveau. — Pour accomplir un vœu, le Fondateur fait ériger une chapelle, sous le vocable de *Notre-Dame de Recouvrance*, puisqu'il *recouvrait* sa colonie ; — il y place la statue de la Vierge, retirée des débris du naufrage du P. Noyrot. — Il hâte les défrichements et la culture. — Il fait établir un fortin sur l'*îlot du Richelieu*, afin d'intercepter le trafic indien avec les Flamands et les Anglais. — Il s'apprête à renouer alliance avec les tribus indigènes, pour tenir tête aux Iroquois ; — il engage les Jésuites à les visiter et à élire domicile dans leurs régions respectives. — Il charge La Violette de construire aux Trois-Riv. (1634) un bon fortin qui puisse protéger l'habitation. — Il restaure le fort Saint-Louis, boulevard de la colonie ; — il promulgue des règlements, sauvegarde de l'ordre et de la paix. — Restauration de N.-D. des Anges : en 1636, ouverture du collège des Jésuites pour les enfants des colons, qui affluent de Normandie. — La Nouv.-Fr. devient une réalité, avec le retour de Giffard et de ses excellentes recrues : *Juchereau, Boucher, Guyon, Cloutier, Giroux*...Quel réconfort pour l'âme de l'héroïque Fondateur !

1o Derniers actes de Champlain (1635) : — le 15 août 1635, letrre à Richelieu, où il signale à son talent adm...tratif : — l'assiduité des Anglais dans le golfe Saint-Laurent, — la paix entre les diverses tribus sauvages, — les dangereuses relations entre les Iroquois et nos ennemis européens, — la nécessité de protéger les développements de la colonie par la présence à Québec d'une garnison, forte de 120 hommes " armés à la légère ", mais unis à 4,000 de nos alliés indiens, — l'assurance des progrès de la religion au Canada : — " le tout pour la gloire de Dieu." — Magnifiques programme que, par malheur, Riche-

lieu, diverti ailleurs par la guerre de Trente ans et trop confiant dans l'action des Cent Associés, ne songe pas suffisamment à exécuter.

2o Derniers jours du Fondateur : — au commencement d'octobre, attaque de paralysie : le héros se double d'un saint. — Sa résignation sublime, son abandon à Dieu, sa confession générale au P. Ch. Lalement, son directeur et ami. — Le 25 *déc.* 1635, il succombe : — " Sa mort a été remplie de bénédiction ; il perfectionna sa vertu avec des sentiments de piété si grands qu'il nous étonna tous . . . ." Toute la population accompagne sa dépouille à N.-D.-de-Recouvrance, où le P. Le Jeune prononce son oraison funèbre. — Québec a perdu son fondateur, la Nouv.-Fr, son père, la France un héros. . . En présence de son cercueil, lecture des lettres patentes de la Compagnie, qui confèrent le titre de *gouverneur provisoire* au chevalier de Malte, *Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort.*

III°

Mort de

de

Champlain

(1635)

Sa gloire

3o Gloire de Champlain — : un siècle plus tard, le P. de *Charlevoix*, S. J., fait de lui le plus bel éloge : — pas une seule voix discordante, ni protestante, ni catholique, n'est venue se mêler au concert d'harmonie en son honneur, depuis 300 ans. — Nul parmi les panégyristes n'a paru plus sincère et plus éloquent que *M. Emile Salone* dans sa thèse de doctorat sur *La Colonisation de la Nouv.-France* (p. 52 et 53) : " L'*homme* supporte victorieusement toutes les comparaisons. C'est un Cortez, lorsqu'il marche, seul, à la palissade des Iroquois, et lorsque dans sa bicoque de Québec, avec une poignée d'affamés, il tient en respect la flotte des Kertk. . . Et le patriarche qui témoigne et qui inspire tant de confiance et tant d'amour aux indigènes n'est-il pas le modèle, nullement surpassé de W. Penn. . . ? — Le *rôle* est, comme l'homme, *unique*. . . Un seul homme ne peut jamais suffire à l'*exploration*, à la *conquête*, à la *mise en train* de la colonisation. Champlain a assumé la triple tâche. . . Il a été seul pour mener à bout cette œuvre de titan, seul, et pis que seul, puisqu'il a eu jusqu'au dernier jour à combattre, ici contre l'hostilité d'hommes d'affaires dont il dénonce les manques de parole, là contre l'ignorance et l'apathie de ceux pour lesquels il acquiert un empire. . . "

Cette gloire, tout le peuple canadien français — et même les Américains — a voulu la rajeunir de mille manières ; car le nom de *Champlain* est signalé sur les monuments, les places publiques, les localités et par les œuvres et les institutions. . . — En juillet 1908, la célébration à Québec du 3e centenaire a provoqué un extraordinaire enthousiasme, un immense concours de la nation et de l'étranger. L'Eglise et l'Etat se sont associés dans l'expression publique de leur hommage et de leur vénération. Dès le 24 juin, Mgr Bégin publiait une élogieuse lettre pastorale, où il exhortait les descendants des premiers colons à honorer, à exalter la mémoire de l'immortel Champlain. . . Son Altesse Royale, le Prince de Galles, — auj. Georges V — vint présider les fêtes civiques (19-31 juillet). Huit grands *tableaux historiques* — dénommés *pageants* — scènes animées, organisées par M.

Lascelles de Londres, exécutées avec le concours des Hurons, des Iroquois, des Montagnais, des Abénakis..., se déroulèrent chaque soir sous les yeux ravis de l'immense multitude...

- - - -

CHAPITRE VI

L'Église naissante

1°

Les Récollets

(1615-29)

1o **Les missionnaires Récollets (1615-29)** : — choisis dans la *Province de Saint-Denis* ou *de Paris*, demandés par Champlain (1614), envoyés par Rome, avec juridiction verbale (1615), écrite (1618) — Le 24 avril 1615, s'embarquent à Honfleur les Pères *Denis Jamet*, *Jean Dolbeau*, *Joseph Le Caron*, le Frère *Pacifique Duplessis*. — Le 24 juin, première messe sur les bords de la *Rivière-des-Prairies*, — le 25, première à Québec dans la chapelle construite près de l'*habitation*. — Le lendemain, départ du P. Le Caron pour la Huronie (1515-16). — En 1617, arrivée du P. *Paul Huet* ; — en 1619, du P. *Guillaume Poulain*, — en 1620, du P. *Georges Le Baillif*, — en 1622, des Pères *Guillaume Galleran* et *Irénée Piat*, — en 1623, du P. *Nicolas Viel* et du Fr *Gabriel Sagard* ou *Théodat*. — Au retour de la Huronie, en juin 1625, le P. Viel est assassiné par ses compagnons hurons et son corps jeté dans le rapide, nommé depuis le *Saut-au-Récollet*. — En 1625 arrivée du P. *Joseph de La Roche d'Aillon*, avec les Pères Jésuites.

2o **Leurs oeuvres** : — ils fondent (sur l'emplacement actuel de l'Hôpital-Général à Québec) le *Séminaire St-Charles* pour les enfants indigènes — ainsi nommé du bienfaiteur *Charles des Boves*, curé de Pontoise (près de Paris), ainsi que la rivière *Saint-Charles* ; — leur résidence attenante est appelée *Notre-Dame des Anges*, en mémoire de saint François d'Assise. — Missions aux Hurons (1615-29), aux Montagnais de Tadoussac et des environs, aux Algonquins des Trois-Rivières. — Essais d'enseignement primaire dans ces missions. — Ouvrage du Fr Sagard : *Le Grand Voy. du pays des Hurons*, (Paris 1632), avec l'appendice *Dictionnaire de la langue huronne*, — œuvre réimprimée en 1636, sous le titre d'*Hist. du Canada*... — En 1629, départ des Récollets avec Champlain et les Jésuites. — Ils ne reviennent au Canada qu'en 1670, amenés par Talon. — Leur tentative d'évangélisation mérite les plus grands éloges : — elle fut entravée par le manque de ressources, contrecarrée à dessein par " une partie des Associés — les *De Caen* et leurs *commis* de magasins à Québec, tous calvinistes qui n'avait rien moins à cœur que la religion catholique s'établît au Canada ". (Champlain).

1o **Les missionnaires Jésuites (1625-29)** : — appelés au Canada sur les instances mêmes des Récollets, en nombre trop restreint (1624). —

IIo

Les Jésuites

(1625-29)

(1632-35)

Le 24 avril 1625, départ des Pères *Charles Lalemant*, *Ennemond Massé*, *Jean de Brébeuf*, des Frères *François Charton* et *Gilbert Buret*. — Le Le 10 mars 1626, concession par le vice-roi, duc de Ventadour, " des terres contenues entre la rivière de Beauport et le ruisseau Saint-Michel ". — Construction, au confluent du Lairet et de la rivière Saint-Charles de la résidence de *Notre-Dame des Anges*. — L'été, arrivée des Pères *Philibert Noyrot* et *Anne de Noue*.—Le premier rentre en France, en automne; il décide Richelieu à fonder (26 avril 1627) la *Compagnie des Cent Associés*. — Le 16 juin 1629, le P. *Barthélemy Vimont* débarque au *Grand-Cybou* (N.-E.), ainsi que le P. de *Vieuxpont*. — En 1629 retour des Hurons du P. de Brébeuf : le 20 juillet, prise de Québec, et rapatriement des missionnaires.

2o **Retour des Jésuites seuls (1632-35)** : — Richelieu *ne veut* au Canada qu'un *seul* Ordre religieux. — En 1632, à Québec les Pères *Paul Le Jeune* et *de Noue*. — En 1633, le premier établit une *petite école*, continue *les Relations*, inaugurées en 1626, ouvre le *Séminaire* des Indiens, reçoit l'aide des Pères Massé et de Brébeuf. — En 1634, au Cap-Breton, les Pères *Antoine Daniel* et *Donat* sont remplacés par les P. *André Richard* et *Julien Perrault* ; — arrivée des P. Ch. Lalemant et *Jacques Buteux*. — Missions aux Hurons, à Miscou, aux Montagnais, aux Trois-Rivières. — En 1637, les Jésuites sont au nombre de 23 Pères et de 6 coadjuteurs.

IIE PARTIE

RECRUTEMENT, ESSOR, COLONISATION

(1635-1665)

CHAPITRE I

Le Recrutement

I° Etat *de la métropole* (1648-59)

1o **Jules Mazarin** (1602-1661) : — né à Pescina dans les Abruzzes, capitaine au service du pape, *diplomate habile*, délégué en France (1634) comme nonce extraordinaire. — Richelieu, séduit par la souplesse de son esprit, le prend à son service, le fait naturaliser (1639), obtient pour lui, bien qu'il ne fût pas prêtre, la chapeau de cardinal (1641), le recommande, à sa mort, à Louis XIII. — Il fut un *administrateur déplorable* ; — il laissa dépérir le commerce, l'agriculture, la marine, l'industrie, légua aux siens une immense fortune, scandaleusement acquise.

2o **Anne d'Autriche** (1602-1666) : — fille de Philippe III d'Espagne, *régente du royaume* à la mort du roi Louis XIII (1643), persécutée par Richelieu, prévenue d'abord contre Mazarin, eut ses beaux jours de règne, de 1644 à 1648. — Elle donne toute sa confiance au cardinal Italien, son ministre, dans la suite.

3o **Les deux Frondes** (1648-1652) : — La Guerre de Trente ans, qui a détourné l'attention et l'aide de Richelieu des colonies, se termine par *les traités de Westphalie* (1648). — Mazarin, pour couvrir les énormes frais de ce conflit et subvenir à ses prodigalités, exige de nouveaux impôts : mécontentement des Parisiens ruinés par la guerre. — Le Parlement refuse l'enregistrement des taxes nouvelles : d'où *la Froude parlementaire* (1648-49).—Elle dégénère en révolte coupable et frivole de la noblesse contre la Régente et son ministre : c'est *la Froude des princes* (1650-52). — L'Espagne n'a pas signé la paix de Westphalie : elle continue les hostilités en Flandre, durant dix années (1649-1659).— Elle ne désarme que par la signature du *traité des Pyrénées*, qui est scellé par le mariage de Louis XIV avec *Marie-Térèse*, fille de Philippe IV (9 juin 1650)... Ces troubles civils et cette guerre ont leur repercursion sur la Nouvelle-France, Canada et Acadie, de 1648 à 1660.

II°
Instruments
du
recrutement
colonial

1o **La Compagnie des Cent Associés (1627-63)** : — ruinée, dès le début par les prises des Kirke ; — en 1632, son revenu n'est que de 10,000 livres. — Aussi, une *première Compagnie particulière* est formée par un groupe des Associés : elle assume la charge de peupler la Nouvelle-France.

2o **Procédé ingénieux** : —sans ressources suffisantes, elle se met à octroyer de larges *concessions* de terrain à des hommes entreprenants. —Ceux-ci, à leur tour, sont intéressés à morceler leurs seigneuries, en les cédant par portions à des *censitaires*. — La condition, imposée par la Compagnie, se borne au paiement " d'une maille d'or d'une once ", en hommage lige, à chaque mutation de possesseur.

3o **Réclame efficace des Jésuites** : — dès 1635, Richelieu, voué tout entier à l'abaissement de la maison d'Autriche, délaisse la Nouv.-France. — Mais les Jésuites missionnaires secondent aussitôt les intentions de la Compagnie particulière : — c'est par la publication et la diffusion en France de leurs *Relations annuelles*. — De 1632 à 1670, le succès est immédiat en levées de colons, immense en ressources pécuniaires, fécond en fondations d'œuvres.

III°
Etablissement
des
premiers colons
(1634-39)

1o **Premiers essais** :—en réalité, la colonisation est inaugurée, du vivant même de Champlain, entre 1633 et 1636. — Le 15 janvier 1634. *Robert Giffard*, originaire de Mortagne (Perche), chirurgien (médecin), qui a vécu à Québec avant la conquête, obtient *Beauport* en fief de la Compagnie particulière. — Le 14 mars, à Mortagne même, il en cède 1,000 arpents par devant notaire à *Jean Guyon*, simple artisan. — Il en partage encore avec d'autres colons, ses compatriotes Percherons : les familles *Juchereau* de la Ferté-Vidame et des Châtelets, des deux *Boucher*, des *Cloutier*, des *Giroux*. . . : — en tout une quarantaine de colons résolus. — Ainsi le chirurgien, comme seigneur de Beauport, devient le plus habile recruteur de la colonie.

2o **Nouvelles concessions** : — en 1635, la seigneurie de *Beaupré* à *Antoine Cheffault* de la Regnardière, secrétaire des Cent Associés, qui ne vint point au Canada, soit " 15 lieues de côte sur le fleuve ", — qu'il transporte à une compagnie, dont les principaux membres sont *Jean Rosée* et *Olivier Le Tardiff* ; — ceux-ci, en 1636, ont pour censitaires : *Pierre Legardeur de Tilly* et de *Repentigny*, *Leneuf de la Poterie* et *du Hérisson*. — En 1636, la Rivière-Bruyante (Chaudière) à *Simon Le Maistre* ; — le 15 janvier, l'île de Montréal à *Jacques Girard Denis*, sieur de *la Chaussée*. — En 1637, Sainte-Croix aux *Ursulines*, non encore établies à Québec ; — le fief Godefroy et de Linctôt à *Jean Godefroy* ; — celui du fort à *Michel Godefroy* ; — celui de Dautré à *Jean Bourdon*, ingénieur du roi. — En 1638, une partie de l'île d'Orléans à *Castillon*, des Cent Associés ; — les Grondines aux *Hospitalières*, non encore établies ; — en 1639, la région de Batiscan aux *Jésuites*.

3o **Cupidité de M. de Lauzon** : — président des directeurs, en 1635, il accorde à son fils, au berceau, *François*, la seigneurie de la Citière

qui s'étend de la rivière Saint-François au lac Saint-Louis ; — en 1636, six lieues de front et six de profondeur sur la rivière Bruyante, retrocédée par Le Maistre ; — en avril 1638, l'île de Montréal, retrocédée par La Chaussée : tous deux n'étant que des prête-noms.

4o Censives : — la Compagnie des Cent-Associés distribue elle même des terres en censive : — en 1633 et 1634, des lots aux Trois-Rivières à *Jacques Hertel*... ; — en 1637, aux frères *Caumont* sur la rivière Saint-Charles, — aux familles *Maheu*, à *Henri Pinguet*....

IV° Provenance des *colons*

1o Groupe de Normandie, du Perche : — de 1615 à 1665, il compte, selon Ferland, 125 hommes ; — entre autres, outre les seigneurs et les censitaires *Nicolet*, *Marsolet*, *Lemoyne*, *Mercier*, *Paradis*, *Gagnon*....

2o Groupe du Maine et de l'Anjou : — établi, en 1653, à l'île de Montréal par M. de Maisonneuve : — 90 hommes de la Sarthe, 47 de La Flèche et des environs, 9 soldats du Château-La-Vallière (Touraine).

3o Groupe du Poitou, de l'Aunis et Saintonge : — vers 1650, arrive un détachement de 72 hommes environ, parmi lesquels l'ancêtre de l'historien *Garneau* et celui de sir Wilfrid Laurier...

4o Groupe de l'Ile-de-France et de Bretagne : — peu nombreux ; — il comprend surtout les *Filles du roi* ou orphelines des hospices, dirigées aux frais du roi au Canada pour s'y établir...

5o Valeur morale : — à diverses époques, l'on a calomnié l'origine des familles canadiennes. — L'histoire repousse ces méchancetés, par les témoignages écrits de Pierre Boucher, de Dollier de Casson, de vingt autres, qui précisent formellement. — Jusqu'à 1665, Tanguay ne note que 4 *alliances* avec les indigènes.

V° Fondation des Trois-Rivières (1633-34)

1o La Violette : — en sept. 1634, il est commis par Champlain à la fondation d'un poste aux *Trois-Rivières*.— En 1633, selon M. Sulte, l'interprète *Jean Godefroy* y réside, ainsi que le firent en 1620 les missionnaires Récollets. — Deux Jésuites, le P. Le Jeune et le P. Buteux, suivent La Violette. — Ce poste a souvent jusque-là servi de rendez-vous pour la traite des fourrures ; — jusqu'en 1636, il en est le centre principal.

2o Premiers habitants : — les Jésuites en ont la seigneurie, en vue de l'entretien de leur mission. — En 1639, 14 chefs de famille y cultivent leurs fiefs, la plupart interprètes : Jacques Hertel, Jean et Thomas Godefroy, Jean *Sauvaget*, François *Marguerie*, Guillaume *Pepin* dit *Tranchemontagne*, Guillaume *Isabel*, *Blondel*, *Baron*...

3o Commandants, gouverneurs : — La Viollette (1634-36) ; Marc-Antoine de Châteaufort (1636-38) ; André de Malapert (1639) ; François de Champflour (1639-42) ; Durocher (1654 ; — de nouveau Champflour (1643-45) ; un intérim de Jean Bourdon (1645). — Jacques Leneuf de la Poterie (1645-48) ; Charles Legardeur de Tilly (1648) et (1650-51). — Intérim de Duplessis-Bochart et de Pierre Boucher

(1652-53) ; Boucher (1653-58) ; Leneuf de la Poterie (1658-63) ; Boucher (1663-68) ; — René Gauthier, sieur de Varennes (1669-89).
4o **Population** : — en 1645, autorisation d'élire un syndic ; — en 1665, en dépit des incursions et des massacres, la population compte 60 familles environ.

VI°

Fondation

de

Ville-Marie

ou

Montréal

(1642-1665)

1o **Jérome Le Royer de la Dauversière** : — receveur des tailles à La Flèche — ville actuelle de 10,660 hab. (Maine), — homme très pieux, de fortune modeste, est secondé par le riche abbé *Pierre Chevier*, baron de *Faucamp*. — Tous deux acquièrent l'île de Montréal : M. de Lauzon la leur concède (17 déc. 1640). — Ce sont les deux initiateurs de la colonie montréalaise.

2o **Société de Notre-Dame** ou **de Ville-Marie** : — ils s'associent le baron de *Renty*, l'abbé *Olier*, Louis d'*Ailleboust* de Coulonges, un autre personnage inconnu ; — puis le chevalier de Malte, *Paul de Chomedey*, sieur de *Maisonneuve*, mademoiselle *Jeanne Mance*, et par celle-ci madame *de Bullion*, veuve du surintendant des finances, l'opulente " Bienfaitrice inconnue ". — Le 13 février 1644 la reine Régente accorde aux Associés des lettres patentes pour Ville-Marie.

3o **Paul de Maisonneuve** (1600-76) : — gentilhomme champenois, gagné à la mission de la Nouvelle-France par la lecture des *Relations*, — s'embarque avec 48 personnes à La Rochelle (mai 1641);—une autre recrue de 12 de Dieppe l'a devancé à Québec : en tout 65 personnes, dont 5 femmes seulement (8 août).—Inspection d'un site propice à Ville-Marie ; retour et hivernage à Sillery.—Le 18 mai 1642, première messe et installation à la *Pointe-Saint-Charles*, Ville-Marie. — Nouvelle recrue de 12 colons, de France, avec munitions et provisions. — En décembre, plantation d'une grande croix sur le *Mont-Royal*. — En 1643, arrivée de 40 nouveaux artisans, parmi lesquels *Louis d'Ailleboust* sieur de Coulonges, ingénieur militaire. — Hurons et Algonquins admirent les maisonnettes en bois et le fort palissadé, la chapelle de *Notre-Dame*. — On ensemence le sol avec succès.

4o **Jeanne Mance** (1606-1673) : — humble jeune fille roturière de la Champagne, coopératrice de M. de Maisonneuve, inspirée pour l'œuvre des missions par la lecture des *Relations*. — La bienfaitrice est madame de Bullion, qui lui verse successivement environ 400,000 livres ! — En automne 1643, elle fait construire l'*hôpital*, édifice de 60 pieds de long sur 24 de large, et le place sous le vocable de *saint Joseph*. — Le 3 octobre 1659, les *Hospitalières de La Flèche* inaugurent l'œuvre de l'Hôtel-Dieu. — *Mance*, bourg de 314 âmes (Lorraine actuelle).

5o **Marguerite Bourgeoys** (1620-1700) : — originaire de Troyes, en Champagne — perd son père en 1647, conjure (1653) M. de Maisonneuve de l'emmener à Ville-Marie ; — arrive à Québec, le 22 septembre et bientôt à Montréal (16 novembre). — La population est de 196 âmes ; — Marguerite Bourgeoys, se livre surtout à l'instruction des jeunes filles. — Dans un voyage en France (1659), elle s'adjoint

trois anciennes compagnes de la *congrégation externe* des Sœurs de Notre-Dame. — C'est l'origine de son propre Institut à Ville-Marie...

6o **Les Sulpiciens** :— En 1655 M. de Maisonneuve et M. d'Ailleboust vont supplier *M. Olier* de leur accorder des missionnaires. — Le fondateur de Saint-Sulpice y consent ; — il désigne messieurs de *Queylus, Souart, Galinier, d'Allet.* — La *Société de Notre-Dame de Montréal* entre en possession de *toute l'île,* le 23 avril 1659. — Le 9 mars 1663, elle en fait donation au *Séminaire* de Saint-Sulpice, avec le gouvernement de l'île, le droit de justice et de police, un fort et des munitions, droit de cité pour les Indiens, de navigation sur le St-Laurent, etc.

CHAPITRE II

Les Gouverneurs

1o **Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort** : — chevalier de Malte, lieutenant de Champlain (1633) — qui a gouverné 24 ans, avec tout pouvoir, au nom du roi et des compagnies — , devient, à son décès, *gouverneur provisoire* (déc. 1635 — juin 1636) ; — ensuite commandant aux Trois-Rivières (1636-38), cédant la place à *Charles Huault de Montmagny.*

2o **Antécédents** — appartient à une illustre et ancienne famille de robe et d'épée ; — les *Huault* sont marquis de Vaires et de Bussy, seigneurs de Bernay et de *Montmagny,* — aujourd'hui commune de 1,420 âmes (Seine-et-Marne). — Il étudie chez les Jésuites, à Paris. — Le 3 août 1622, il s'agrège à l'Ordre de Malte et fait son apprentissage d'officier de marine.— En 1632, sous la direction de Richelieu, il est mis en charge des intérêts de la Compagnie de la Nouvelle-France.

3o **Nominations au gouvernement** : — une première fois, le 15 janvier 1635 — en prévision sans doute de la fin prochaine de Champlain, — la seconde, en 1639 ; — la troisième, en 1642 ; — la quatrième, en 1645-48. — Les commissions l'autorisent " à juger en dernier ressort tant les soldats que les habitants." — Son secrétaire est *Louis de Bréhant de l'Isle,* chevalier de Malte ; — ses officiers sont les sieurs de *Saint-Jean,* de *Malapert,* de *Maupertuis.* — Il débarque à Québec, le 12 juin 1636.

4o **Administration** : — en 1636, il trace les dessins d'un fort plus apte à résister aux surprises, l'alignement des rues de Québec qu'il nomme *Saint-Louis* (Louis XIII), *Sainte-Anne* (Anne d'Autriche), *Mont-Carmel* (Ordre de Malte), etc.; — il dessine " le jardin du fort ". — Il fait agrandir l'habitation des Trois-Rivières ; — il monte au Mont-Royal, nomme l'île *Montmagny* (Ile-Jésus).— Il reconnaît la côte de Beaupré. — En 1637, le commandeur de *Sillery,* à Paris, fait fonder à ses frais par le P. Le Jeune la résidence de *Sillery,* en faveur des in-

I°

Charles Huault

de

Montmagny

deuième

gouverneur

(1636-1648)

digènes. — Le 1er mai 1637, le gouverneur dresse, en face de N.-D. de Recouvrance, un grand *mai*, dont l'écusson porte les noms de *Jésus, Marie, Joseph*,— usage qui s'est perpétué avec modification dans la province de Québec. — En 1638, magnifiques feux d'artifice et réjouissances, pour honorer la naissance de *Louis XIV*. — En 1639, le 1er août, il fait un religieux accueil aux Ursulines et aux Hospitalières. En 1640, fondation par le P. Buteux d'une *réduction*, semblable à celle de Sillery, aux Trois-Rivières. — L'incendie consume la maison, l'église, la chapelle du gouverneur. — En 1641, passage de M. de Maisonneuve, qui refuse à M. de Montmagny de s'établir à l'île d'Orléans ; — malentendu réciproque, l'hiver, et qui se dissipe en 1642. — Construction d'un fort à l'embouchure du Richelieu. — *Sillery*, commune de 643 hab. (Marne).

5o **Incursions iroquoises** : — " Il serait difficile d'expliquer quels soins et quelles peines s'impose chaque jour le Gouverneur pour aplanir les difficultés de la colonie." (*Relation* de 1643). — Sept à huit cents ennemis harcèlent les ouvriers du fort ; — le chevalier de Malte se fait soldat. — On connaît la fin héroïque de *René Goupil*, de *Louis Lalande*, du P. *Isaac Jogues* (1646), les tortures du P. *Bressani*. — Pour les sauver le gouverneur échange une active correspondance avec le commandant d'Orange. — En 1645, impuissant à tenir tête aux barbares, il traite habilement avec eux aux Trois-Rivières. — Iroquois et Hurons l'appellent *Ononthio* ou " la grande montagne ", plutôt en raison de sa haute stature ; — l'appellation passe à ses successeurs.

6o **Derniers événements** : — Le 23 juin 1646, le chevalier inaugure à Québec la coutume des *feux de la Saint-Jean-Baptiste* ; — le dernier jour de décembre, il fait représenter le *Cid* de Corneille. — La même année, il s'acquiert la seigneurie de la *Rivière-du-Sud*, de l'Ile-aux-Oies et aux Grues : — c'est le futur comté de *Montmagny*. — C'est aussi l'année de la fondation de la *Compagnie des Habitants*.

7o **Son départ ; son caractère** : — " Le 23 septembre 1648, repartit le vaisseau amiral, commandé par M. de Montmagny." (Journal des Jésuites). — A Paris, il se voit nommer *receveur du prieuré* de France par le Grand Maître de Malte. — En 1652, celui-ci lui confie le gouvernement de l'île Saint-Christophe (Antilles) ; — il y meurt en 1654, croit-on, car son frère *Adrien* vend sa seigneurie du Canada à Louis Chartier de Lotbinière. — " Homme de courage, cœur français, administrateur vigilant, il joignit aux vertus civiles et militaires les plus hautes vertus chrétiennes. S'il ne fait pas oublier le vertueux Champlain, il adoucit, par l'harmonieux ensemble de ses brillantes qualités, les regrets universels qu'avait laissés la mort du fondateur de Québec." — Les arrêts du 27 mars 1647 et du 5 mars 1648 décrètent que les pouvoirs des gouverneurs seront désormais renouvelés *tous les trois ans*.

II°

Louis

D'Ailleboust

troisième

gouverneur

(1648-1651)

1o **Origine et famille** : — Pierre d'Ailleboust, allemand d'origine, médecin de François Ier ; — Charles, abbé de Sept-Fonds, évêque d'Auxerre (1574) : — Jean (1593), médecin de Henri IV ; — Antoine son père, est conseiller du prince de Condé. — Il épouse Barbe de Boullongne (1638) ; — il était sieur de *Coulonges*. — aujourd'hui localité de 533 âmes, dans l'Aisne (Champagne) ; — tous deux s'agrègent, en 1641, à la Société Notre-Dame de Ville-Marie.

2o **A Ville-Marie (1643-48)** : — " Le 15 août 1643, M. d'Ailleboust, très honnête et vertueux gentilhomme, avec sa femme et sa belle-sœur, et une sainte troupe, aborde à Québec." (*Relation*, 1643). — Habile ingénieur, il est chargé par M. de Maisonneuve d'ajouter deux bastions aux angles du fort. — Puis, il se fait défricheur, jardinier, architecte des constructions privées, dont il fait autant de redoutes. — En 1645, il remplace Paul de Chomedey, appelé en France. — En 1647, il traverse l'océan, comme négociateur des affaires publiques. — Le 2 mars, Mazarin lui accorde la succession de M. de Montmagny.

3o **Au gouvernement de Québec** : — au retour, il reçoit à La Rochelle le titre d'*amiral* de la flotte, et arrive à Québec, le 22 août 1648. Il inaugure la nouvelle administration, selon l'édit du 5 mars : — le Conseil de Québec comprend *le gouverneur, le Supérieur des Jésuites, deux habitants* élus, tous les trois ans, par les syndics de Québec, des Trois-Rivières, de Ville-Marie. — Ce Conseil a pleins pouvoirs pour toutes les questions. — Le salaire du gouverneur de Québec est de 10,000 livres ; de 3,000 pour les deux autres. — M. d'Ailleboust organise un *camp-volant* ou corps de troupes — d'abord 40, puis 70 hommes — qui tient la campagne pour observer ou inquiéter l'ennemi ; — il en donne le commandement à son neveu, *Charles d'Ailleboust*, sieur de *Musseaux* (1649) — localité, située près de Langres (Champagne), — qui est l'ancêtre des familles : de Musseaux, de Coulonges, de Périgny, d'Argenteuil, de Mantet...

4o **Dispersion des Hurons** : — le gouverneur augmente la garnison de Montréal et le traitement de M. de Maisonneuve ; — il met les Jésuites en possession de leur seigneurie de La Prairie-de-laMadeleine. — Mais le déplorable événement est l'anéantissement et la dispersion des Hurons, nos alliés, par les Iroquois envahisseurs. — En 1648, meurtre du P. Daniel ; — en 1648, torture et mort des Pères de Brébeuf et Charles Lalemant ; — en 1650, le P. Ragnenau amène à l'île d'Orléans 5 à 600 fugitifs de la Huronie.

5o **Défense héroïque** : — en 1650 et 1651, les Iroquois se ruent sur les trois villes : Montréal, Trois-Rivières, Québec ; — leur audace n'est mise en échec que par l'indomptable énergie des défenseurs. — Nul renfort ne vient de France, qui est en guerre civile. — Le gouverneur a fortifié les trois places de résistance. — Son mandat l'autorise à conclure avec l'Anglais et le Hollandais un traité d'ailliance contre les Cinq-Cantons ; — sans aucun succès. — Le 12 octobre, il remet le gouvernement aux mains débiles et inexpérimentées de M. de Lau-

zon, — " laissant sans regret une place où il était le témoin de la désolation de la colonie." (Charlevoix).

6o **Vie privée ; sa mort** : — il se retire dans sa terre de Coulonge — aujourd'hui *Spencer Wood* ; — en 1653, il est élu syndic ; il établit à Percé avec des associés une pècherie, — se rend souvent à Ville-Marie — séjourne deux années en France (1655-56). — En 1657, il est *gouverneur* intérimaire. — En 1658, il gagne Ville-Marie, où il meurt sans postérité, le 31 mai 1660. — Dans sa personne, la colonie aux abois perd un homme de caractère ferme, laborieux, désintéressé, brave autant que pieux et modeste.

III°

Jean de

Lauzon

quatrième

gouverneur

(1651-1656)

1o **Antécédents** : — il descend d'une ancienne famille de robe, originaire de Bretagne, émigrée dans le Poitou. — Son père, *François de Lauzon*, seigneur de *Lirec*, s'établit à Paris, où il devient conseiller au Parlement (1581). — Né en 1584, *Jean* entre dans l'administration, est nommé conseiller (1613), termine les procès de haute trahison des ducs de Montmorency (1632) et d'Epernon (1634). — *Intendant* de Guyenne et du Dauphiné, il est élu *président des douze directeurs* des Cent Associés. — A ce titre, il se fait attribuer au Canada un immense domaine (1635-36). — En 1640, il fait cession de l'*île de Montréal* aux *Associés de N.-D.* de Ville-Marie. — En 1649, il accorde des fiefs à *Jacques Coquerel*, à *Pierre* et à *François Miville*.

2o **Administration coloniale** : — le 17 janv. 1651, il est nommé *gouverneur* ; — le 13 oct,. il débarque à Québec avec ses deux fils, *Jean* et *Louis de la Citière*, — ainsi que *Louis Théandre Chartier* de *Lotbinière*, *Mathieu D'Amours*, sieur *des Chauffours*, *Nicolas Le Vieux*, sieur de *Hauteville*, Denis *Ruette d'Auteuil*, *Duplessis* de *Kerbodot*, *Guillaume Després*... — En 1652, arrivée de son fils *Charles*, qu' épouse Marie-Louise Giffard. — M. de Lauzon institue les charges de *grand sénéchal*, en faveur de Jean son aîné, — de *grand-maître* des eaux et forêts, en faveur de *Charles*, — de *lieutenant-général* civil et criminel, — de *lieutenant-particulier*, — de *procureur-général*. — La colonie végète dans un état d'extrême faiblesse : — le gouvernement ne peut compter ni sur alliés, Algonquins et Hurons, ni sur Mazarin que préoccupe la Fronde, ni sur les habitants inférieurs en nombre et disséminés partout. — La recrue de 102 colons de M. de Maisonneuve (1653) sauve la colonie entière. — En 1654, renouvellement de ses provisions de gouverneur. — Sans secours de la métropole, il monopolise la traite de Tadoussac, au mécontentement de la Compagnie des Habitants. — Il fonde la mission des Onontagués. — Agé de 73, ans, il rentre en France, en juin 1556, laissant l'intérim à Charles de Charny, lequel est remplacé par M. d'Ailleboust (1657-58).

3 **Déprédations des Iroquois** : — enhardis par la ruine de la *Huronie* (1649), ils adoptent le procédé des hostilités incessantes. — mort de Duplessis et de 15 Français aux Trois-Rivières ; — meurtre du P. Buteux sur le Saint-Maurice ; — captivité du P. Poncet et de ses

compagnons. — Résistance héroïque de *Lambert Closse* à Ville-Marie. — Destruction des moissons, suspension de la traite, massacres et pillage jusque dans l'île d'Orléans et ailleurs...

4o Caractère et mort ; ses enfants : — le *Mémoire* d'Aubert de La Chesnaye (1676) porte sur lui un jugement sévère ; — M. Faillon l'a fait sien ; — M. Joseph-Edmond Roy justifie le gouverneur. — Selon les Jésuites, c'était un homme droit, pieux, bien intentionné, — mais sans expérience, mal conseillé, gêné dans ses affaires, impuissant à maîtriser les situations difficiles. — Rentré à Paris, il est nommé *sous-doyen de Conseil royal*, et meurt le 16 février 1666. — Louis de la Citière se noie près de l'île d'Orléans (5 mai 1659). — Jean périt avec six compagnons surpris dans cette île par l'ennemi (22 juin 1661) et laissant cinq enfants... — Le gouverneur donna, du nom de son épouse *Marie Gaudart*, l'appellation de *Gaudarville* à l'une de ses nombreuses seigneuries. — Il est remplacé par Pierre d'Argenson.

IV°

Pierre de Voyer d'Argenson

cinquième gouverneur

(1657-1661)

1o Famille : — elle s'est signalée dans l'armée, la magistrature, la prélature, les lettres : — résidait à *Paulmy* (Touraine) — localité actuelle de 543 âmes. — En 1538, *Jean de Voyer* épouse *Jeanne Gueffault*, héritière de la terre d'*Argenson*, située près de Chinon (Touraine). — Né le 19 novembre 1625, *Pierre* devient à la Cour gentilhomme de la Chambre du roi. — En 1643, il est bailli de la province de Touraine ; — en 1650, enseigne des gardes royales, conseiller d'Etat (1651)...

2o Son gouvernement : — le président *Lamoignon* le fait nommer (26 janvier 1657), en dépit de son âge, mais " parce qu'il est sage au possible " (La Chesnaye). — Deux fois, il prend la mer, deux fois le vaisseau est contraint de relâcher en Irlande. — Le 11 juillet 1658, il entre en rade de Québec ; — le gouverneur aussitôt s'assure la ferme de Tadoussac, en faveur d'une *nouvelle Compagnie*, afin de solder ainsi le salaire des officiers civils. — Dès le 5 septembre, il écrit au ministre une lettre, où il reproche aux habitants " leur tendance aux procès, le penchant aux dépenses inutiles. ", — mais il insiste sur la pureté des mœurs, et renvoie en France une fille de joie de La Rochelle. — En 1659, arrive à Québec le Vicaire apostolique *Mgr de Laval* : — entente et cordialité d'abord, — bientôt regrettables malentendus pour les questions de préséante, qui troublent l'harmonie entre l'Eglise et l'Etat. — Ces querelles de protocole ne sont que préoccupations puériles devant la persistante rage des Cinq-Cantons.

3o Retour offensif des Iroquois : — en 1659, abandon précipité du poste de mission aux Onnontagués. — Au printemps de 1660, prise de huit Français aux Trois-Rivières ; — un prisonnier Agnier avoue la prochaine invasion de 1200 ennemis par le Richelieu ; — armement des trois villes pour parer à la défense. — Intervention opportune et héroïque sacrifice de *Dollard et de ses compagnons* (mai 1660). — Expédition audacieuse du gouverneur sur le Richelieu (juillet). — En août, paix simulée de quinze délégués *Goyogouins*. — En 1661, reprise

des hostilités : massacre de 23 hommes à Ville-Marie, de 11 autres aux Trois-Rivières, de 30 Attikamègues sur le Saint-Maurice, de 8 à Beaupré, de 7 à l'île d'Orléans ; — des Sulpiciens *Le Maître* et *Vignal*. — " Une maladie se communique dans les familles, et l'on n'a jamais vu mourir tant de personnes au Canada." (Marie de l'Incarnation).

4o **Retour en France** : — effrayé des responsabilités, se sentant privé des secours nécessaires, fatigué d'esprit, en malaise avec le pouvoir religieux, — il demande son rappel, au bout des trois années d'administration régulière. — Il n'était dépourvu ni de talents, ni de courage, ni de vertu réelle ; — mais il manquait d'envergure d'idées et de largeur de sentiments. — Il quitta le Canada, le 19 septembre 1661, et eut pour successeur le baron d'Avaugour.

V°

Pierre Du Bois,

baron

d'**Avaugour**

sixième

gouverneur

(1661-63)

1o **Caractère** : — il a passé 40 années au milieu des camps. — " Homme de résolution et d'une grande droiture, il s'en piquait trop et ne savait pas se replier." (Charlevoix). — " Il a servi en Allemagne pendant que vous y étiez ; vous devez avoir connu ses talents aussi bien que son caractère bizarre et quelque peu impraticable." (Lettre de Colbert à M. de Tracy). — On compte *sans doute* sur la vigueur de son bras contre les Iroquois.

2o **Administration** : — à peine débarqué à Québec (1661), il se renseigne sur tout : forces de l'ennemi, ressources de la colonie, faiblesse numérique des troupes. — Il envoie *Pierre Boucher* en réclamer au ministre " pour l'année prochaine ". — Entente avec l'évêque, et ordres sévères contre la vente des liqueurs fortes aux sauvages, menace de la peine de mort. — Approbation universelle et amélioration immédiate partout. — Un jour *une femme* est surprise en délit de vente des boissons et emprisonnée ; — intercession du P. Lalemant en sa faveur, cause de l'irritation entêtée du gouverneur et de sa déclaration de lever la défense. — Licence des mœurs, débordement des vices et des crimes. — Obstination de M. d'Avaugour ; — désolation de l'évêque, qui se rend à la Cour, où il est approuvé. — La traite est prohibée, le gouverneur rappelé, le successeur nommé. — En 1663, les tremblements de terre " ont parlé bien des fois ", et les néophytes apostats se convertissent. — Rentré en France, le baron est tué (1664) à la défense du fort de *Serin* (Croatie) contre les Turcs.

3o **Plans de protection** : — le 2 sept. 1663, le baron a communiqué au roi ses projets de protection : — " conquête des bourgs anglais et hollandais " ; — " flotte de 10 gros vaisseaux de guerre avec 4,000 hommes " ; — " fortifications de Québec sur les deux promontoires " ; — " division du territoire en 10 provinces successives " ; — " port et fort de ravitaillement au Bic ", — " ligne de fortins sur lacs et rivières vers l'ouest. . . " — Programme grandiose, qui ne fut point exécuté : aussi la France perdit tout par lambeaux.

VI. Augustin de Saffray sieur de Mésy *septième gouverneur* (1663-65)

1o **Antécédents** : — jeune, " homme de peu de conduite " ; — ramané à Dieu par M. de Bernières, président de la *Congrég. des Messieurs*, à l'*Ermitage* des Jésuites de Caen. — Mgr de Laval le choisit comme ami pour *gouverneur*. — Le 1er mai 1663, provisions royales. — *Saffré*, bourg de 3,500 âmes, en Loire-Infér. (Bretagne). — *Mézy*, localité de 600 hab. en Seine-et-Oise, près de Versailles.

2o **Gouvernement** : — le 16 sept. arrivée à Québec avec le sieur *Gaudais*, commissaire royal. — Un arrêt défend le trafic des liqueurs. — Québec, érigé en *ville*, ayant *maire* et échevins ; le Canada, en *province*. — Etablit le *Conseil souverain*, " de concert avec l'évêque ". — Bientôt, mal conseillé, il ambitionne l'autorité absolue des prédécesseurs et leur salaire : refus du Conseil — destitution de [illegible] conseillers, déposition de M. de Maisonneuve du gouvernement de Montréal, liberté de la traite, investissement de l'évêché. — Le 21 mars 1663, *Louis Robert* est nommé intendant. — Le 23 mars 1665, révocation du gouverneur...

3o **Mort inopinée** : — il tombe malade. fin avril 1665; sentant venir sa fin, il se confesse à l'évêque, se réconcilie sincèrement, expire à l'Hôtel-Dieu (5 mai), — laissant une lettre à M. de Tracy. — Sous son gouvernement furent établies les cours de justice *en première instance* à Montréal et aux Trois-Rivières, ainsi que les *institutions municipales*.

CHAPITRE III

La Première guerre iroquoise

I° Confédération iroquoise

1o **Situation géographique** : — les Iroquois habitent le territoire qui s'étend du versant est du lac Champlain jusqu'au versant ouest de a rivière Genesee, et du sud des Adirondaks jusqu'aux terres de Conestoga. — Sud du lac Ontario et dans l'Etat de New-York.

2o **Confédération** : — la tribu est dévisée en *Cinq Cantons* ou *Nations*. — en 1722, *les Tuscaroras* du nord de la Caroline les réjoignèrent et ils forment ainsi *six Nat'ons*. — 1. à l'est, le canton des *Agniers* (ou *Maquois*, Maquas, des Hollandais ; *Mohawks*, des Anglais) — situé à quelques lieues d'Orange (Albany), — compte trois villages palissadés, tous hostiles à la France. — 2. Plus loin, vers le lac Oneida, le canton des *Oneiouts* (ou *Cayugas*, des Anglais), le moins peuplé. — 3. Au delà, le puissant canton des *Onnontagués* (ou *Oneidas*, des Anglais) a trois villages protégés de fortes défenses. — 4. Vers le couchant encore, le canton des *Goyogouins* (ou *Onondagas*, des Anglais) comprend trois villages dans une vaste pleine bordée de forêts. — 5. A douze lieues du lac Ontario, vivent les *Tsonnontouans* (ou *Senecas*, des Anglais), dans quatre gros bourgs. — En tout, 22,000 âmes environ, dont 3 à 4,000 guerriers.

3o **Moeurs** : — peuples sédentaires, cultivateurs, ambitieux et agressifs, patients et féroces, plus rusés que les Hurons, fins politiques et guerriers indomptables, d'une haute et forte stature. — Mêmes notions religieuses que chez les Hurons, mêmes usages, mêmes lois, mêmes habitudes de vie ; — chefs, conseil des anciens, orateurs de chaque tribu, danse, jonglerie, songes, festins. chants, mépris des tortures, de la mort. — *La hache* est le symbole de *la guerre* : lever la hache, c'est la déclarer ; l'enterrer, faire la paix.

II°

Inimitié

contre

les Français

(1641-1667)

1o **Raisons de l'inimitié** : — il y a 30 ans (1609, 1610, 1615), Champlain a pris les armes contre la Confédération. — Pouvait-il garder la neutralité des Anglais et Hollandais ? l'abbé Faillon et d'autres l'affirment. — C'est à tort : car l'état d'hostilité existe avant son intervention ; — ses alliés, ses voisins hospitaliers, Algonquins et Hurons, ont imploré son aide, et assurent le trafic avec les Français ; — manifestement moins habiles combattants, ils sont exposés à l'extermination. — Champlain pouvait-il prévoir les échanges des *Flamands* en arquebuses et en poudre ?... — Ignorant la puissante organisation des Cinq Cantons ne pouvait-il pas se flatter de les subjuguer ?... Cette guerre était nécessaire, inévitable, de bonne politique à ses yeux...

2o **Caractère des hostilités** : — elles durent 26 années (1641-1667). — En 1641, les Iroquois ont des armes à feu ; — ils ne se consolent pas de notre présence en haut du fleuve. — Ils ne combattent jamais de front, mais en embuscades, par surprises, dans la forêt, au détour des rivières... — Les captifs sont mutilés, affreusement torturés. — Sur une population de 2,500 habitants, en 1663, plus de 200 hommes ont péri ; d'autres ont fui en France. — L'héroïsme des colons est admirable prodigieux : il sauve finalement la Nouv.-France...

3o **Principales victimes** : — missionnaires et laïques succombent dans le bon combat : — ce sont les Pères *Buteux*, *Daniel*, *Garreau* qui tombent en tête de leurs néophytes ; — le P. *Jogues* qui, échappé d'abord au trépas, non aux tortures, retourne conquérir le martyre, chez les féroces Agniers; — les Pères *de Brébeuf* et *Gabriel Lalemant*, qui lassent leurs bourreaux inhumains. — Ce sont les héros chrétiens comme *Dollard* et les siens, *Lambert Closse*, de *Lauzon-Charny*, *Duplessis* de Kerbodot, et tant d'autres..., même dans les rangs des indigènes convertis.

1o **Pays et tribus des Hurons** : — leur nom est dérivé de *hure* ou chevelure dressée, hérissée du front à l'occiput : — ce qui les fit appeler *Hurons* par les marins français de Champlain. — Ils comprennent trois familles ou tribus : les *Hurons*, les *Petuns*, les *Neutres*. — Les Hurons se subdivisent en tribus de *la Corde*, *du Rocher*, de *l'Ours*. — Ces trois nations habitent les confins de la province de l'Ontario — excepté 3 ou 4 villages des Neutres, situés au-dessous du Niagara —, dans les

comtés actuels de *Simcoe*, de *Grey*, de *Bruce*, et sur les rives du lac Huron.

2o Population : — on compte alors chez les Hurons environ 25,000 âmes ; — pour la nation des Petuns, 20,000 ; — pour les Neutres, 35,000 ; — tous répartis dans un grand nombre de bourgades, bien palissadées pour la plupart. — Le P. A.-E. Jones, S. J. a bien expliqué (1908) leur forme de gouvernement, leurs coutumes, mœurs, supertitions. — (*Fifth Report of the Bureau of Archives*, Toronto).

III° Inimitié contre *les Hurons* (1615-1650)

3o Evangélisation: — Les Hurons reçoivent la lumière de l'Evangile en 1615. — Le P. Le Caron, Récollet, célèbre la première messe dans l'Ontario, le 13 août, et érige la croix. — Dès 1626, *les Jésuites* se joignent aux Récollets. — En 1633 se rouvre l'ère des fondations et de l'aspostolat exclusif des Jésuites, jusqu'à la destruction et l'abandon, en 1650.

4o Guerre d extermination : — Jamais les Iroquois n'apaisent leur vengeance contre les Hurons (1615-1649). — Ils les poursuivent de leur haine toujours et partout, parfois avec des alternatives de revers et de succès. — La lutte devient aiguë en 1642, à *Contarea* — à environ 5 milles de la ville actuelle d'*Orillia*. — L'assaut continue jusqu'à la réalisation du grand massacre de 1648-1650. — C est la fin de la nation huronne, — puis de celle de Petuns, où périt le P. *Garnier*, ainsi que le P. *Chabanel* (1650) ; — enfin de celle des Neutres (1651).

5o Dispersion et migration : — les restes de la malheureuse tribu sont ramenées à Québec par les Jésuites désolés. — Un groupe s'établit à *La Jeune Lorette* ; — le second se trouve aux environs de *Sandwich*, (Co. d'Essex, Ont.), composé des descendants des Pétuns ; — la troisième, à la réserve de *Wyandot* (Oklahoma, E. U.). — les Hurons de Lorette sont desservis par les Jésuites (1650-1790) ; — par le clergé séculier (1790-1915.)

CHAPITRE IV

Etat social et religieux

I° Nouvelles seigneuries

1o Distribution des fiefs : — *en 1647*, fief concédé à Pierre Legardeur de *Repentigny* — localité actuelle de 76 hab. dans le Calvados (Normande), — et le fief nommé plus tard *Cournoyer* ; — celui de *Portneuf* et celui de *La Poterie* (en *Perche*) — localité de 147 hab., dans l'Orne (Perche) ; — le fief de St-Gabriel à Robert Giffard. — *En 1649*, le fief situé sur la rivière Jacques-Cartier à *Anne Gasnier* (Gagné), épouse de Jean Bourdon, qui est doté de celui de St-François ; — celui de Vieux-Pont à Michel Leneuf du Hérisson. — En 1652, la Rivière-des-Pairies et l'Assomption à M. de Lauzon-Charny ; — l'Ile aux-Cochons à François Marguerie, à Véron de Grandménil, à David ; —

et **concessions** (1647-60)

le fief de la Rivière St-Charles à Marie-Guillemette Hébert. — En 1653, les fiefs de Dombourg et de La Malbaie à Jean Bourdon ; — celui de Grosbois à Pierre Boucher ; — de Mille-Vaches à Giffard ; — de la Pointe-à-la-Caille à Noël Morin. — En 1656, le Cap-de-la-Madeleine à Quentin Moral ; — le fief de *Coulonge* à Louis d'Aileboust. — En 1660, le fief " situé au-dessus de la cinquième rivière en amont du fleuve ", à Pierre Boucher ; — celui de Saint-Michel à Charles Legardeur de Tilly. — La plupart des seigneuries sont dans le rayon de Québec, hors de la portée des incursions hostiles.

2o **Concessions en roture** : — en 1649, celles du Cap-Rouge à Juchereau, sieur de Maure ; — celles du coteau Sainte-Geneviève à Pierre de Repentigny, à Pierre De Launay, à Nicolas Marsolet...

II°

La Première génération

(1634-65)

1o **Compagnie des Habitants** : — fondée en 1645 à Paris, où M. de Repentigny et M. Godefroy représentent un groupe de Canadiens devant le Conseil des Cent Associés ou la *Deuième Compagnie particulière*. — En échange du monopole du troc avec les indigènes, elle s'engage à subvenir à l'entretien des officiers supérieurs, au peuplement du pays, et à sa défense. — Elle eût réussi, sans les incursions iroquoises : — en 1664, elle est supprimée par Colbert, en faveur de la *Comp. des Indes occidentales*.

2o **Les engagés** : — personnes employées au défrichement du sol ; — bûcherons et laboureurs, ils s'acclimatent, amassent des fonds, s'établissent ensuite. — Les soldats de M. de Maisonneuve reçoivent des concessions, où ils construisent des demeures. — Tous, seigneurs et censitaires, artisans et engagés, se livrent à la traite des pelleteries, à la chasse, à la pêche,... sans quoi, presque point d'argent...

3o **Population** : — en 1665, le recensement accuse 538 ménages comprenant 3,215 âmes. — En 30 années, les naissances se sont multipliées, formant la *première génération* des Canadiens. — Les recrues n'ont point tari : en 1643, 60 hommes ; en 1653, 105 ; en 1654, arrivée de " filles fort honnêtes " ; — en 1659, 200 personnes. — Les envoyés du roi en 1661, 1662, 1663 ; plus, en 1662, les 67 colons de Pierre Boucher. — Il y a aussi, les individus isolés et quelques groupes annuels. — Ces recrues constituent le premier noyau de la nation, de 1634 à 1665.

1o **Les Jésuites** : — à partir de 1633, ils sont *seuls* missionnaires. — c'est leur honneur, leur mérite d'avoir : — desservi Québec sous Champlain ; — fondé Sillery, le séminaire des enfants indiens, le collège pour les fils des colons ; — secondé la fondation des Trois-Rivières et de Ville-Marie ; — évangélisé avec fruit toutes les tribus de la Nouv. Fr., de Miscou et de l'Acadie au lac Huron, même les Iroquois.. — A l'arrivée, en 1659, de Mgr de Laval — nomination dont on leur fait d'amers reproches, — plus de 20 missionnaires sont dispersés dans les tribus, désormais leur pénible héritage...

III°

L'Eglise

du

Canada

(1635-65)

2o **Les Ursulines** : — *Madame de La Peltrie* (1603-71), riche veuve originaire de la Normandie, consent à fonder à Québec un monastère d'Ursulines pour l'éducation des filles. — Elle s'adjoint *trois Religieuses* du couvent de Tours, parmi lesquelles la Mère *Marie de l'Incarnation* — Née en 1599, celle-ci s'était mariée à *Claude Martin*, fabricant de soiries. — Veuve après deux ans, elle passe 12 années dans le monde : son fils unique se fit *Bénédictin* et a écrit la vie de sa mère. — Le 25 janvier 1631, elle entre au monastère de Tours. — Le 4 mai 1639, elle s'embarque avec sa bienfaitrice pour le Canada. — Bossuet l'a surnommée "la Thérèse de son siècle et du Nouveau-Monde ". — L'âme ornée de vertus héroïques, enrichie de mérites, elle meurt 30 avril 1672. — Le 15 sept. 1877, elle a été déclarée *Vénérable*. — Durant trois ans, les Ursulines sont établies à Sillery, ensuite à Québec.

3o **Les Hospitalières** : — simultanément, *Marie Madeleine de Vignerod*, duchesse d'*Aiguillon* — commune actuelle de 2,886 hab. en Lot-et-Garonne (Guyenne), — nièce de Richelieu, consacre une partie de sa fortune à la fondation à Québec de l'*Hôtel-Dieu* ou de la *Congrégation des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus*. — Trois Religieuses *Augustines de Dieppe* débarquent avec les Ursulines à Québec, le 1er août 1639. — Elles s'installent d'abord à Sillery. — Ainsi le soin des malades est assuré dans la colonie. — Le 2 juillet 1659, trois Religieuses Hospitalières de La Flèche s'embarquent à La Rochelle sur *le St-André*, qui entre en rade de Québec, le 7 septembre, se rendent à Ville-Marie.

En 1653, *la Congrégation de Notre-Dame* est inaugurée par la Sœur *Marguerite Bourgeoys* ; — et son Institut est établi avec approbation, le 20 juin 1671.

4o **Le Vicariat apostolique** : — les colons réclament un évêque en Nouv.-Fr. — Rome agrée leur supplique, le 11 avril 1658. — Né le 30 avril 1623, *François de Montmorency-Laval*, abbé de *Montigny-sur-Avre* — localité de 373 âmes, en Eure-et-Loir (Orléanais), est nommé évêque de *Pétrée in partibus* et *Vicaire apostolique* de la Nouv.-France. — Le 8 déc. 1658, il est sacré à Paris. — Le 16 juin 1659, il entre en rade de Québec, accompagné de son vicaire général, le P. Jérôme Lalemant, S. J. — L'abbé de Queylus, Sulpicien, son compétiteur, a été écarté ; — mais l'archevêque de Rouen le maintient dans ses pouvoirs de juridiction sur l'île de Montréal... — Mgr de Laval dévoue toutes ses énergies d'apôtre au bien spirituel de ses ouailles, et visite les localités où résident ses fidèles.— Le 6 mai 1660, il excommunie les trafiquants de spiritueux. — En l'année 1662-63, il se rend à la Cour, en faveur de ses œuvres. — Au retour, il a la douleur de se heurter aux " diverses passions de colère et d'avarice que le gouverneur M. de Mésy avait cachées et qui éclatèrent en lui ". (Lettre de Colbert à Talon, 27 mars 1665).

IIᵉ PARTIE

ORGANISATION, DÉVELOPPEMENT, CONSOLIDATION

CHAPITRE I

L'ORGANISATION

1o **Louis XIV** (1638-1715) : — en mars 1661, il inaugure son gouvernement personnel. — Sept mois après, *Pierre Boucher* arrive à Paris, accrédité par les lettres de M. d'Avaugour : — il expose au prince l'état précaire de la colonie, ses richesses naturelles, et implore des secours en hommes et en argent. — Il reçoit la promesse " de l'envoi de 300 hommes, chaque année." — La promesse se réalise ; — durant une quinzaine d'années, le progrès notable du pays est entièrement à l'honneur de Louis le Grand. — Sans doute *Colbert* est son bras droit, Talon son bras gauche ; — mais il est la tête : — de 1665 à 1672, il tire de son trésor royal le *versement annuel* d'au moins 300,000 livres.

2o **Jean-Baptiste Colbert** (1619-1683) : — dès 1661, il est conseiller d'Etat, intendant des finances et de la marine. — Il préside aux levées des colons, de 1659 à 1665. — En 1663, il envoie *Dupont-Gaudais* au Canada comme *commissaire enquêteur*, — après avoir fait déclarer (février 1663) la déchéance des Cent Associés, il remit la Nouvelle-France à la Couronne ; mais, par malheur, pour en déposer la propriété aux mains des Directeurs de la *Compagnie des Indes occidentales* (mai 1663-1674). — Il organise les préparatifs du régiment de Carignan (1665), le renouvellement du Conseil souverain, la liquidation de la dette de la Compagnie des Habitants (25 juin 1666). — Il veille à l'exécution des obligations de la Compagnie des Indes, à l'établissement des officiers et des soldats de Carignan (1667-72), à l'institution du *système seigneurial* le long des deux rives du fleuve, à l'administration civile, judiciaire, criminelle. — Grâce à lui, le Canada, en 15 ans, a reçu 4,000 nouveaux habitants. — Il inaugure le système des *intendants*, contre-poids aux caprices des gouverneurs, ressort d'opérations économiques, agricoles, etc... — Hélas ! durant dix ans (1672-82), il vit dans la disgrâce de son Maître, qui écoute son rival, *Louvois*.— " Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais deux fois sauvé, et je ne sais ce que je vais devenir. " Paroles du ministre, au lit de la mort (1683). — " Le roi fut ingrat ; le peuple fut ingrat ; la postérité seule a été juste ", envers Colbert (Augustin Thierry).

Organisateurs

de

la colonie

(1665-1672)

3o **Alexandre de Prouville de Tracy (1602-1670)** : — " chevalier, lieutenant général des armées de Sa Majesté dans les îles de la terre ferme de l'Amérique méridionale et septentrionale, tant par terre que par mer, — seigneur des *deux Tracy*," — *Tracy-le-Val* et *Tracy-le-Mont*, non loin de Compiègne, dans l'Oise.— Il est envoyé par le roi reprendre Cayenne aux Hollandais (1664) et rétablir l'ordre à la Martinique et à la Guadeloupe, d'où il se rend à Québec (30 juin 1665—.) Homme droit, intrépide et intègre, ferme et conciliant, la *vice-roi* et lieutenant général commande aussitôt la construction des trois forts, nommés depuis : *Sorel, Chambly, Sainte-Térèse* (15 octobre 1665). — Le 4 septembre 1666, il conduit 600 soldats réguliers, 600 Canadiens, 110 sauvages, au fort *Sainte-Anne* du lac Champlain, — d'où l'armée va ravager les bourgades des Agniers et prendre possession officielle de leur pays. — Retour à Québec, le 5 novembre : —la paix est assurée pour 18 ans., L'année suivante, il rentre en France (28 août) ; — le 28 avril 1670, il meurt dans son gouvernement de Château-Trompette, près de Bordeaux.

4o **Jean Talon (1625-1694)** : — originaire de Châlons-sur-Marne, en Champagne, il devint commissaire des guerres (1663), intendant du Hainaut (1655-65), puis *deuxième intendant* de la Nouvelle-France (1665-68, 1669-72), pour la justice, police et finances (25 mars). Par malheur, Colbert néglige la délimitation de ses pouvoirs et de ceux du gouverneur : source de conflits à perpétuité. — il aborde à Québec (12 sept. 1665) en compagnie de M. de Courcelle. — Dès le 4 octobre, il transmet à Colbert ses impressions sur les Jésuites, les troupes, les habitants, le projet de retirer à la Compagnie des Indes " la propriété des terres au Canada."

5o **Conseil Souverain** : — institué en mars 1663, réorganisé par M. de Tracy (1665), il a les attributions d'un Parlement : — il est composé de *cinq conseillers* et d'un *procureur général*, juge en dernier ressort les causes civiles et criminelles, a le pouvoir " de commettre à Québec, Montréal, Trois-Rivières des *tribunaux en première instance* ", de "nommer des *greffiers, notaires*, etc.", — dispose de la *traite des fourrures*, du trafic des colons avec les marchands de France, de la dépense des deniers publics. — Le Conseil ne cessera guère de faire de l'opposition au gouverneur, à l'intendant, au roi lui-même.

En réalité, *le gouvernement* de la Nouvelle-France est à organiser de toute pièces, — pour le *régime administratif, judiciaire, financier* ou *économique, agricole, industriel, militaire, ecclésiastique*. — *Talon* est l'homme de l'heure...

1o **Peuplement : levée des colons en France** : — dès novembre 1665, il choisit des terres dans la seigneurie de N.-D. des-Anges, propriété des Jésuites depuis 1626 ; — réclamation des seigneurs. — Il passe outre : il fait bâtir *Bourg-Royal, Bourg-la-Reine, Bourg-Talon*. — En février et mars 1666, recensement : 528 familles, dont 2,034 du sexe masculin,

1,181 du féminin, en tout 3,215 personnes. — Deux procédés servent à la levée des recrues en France : celui des *engagés* et celui des " pauvres familles ", — employés l'un et l'autre par les agents de la Compagnie. — Du régiment de Carignan, 412 soldats s'établissent en 1667, 160 en 1669, 250 en 1670. — Pour fixer les volontaires, impatients de *courir les bois*, il rend le mariage obligatoire ; — il donne des primes aux fils d'habitants : — en 1672, le roi dépense 6,000 livres en cadeaux de noces ; — Colbert défend le retour définitif en France.

2o **Etablissement des recrues** : — " Sa Majesté, dit Talon, prétend faire la dépense entière pour former le commencement des habitations." — Hardes, instruments de labourage, abatis, culture de deux arpents, maisonnettes, mélange des soldats libérés avec les cultivateurs, il pourvoit à tout. — Après quatre ans, il exige des capitations pour aider les nouveaux venus, qui à leur tour solderont la même dette plus tard.

3o **Seigneuries et fiefs** : — le roi accorde à Talon (1669) pleins pouvoirs pour la distribution des terres, pour " peupler de proche en proche", — sans l'assentiment ni de la Compagnie des Indes, ni du Conseil souverain, ni du gouverneur. — Il a soin de ramener les concessions à des dimensions moindres : — en moyenne, *une lieue de front* sur une *lieue de profondeur*. — 1o *Région de Montréal* : — *rive gauche* : l'île Perrot au gouverneur Perrot de Montréal, l'île Sainte-Hélène, l'Assomption, l'île Bouchard à Robineau, La Valtrie au lieutenant de Carignan ; — *rive droite* : augmentation de Longueuil, Tremblay, Boucherville ou les îles Percées, Varennes au lieutenant de ce nom : cap de la Trinité, Guillaudière, Verchères à l'enseigne de Carignan, Bellevue à Denis de Vitré, Contrecœur au capitaine de ce nom, Saint-Ours au capitaine de Carignan, Sorel au capitaine de Sorel, Chambly au capitaine du même nom. — 2o *Autour du lac Saint-Pierre* : — *rive gauche* : île Du Pas, Chicot, Maskinongé aux Legardeur, Grosbois ou Yamachiche à P. Boucher, Gatineau à un de ses fils ; — *rive droite* : Lussaudière, Laubia ou de Cressé, île Moras. — 3o *Du lac St-Pierre à Québec* : — *rive gauche* : Marsolet, Sainte-Marie, Sainte-Anne de la Pérade, Dorvilliers, Tesserie, La Chevrotière, Belair ou les Ecureuils ; — *rive droite* : Lotbinière, Maranda, Villieu plus tard Tilly. — 4o *Au-dessous de Québec* : — *rive gauche* : la baronnie des Islets à Talon (1671), comte d'Orsainville, à côté de Beaupré ; — *rive droite* : Beaumont, Bellechasse au capitaine Berthier, La Durantaye au capitaine Morel, St-Joseph de la Pointe-au-Foin, Vincelot à Amyot, l'Islet, Sainte-Anne de la Pocatière, la Rivière Ouelle à M. de la Bouteillerie, l'Islet du Portage. — Telle est l'*origine des paroisses* de même dénomination. — C'est mettre la colonie en état de se défendre contre l'Iroquois. — Le roi voudrait *franciser* les Indiens ; — il dote de 150 livres toute alliance de sauvagesse avec un Français.

4o **Agriculture et industrie** : — Talon a fait une habitation dans la rivière Saint-Charles (les Islets), où il a aménagé : une *basse-cour* ou pépinière d'élevage d'animaux domestiques, une belle houblonnière

II° **Œuvre** de **Talon** 2è *intendant* (1665-72)

pour la *brasserie*, une *tannerie* pour le débit des cuirs ; — il fait cultiver lin et chanvre, l'ortie sauvage, pour confectionner, avec la laine des moutons, *le droguet*, le *bourracan* ; — " J'ai de quoi me vêtir des pieds à la tête ". (Lettre du 2 nov. 1671 au roi). — L'abatis des forêts sert aux constructions de maisons et d'un grand navire de 400 tonneaux. — Fabrication du goudron, de la potasse ; — réserve du bois de chêne. — Exploitation de la pêche sédentaire, des mines de fer du Saint-Maurice, du charbon du Cap-Breton, du cuivre du lac Supérieur, — ce ne sont que des essais encore, mais combien utiles.

5o **Commerce** : — en 1663, le Conseil souverain dispose de la traite des fourrures ; il afferme ses droits pour *trois ans* au sieur Aubert de La Chesnaye (46,000 livres). — En 1665, la Compagnie installe un agent général à Québec. — Mais Talon obtient de Colbert la liberté de la traite avec les Indiens (1669), — ne laissant à la Compagnie que le *quart* du castor et le *dixième* des orignaux. — Déjà la colonie se suffit, excepté pour les toiles, draps, étoffes ou " *marchandises sèches* ", — et les boissons, vins et liqueurs, — taxés de *dix pour cent*. — En 1667, on exporte pour 550,000 livres de pelleteries. — Commerce de bois, d'huile de loup-marin, de morue, de saumons salés, etc., avec les Antilles, qui donnent sucre, tabac, épices, et même les produits manufacturés en Europe.

6o **Justice** : — " Elle est rendue, en premier lieu, par les juges des seigneuries ; puis, par un lieutenant civil et criminel que la Compagnie établit à Québec, aux Trois-Rivières ; enfin, par le Conseil souverain qui juge en dernidr ressort." (1666). — Le Conseil d'Etat du roi est le recours suprême. — Talon simplifie les assignations et significations ; — il règle le papier terrier par les actes de *foi et hommages*, aux seigneurs (1667-68). — Il règlemente le vagabondage des coureurs de bois, ainsi que leur mariage rendu obligatoire.

7o **Finances** : — le budget colonial retient son attention constante. — En 1665, les charges annuelles à prendre " sur le fonds du pays " se trouvent fixées à 35,000 livres : — Talon les augmente aussitôt : appointements du Gouverneur général, 8,000 liv. ; des gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières, avec 10 soldats 4,000 ; de 40 soldats, 12,000 ; du capitaine de garnison, 2,400 ; des *cinq* membres du Conseil souverain, chacun 1500 ; des juges, 300 par tête, etc. : le total est de 54,000 pour le *budget ordinaire*. — Le budget *extraordinaire* a ses fonds alimentés par le roi : soit 88,500 livres, de 1666 à 1669. — L'armement du régiment de Carignan coûte à Sa Majesté 234,070 livres ; son entretien de douse mois (1665-66) 404,500 ou 258,243 dollars. — Le talent financier de Talon se jouait dans l'équilibre des deux budgets.

8o **Autres oeuvres** : — de 1665 à 1669, de 1670 à 1672, Talon s'appliqua à ouvrir des chemins, à protéger les frontières, à organiser l'expédition de M. de Tracy, à instituer la voirie, la police des meurs, la répression des délits, à règlementer les marchés intérieurs, de l'Acadie et des Antilles, de la baie du Nord (Hudson), le tarif des marchandises sèches

et liquides, le cours des monnaies, le mouturage des denrées alimentaires, le mouvement de la population, les alliances matrimoniales. — A son rappel, il laisse une création féconde, une colonie organisée, une situation prospère en Nouvelle-France, — dont il est l'un des fondateurs les plus méritants.

III°

Mort

de

de Talon

(1625-1694)

1o **Causes du départ** : — on a osé l'attribuer aux démarches hostiles des gens d'Eglise. — La santé de l'intendant ne s'acclimate point au Canada : c'est la raison de son remplacement par l'intendant *Claude de Bouteroue* (1669-70). — Avant la seconde intendance, il stipule la convention formelle d'un *court séjour* de trois années dans la colonie. — La divergence d'appréciation sur la trafic des spiritueux, qu'il approuva comme un commerce nécessaire, n'a servi que de raison apparente de son retour en France ; — évêque, prêtres, missionnaires surent d'ailleurs estimer ses talents et ses vertus et lui en témoigner les marques de respect et de gratitude : " Eternellement nous souhaiterons son retour au Canada." (*Relation* de 1672).

2o **Dernières années** : **mort** : — durant douze années, il s'intéresse aux affaires de la colonie, " qui deviendra quelque chose de grand." — Sincèrement il désira d'y rentrer. — A Versailles, il est employé en qualité de " premier valet de la garde-robe" ; — il est capitaine du château de Mariemont. — En 1675, il est secrétaire du cabinet du roi, qui érige alors la baronnie des Islets en comté d'Orsainville. — En 1685, il vend au domaine royal la brasserie, qui devint palais des intendants. — Jusqu'en 1683, Talon correspond avec l'Hôtel-Dieu de Québec. — Il avança 50,000 livres à Jacques II d'Angleterre, hospitalisé à Saint-Germain. — En 1692, il se défait de ses charges, et mourut célibataire, le 29 avril 1694. — Selon M. Th. Chapais, Talon était " d'une grande piété ", avait " une grande confiance en la divine Providence et charité pour les pauvres."

IV°
Premier
(1663-65)
Troisième
Intendant
(1668-70)

1o **Louis Robert** (1636-.. ?) : — sieur de *Fortel* — bourg actuel de 300 âmes dans le Pas-de-Calais — , *premier intendant* du Canada (1663-65), conseiller d'Etat (1666), intendant de Bergues, près de Dunkerque (1667) et de Hollande (1672) ; — en 1679, président de la Cour des Comptes. — Il était apparenté à Colbert. — Celui-ci, le 21 mars 1663, lui accorde la commission d'intendant en Nouvelle-France. — Qu'advint-il alors ? Nul ne le sait. — Dupont-Gaudais, délégué inquisiteur, vint informer au Canada et fit son rapport. — Robert, ou par frayeur de la traversée, ou pour raison de santé, ne parut jamais à Québec. — Talon recueille alors sa succession.

2o **Claude de Bouteroue** — seigneur d'Aubigny (Touraine), conseiller à la Cour des Monnaies (1654). — remplace Talon (1669-70). — Homme actif, de talents réels, mais ordinaires, se fait remarquer par son attachement au devoir : — assistance aux séances régulières du Conseil souverain, instruction des procès, rapporteur des causes en litige ; —

le 20 juin, règlementation de la vente des spiritueux, de la course dans les bois, fixation du tarif du blé... — Dissidence avec M. de Courcelle. — Il a bien mérité du Canada.

CHAPITRE II

Le Gouvernement général

I°

Daniel de Rémy,

seigneur de

Courcelle

8è *gouverneur*

(1665-72)

1o **Carrière** : — M. de Rémy, écuyer, sieur de Montigny, Fresnaye, *Courcelle*, seigneur de Rouvray, élection d'Arques, — lieutenant gouverneur de Thionville (Lorraine). — Ami de Talon, de M. de Tracy, du marquis de Feuquières, du comte d'Estrade. — Le 23 mars 1665, il succède à M. de Mésy. — Son nom se lit dans les actes : *de Courcelle.* — A son retour en France, il est nommé gouverneur de Toulon, où il décéda le 24 oct. 1698.

2o **Administration** : — le 14 mai 1665, il s'embarque avec Talon ; — le 12 sept., le vaisseau aborde à Québec. — Le 23, il réorganise le Conseil souverain. — Au début d'octobre, il fait l'inspection des forts de Sorel, de Chambly, de Sainte-Térèse, en construction. — Le 9 janv. 1666, il entreprend une campagne contre les Agniers ; — le 29, à la tête de 500 hommes, il quitte Sainte-Térèse, " sans attendre par sa faute les guides algonquins".—Le 14 février, il est rendu à Orange.— La destruction de 2 bourgades inhabitées, le massacre de quatre Iroquois sont les seuls résultats de l'expédition. — Retraite pénible et meurtrière, faute de vivres dans un grand froid.—Le 8 mars, retour à Chambly — Déconcerté, chagrin, le gouverneur s'en prend au P. Albanel, missionnaire des Algonquins qui l'ont rejoint, le 22 février seulement ; — le 17 mars, à Québec, M. de Tracy dissipe ses préventions. — Le 18 juillet, des ambassadeurs iroquois sollicitent un traité, mais le massacre de quatre nobles Français décide des hostilités.— Le 14 septembre 1666, départ de 1,300 guerriers. — Toujours impétueux, M. de Courcelle conduit les 400 de l'avant-garde, composée des 110 volontaires montréalais, " ses capots bleus." — Il détruisit la quatrième bourgade des Agniers... — Le 20 août 1667, le gouverneur prend ombrage des pouvoirs de Talon. — Le 16 janvier 1668, il enregistre au Conseil son protêt contre l'une de ses ordonnances — Ce malaise se continue jusqu'au retour de l'intendant en France (1668) ; — ainsi qu'avec M. de Bouteroue. — M. de Courcelle réussit surtout à intimider les députés iroquois : le 20 août 1668, dans l'été de 1669, en juillet 1670, dans son expédition hardie au lac Ontario (3-17 juin 1671). — En 1669, il inaugure l'organisation de la *Milice canadienne.* — Il assiste aux missions diverses que Talon envoie à la baie d'Hudson, en Acadie, au lac Érié, au Mississipi...

3o **Rappel en France** (1672) : — il le sollicite en 1671 ; — le roi le lui

accorde (7 avril 1672) : il est remplacé par le comte de Frontenac. — Il s'embarque avec Talon, avec qui il partage les " éternels regrets " de la colonie (15 août 1672).

4o **Son caractère** : — " vaillant militaire ; impulsif, prompt à l'action, impatient des retards ; — tempérament ombrageux, soupconneux sans motifs, cède au premier mouvement. — Son courage, son zèle, son honorabilité, son dévouement au bien public, ont fait de lui un de nos bons gouverneurs." (V. Th. Chapais, *Jean Talon*).

II° Le comte de Frontenac, *9è gouverneur* (1672-82)

1o **Origine, Antécedents** : — Louis de Buade, comte de *Palluau* et de *Frontenac* — village de 717 habitants dans le Bordelais — (1622-98). — Mestre et maréchal de camp, lieutenant général des armées du roi, il était fils du premier maître d'hôtel et capitaine du château de Saint-Germain-en-Laye. — En 1648, il épouse Anne de Lagrange-Trianon, fille d'un maître des comptes ; — leur unique fils périt sur un champ de bataille d'Allemagne. — Galant, prodigue, il se sépare de son épouse, femme recherchée du grand monde, pédante et hautaine...

3o **Caractère** : — Il a des qualités remarquables et de grands défauts. — intelligence vive, hardie, intrépidité dans l'action, habileté dans les conseils, persévérance dans ses desseins, fidélité dans ses amitiés ; — mais homme violent, impétueux, vaniteux, opiniâtre dans ses préjugés, injuste dans ses décisions, mesquin dans ses procédés, acre dans ses rancunes. — Il semble mériter, à un degré presque égal, l'éloge et la critique. (V. Th. Chapais, *Jean Talon*, p. 433).

3o **Administration** : — Il débarque à Québec, aux premiers jours de septembre 1672. — " J'ai, dit-il, trouvé ce pays moins sauvage que je ne le pensais." — Sa garde se compose de 20 soldats à cheval, dits *carabins*. — Le 17 septembre, il préside en dominateur le Conseil, malgré la présence de M. de Courcelle et de Talon. — Le 23 octobre, il réunit à la chapelle des Jésuites les *Etats généraux* : clergé, noblesse, gens de justice, tiers-état, et leur fait prêter serment de fidélité : — innovation que ne tarde pas de blâmer Colbert. — En novembre, de concert avec Talon qui va repasser en France, il signe les instructions à Louis Jolliet et au P. Marquette se rendant au Mississipi.

Le 12 mars 1673, il convoque une assemblée générale, fait nommer six des citoyens pour examiner un long *règlement de police* qu'il a élaboré ; — il établit des échevins à Québec, avec le droit de régler les délits de police: il empiète sur les prérogatives de la Compagnie des Indes. — Il agit à sa guise, n'ayant la coopération d'aucun intendant. — Il s'abstient d'inviter au Conseil souverain le Vicaire général de l'évêque absent, en écarte M. de Villeray, ami des Jésuites ; — il exige un passe-part de tout ecclésiastique qui sort de Québec, intercepte les lettres des prêtres, mande ceux-ci à Québec sans motifs plausibles. — Il charge son ami *Robert de La Salle* de l'érection du fort *Cataracoui* (Kingston), et oblige les Montréalais à contribuer aux travaux : — murmures et réclamations (1673). — Survient la retentissante *affaire*

Perrot-Fénelon : le premier est incarcéré à Québec, le second renvoyé en France (1674). — Sur tous ces points, le gouverneur reçoit les blâmes de Colbert et du roi...

4o Nouvelle organisation : — en décembre 1674, le roi reprend la colonie à la Compagnie des Indes. — Le Conseil souverain comptera *sept conseillers*, inamovibles et nommés par Sa Majesté. — Louis XIV a nommé un intendant, *Jacques Duchesneau* (5 juin 1675). — La liberté dont a joui M. de Frontenac le trouve mal disposé à partager son autorité. — D'où luttes ouvertes au Conseil, emportements, grossier langage du gouverneur, qui répète : " qu'il pouvait tout faire ce qu'il voudrait, sauf à répondre de sa tête." — Luttes avec l'évêque de Québec, pour les questions de préséance à l'église. — Discussion surtout au sujet de la traite des boissons enivrantes et des pelleteries. — Intervention de Colbert et du roi (1676, 1677). — De l'année 1679 à l'année 1682, la correspondance officielle et les registres du Conseil souverain ne mentionnent que des actes arbitraires, violences, accusations, réclamations... — Le gouverneur exile M. de Tilly à Beauport, M. d'Auteuil à Sillery, M. de Villeray à l'île d'Orléans ; — il met, deux mois, en prison un quatrième conseiller, M. D'Amours; — il fait arrêter le fils de l'intendant, laisse les coureurs de bois et les seigneurs trafiquer des liqueurs fortes avec les Indiens et porter des fourrures en Nouvelle-Angleterre.

5o Résultats : — Souple et soumis en apparence envers la Cour, le comte de Frontenac se montre envers ses inférieurs autoritaire, despote, injuste ; — à l'égard du clergé, les Récollets exceptés, il ne garde ni le respect, ni la modération... — Il sut en imposer aux Iroquois et maintenir une paix déjà consolidée, et distribuer des seigneuries et fiefs, promouvoir les expéditions à l'ouest et au sud, ménager à la France l'alliance des indigènes, surtout des Abénaquis. — La colonisation et le développement économique du Canada sont stationnaires, durant *dix ans*. — La population est de 7,832 âmes, en 1675, de 10,251 en 1682. — La disgrâce qui frappe M. de Frontenac lui sera profitable : combien le second gouvernement sera différent du premier !

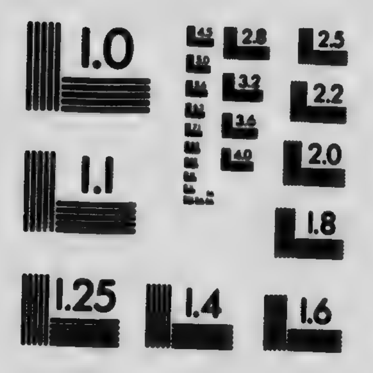
1o Famille : — elle était de la Touraine. — *Guillaume*, chevalier, seigneur des Breux, Montay, de la Doucinière, échanson du roi, épouse *Anne de La Lande*, qui lui donna deux garçons. — Plusieurs alliances reliaient la famille à celle des Voyer d'Argenson et de Fumay.

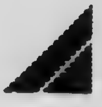
2o Caractère : — commissaire de la généralité de Tours, conseiller du roi, trésorier de France, et général des finances de la Touraine, seigneur de la Doucinière et d'Ambault, il est nommé intendant, le 5 juin 1675. — C'était un homme intègre, loyal, tout d'une pièce, attaché à ses droits, à ses devoirs, bon administrateur. — Il recevait une mission délicate et difficile, une tâche ingrate, à côté d'un homme hautain et intraitable, M. de Frontenac : ce fut son malheur.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





III°

Jacques

Duchesneau,

4è intendant

(1675-82)

3o **Administration** : — dès le début, durant dix séances du Conseil, il se heurte aux prétentions du gouverneur ; — ses instructions étaient celles de Talon : troisième place au Conseil, diriger les délibérations, demander les avis, recueillir les suffrages, prononcer les arrêts, exercer l'intendance de la justice, police et finances. — Duchesneau appuie le clergé et les missionnaires pour supprimer le commerce des spiritueux ; — le gouverneur le dénonça à la Cour comme trop favorable au pouvoir spirituel, ce qui constituait une diversion et une injustice. — Le roi écrit au comte de Frontenac (30 avril 1681) : " Tout ce que vous écrivez contre l'intendant, sur le fait de son commerce et de l'intérêt aux coureurs de bois, paraît allégué par esprit de récrimination plutôt qu'avec un fondement véritable." — Un édit royal du 18 mai 1679 supprima la traite des boissons avec les sauvages. — C'était donner raison à l'intendant. — A la longue, celui-ci, froissé, aigri, humilié par les façons tranchantes, par les procédés hautains de son rival, se détermina à agir en dehors du gouverneur brouillon et indocile ; — il se donna le tort de s'arroger des droits excessifs... — L'intendant avait amené son fils, âgé de 18 ans, le *chevalier Duchesneau*, — lequel par boutade fut souffleté par le gouverneur et incarcéré. — L'intendant rentre en France en 1682.

1o **Antécédents** : — *Joseph-Antoine Lefebvre de La Barre* (1622-88), conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes, successivement intendant de Paris, de Grenoble, de Moulins, de Riom, capitaine de la marine, gouverneur de la Guyane (1667). — Sa carrière est très mouvementée, avec des vicissitudes diverses, heureuses parfois, souvent malheureuses. — On s'étonne du choix de ce vieillard de 70 ans comme gouverneur, le 1er mai 1682. — Ses intentions sont droites, mais il manque d'énergie, de décision, d'habileté ; — et il hérite d'une situation complexe.

2o **Ses débuts** : — après une traversée de 78 *jours*, il voit enregistrer à Québec sa commission de gouverneur (9 octobre), sous les yeux de M. de Frontenac et de Duchesneau. — Il s'aperçoit aussitôt des dissensions régnantes. — Au printemps, un terrible incendie a consumé la basse ville, démoralisant les plus fermes esprits. — La situation extérieure s'assombrit : sous l'instigation du catholique *colonel Dongan*, gouverneur de la Nouvelle-York, les Anglais s'arment. et ils arment les Iroquois, dans le dessein de détruire nos alliés, Illinois, Miamis, Outagamis, et de ruiner notre commerce ; — ils ont en 1681 fait 700 prisonniers et tué 600 guerriers. — Et les instructions du gouverneur sont de développer commerce et agriculture, d'éviter toute démonstration belliqueuse contre les Iroquois, sinon de les intimider par un corps de 500 miliciens à Niagara. — Le 10 octobre, grande assemblée à Québec : l'avis général est que la rapide répression des Cinq Cantons est urgente. — Le gouverneur réclame des troupes de France aussitôt.

3o **Son administration** : — d'accord avec l'intendant, Jacques de Meul-

IV°

Lefebvre

de

La Barre

10è *gouverneur*

(1682-85)

les, il règle la question de la dîme et des cures fixes. — Il abandonne la politique indigène de son prédécesseur ; — il enlève à M. de La Salle le fort de *Frontenac* (Cataracoui) et celui de *Saint-Louis* des Illinois, où commande *Henri de Tonti* ; — mais Cavelier de La Salle les recouvre, le 29 septembre 1684, par ordre du roi. — L'entente se trouble entre les deux administrateurs de la colonie, mais non d'une manière ostensible ; — la plus grave accusation de l'honnête intendant contre le gouverneur, c'est la multiplicité des *congés*— ou permis de faire la traite des fourrures — , ainsi que sa connivence avec les traitants les plus riches. — M. de la Barre se défendit fermement du dernier grief.

4o **Hostilités** : — en février 1684, les Tsonnontouans ont pillé sept canots français et retenu les 14 voyageurs allant aux Illinois. — Peu après, ils attaquent au fort Saint-Louis le chevalier *de Beaugy*, qui y remplace Tonti, et sont repoussés avec pertes de vie. — Le gouverneur envoie un détachement de troupes à Frontenac, fait rassembler les soldats à Montréal, où il se met à la tête de 1,000 combattants (juin 1684), et commande à M. de *La Durantaye* à Michillimakinac de rallier l'armée avec les alliés d'en haut. — Pourquoi donne-t-il avis à Dongan de ses mobilisations ? — Il divise les guerriers en trois escouades : celle de *Robineau de Bécancourt*, celle de *Chorel d'Orvilliers*, celle de *Duguay de Boisbriant*. — Le 1er août, l'expédition arrive au lac Saint-François, le 21 à l'anse de *la Famine*, à quelques lieues de *Chouaguen* (Oswégo). — Le lieu du campement est insalubre ; les vivres font bientôt défaut; les maladies et la mortalité sévissent dans les rangs ; les murmures éclatent. — Le gouverneur rejoint l'armée ; dans son embarras, il se décide à entrer en accommodement avec l'ennemi qu'il voulait humilier. — Les 14 ambassadeurs iroquois dictent les conditions du traité, à savoir : " la continuation de la guerre contre les Illinois, l'indemnité consentie aux Français pillés par eux, le départ des troupes dès le lendement (5 septembre 1684)".—Des historiens l'appellent "un pacte honteux ". — Le 9 octobre, le P. de Lamberville écrit au gouverneur : "Vous ne pouviez avancer sans être défait, en l'état où était votre armée, qui était un hôpital et non un camp. Pour attaquer des gens dans leurs retranchements, et battre des bandits dans les bois, il vous fallait 1,000 hommes de plus... Vous méritez le titre de *libérateur du pays*, en faisant la paix dans une conjoncture où vous eussiez vu la perte de la colonie, sans y pouvoir remédier." — Il avait insuffisamment préparé l'entreprise. — Les mécontents l'accablèrent à la Cour qui décida son rappel sur-le-champ.

5o **Départ et mort** : — M. de La Barre encourage, à l'ouest, les explorateurs renommés *Nicolas Perrot* et *Daniel du Lhut*. — En 1684, se fonde la Compagnie canadienne de la baie d'Hudson. — En 1685, les Iroquois, enflés de leur succès, menacent de couper les communications avec les pays d'en-haut ; ils traquent les Illinois ; les Anglais deviennent plus inquiétants. — M. de La Barre quitte Québec, au mois d'août 1685, après que son successeur venait d'y aborder. — Se-

lon les uns, il décéda le 3 septembre 1690 ; le 4 mai 1688, selon d'autres; il fut inhumé à Paris. Son fils diss pa sa fortune ; son arrière-petit-fils, le *chevalier de La Barre*, fut exécuté, comme sacrilège et scandaleux, à Abbeville (1747-66), réhabilité par Voltaire et la Convention (1793).

V°

Jacques

de

Meulles

5è intendant

(1682-86)

1o **Famille** : — originaire du Poitou, paroisse de Cerizay (département des Deux-Sèvres,) 1921 âmes — ; descendant de *François de Meulles* — nom d'un bourg du Calvados,— homme docte et écrivain, père de l'intendant. — Celui-ci épousa la sœur de Michel Bégon, belle-sœur de Colbert.

2o **Caractère** : — fonctionnaire intelligent, actif, progressif ; — mais accessible aux préjugés, extrême dans ses vues, peu bienveillant, facilement aveuglé par la passion. — Il est averti par Colbert de Séignelay de vivre en paix avec de M. de La Barre. — Il sauvegarde les apparences ; mais dans sa correspondance perce son constant désaccord avec le gouverneur et le Conseil souverain.

3o **Œuvre administrative** : — nommé intendant le 1er mai 1682, il arrive à Québec avec M. de La Barre. — Le palais de l'intendant venait de passer au feu ; — il s'installe dans la haute ville. — M. de Meulles met aussitôt en vigueur les ordonnances contre la traite des liqueurs et les congés, — contre les relations commerciales avec les Anglais et les Hollandais ; — il favorise les échanges et le trafic avec les Antilles. — Il s'applique à coloniser plus à l'intérieur du pays, de régulariser les concessions, de promouvoir leur exploitation. — Il réclame contre l'envoi de jeunes engagés de 12 à 15 ans, d'institutrices inexpérimentées pour enseigner les sauvagesses. — Il fait appel à des ouvriers, à des artisans de tous les métiers, à des fabricants de potasse, à des teinturiers, à des organisateurs de pêche sédentaire. — Son salaire étant insuffisant, il avoue qu'il a vendu deux congés pour 700 livres ; — ce qui ne l'empêche pas de reprocher ce même procédé au gouverneur. — En mai 1683, il visite la région de Montréal ; il fait construire des canots à Québec par les *sauvages habitués*. — Le 29 août, un régiment de 150 hommes s'embarque pour le Canada et aborde à Québec, le 7 novembre : l'intendant a tout préparé pour les accueillir, — Il a ravitaillé le fort de Frontenac.— Il condamne l'abus des renseignements communiqués au fourbe Dongan. — En 1684, après le retour de la malheureuse expédition, 300 hommes débarquent en rade de Québec : nouvelles occupations sur les bras de l'intendant.

Le 1er août 1685, M. de Denouville vient remplacer M. de La Barre. — En septembre, l'intendant accompagne Mgr de Saint-Vallier dans l'inspection du diocèse. — En octobre, suivi du conseiller *Peyras*, son ami, il se rend en Acadie, dont il fait le recensement (1686) : 885 âmes, — tandis que le recensement canadien accuse 12,373 habitants.

4o **Résultats** : — malgré l'impéritie du gouverneur de La Barre, M. de Meulles fait progresser la colonie : — il nota que les divers climats de

la Nouvelle-France, développée du côté des Illinois, fourniraient les productions les plus variées ; — qu'il faudrait " quelques Basques experts " pour augmenter la pêche de la baleine ; — qu'il fallait créer, pour atténuer la misère générale, *la monnaie de carte,* dont on abusa dans la suite. — Il ménagea si bien les deniers du roi que, en dépit des frais et dépenses, il n'avait pas épuisé les fonds des fortifications. — Sur sa demande, le roi ordonne l'admission de *deux gentilhommes canadiens* par an dans les gardes-marine, ainsi que la liberté du commerce, sans déroger à leur noblesse. — Il est rappelé (octobre 1686) sur la dénonciation de trafiquant, faite à la Cour par M. de Denonville — qui s'applaudit de la nomination de M. de Champigny, lequel ne valait point M. de Meulles. — Il a laissé sur l'Acadie un long mémoire, qui révèle ses talents d'administrateur. — " Il a bien fait son devoir, étant très équitable, rendant à tous bonne et prompte justice. . . Il était zélé pour la police et punissait le crime sans rémission." (*Hist. de l'Hôtel-Dieu*).

1o **Famille** : — *Jacques-René de Brisay* (1642-1710), marquis de *Denonville* — commune de 516 âmes dans la Beauce (France), — colonel et brigadier des dragons du roi, est originaire du Poitou et de l'Anjou, allié à la maison d'Argenson. — Le 24 novembre 1668, il épouse *Catherine*, fille de *Germain Courtin*, seigneur de Moncel. — Comme madame Champlain et madame d'Ailleboust, elle suit son époux en Nouvelle-France. — " Elle tint au château de Québec une chambre, sinon une boutique, pleine de marchandises, et était d'humeur à ne pas négliger une occasion de profit."

2o **Départ** : — nommé (1er janvier 1685) gouverneur, il s'embarque à La Rochelle avec 500 soldats et marins, au commencement de juin ; — il débarque le 1er août, après avoir perdu 60 hommes, comptant 80 autres, malades du scorbut. — Les officiers sont : les *capitaines* d'Orvilliers, Saint-Cirque, Macary, de Flour, de Troyes, Daneau, Dumuy, de Valrennes, des Bergères, des Mélaizes, d'Espérac ; les *lieutenants* de Jordis aîné et cadet, de La Mothe, La Rivière, Chaufour, de Ramezay, — qui se sont tous distingués au Canada. . .

3o **Programme** : — le ministre de Seignelay lui prescrit de travailler à la *francisation* des sauvages, — laquelle a déjà échoué ; — de soutenir nos alliés indigènes ; — d'humilier les Iroquois, en vue d'une paix durable ; — de ménager l'entente avec le gouverneur de la Nouvelle-York. . . — Il tient à réaliser ce programme à la lettre. . .

4o **Administration** : — le gouverneur visite Montréal, établit d'Orvilliers au fort de Frontenac, se fait renseigner sur les forces des Tsonnontouans, qui continuent leurs insolentes déprédations : il se décide à les châtier. — Le 13 octobre 1685, relations avec Dongan qu'il soupçonne user de mauvaise foi ; — bien qu'il représente Jacques II, ami de Louis XIV, il se montre fanatique et hypocrite. — Les traités de *Whitehall* (novembre 1686) et de *Versailles* (décembre 1687) stipulent

VI°

Jacques

de

Denonville

11è *gouverneu*

(1685-89)

la *neutralité* entre les deux colonies, la délimitation des frontières acadiennes, les droits de commerce à la baie d'Hudson. — Ces négociations demeurent sans effet ; — elles permirent à Dongan de fomenter la haine des Iroquois, de leur vendre des munitions, de donner asile à Manhatte aux déserteurs français, soldats et commerçants calvinistes qui fondent *la Petite Rochelle*, de planter les armes anglaises du duc d'York en terre iroquoise, de réclamer l'expulsion des Jésuites missionnaires. — *Andros*, son successeur, reprend les mêmes agissements ; — et la Cour de Versailles ferme les yeux ; elle empêche le gouverneur de Québec de frapper le véritable ennemi de la Nouvelle-France.

5o **Campagne iroquoise** : — le marquis s'y prépare en secret, dès l'automne de 1685, en 1686, au printemps de 1687. — Il dispose de 800 soldats réguliers, de 700 hommes de la milice, de 500 indigènes, de 400 combattants de l'Ouest. — Il divise ces 2,500 guerriers en *quatre corps* expéditionnaires, sous les ordres de M. de Vaudreuil, de M. de Callières, de Berthier, la Valtrie, Grandville, Lemoyne de Longueuil. — Pour déguiser son plan, il fait convoquer par les missionnaires 40 chefs iroquois au fort Frontenac (juin 1687). — L'intendant de Champigny leur fait servir un festin, à l'issue duquel il les constitue prisonniers et les expédie en France pour servir sur les galères de la Méditerranée. — Cet acte de félonie attira le châtiment sur les Jésuites innocents : le P. Millet est mis à la torture et reste captif durant *sept ans*. — Le 10 juillet, l'armée débarque sur la rive méridionale du lac Ontario. — En 10 jours, elle réduit les Iroquois, qui perdent 45 tués et 60 blessés ; — elle incendie les quatres bourgades des Tsonnontouans, qui ont pris la fuite, la vengeance au cœur. — Le 19, le gouverneur prend officiellement possession du territoire conquis, — il établit un fort sur la rive droite du Niagara, destiné à barrer le passage aux Anglais et confié à la garde de M. de Troyes et de M. des Bergères, avec une garnison de 100 hommes d'armes. — " J'ai rétabli, écrit-il, le 25 août au ministre, la réputation française, qui était perdue, chez les nations sauvages alliées et autres ". — En réalité, médiocres sont les résultats de la campagne, car les Anglais ont hospitalisé les fugitifs, qui ne sont ni anéantis, ni découragés.

Vers les derniers jours d'août 1687, les Onnontagués vont dévaster les environs du fort Frontenac ; — les Agniers assiègent Chambly, Verchères, Contrecœur ; — d'autres fourragent dans toutes les directions de nos frontières. — " Si tu te contentes d'effrayer les guêpes, lui avait dit un chef indien, elles se réuniront toutes pour tomber sur toi ! " — Les garnisons meurent du scorbut à Niagara et à Frontenac : il faut négocier la paix avec les tribus. — C'est Dongan qui la dicte aux Iroquois (août 1688).

6o **Rupture des négociations** : — *Haaskouan* ou la *Grande-Gueule* conduisait à Montréal la députation des Cinq Cantons. — *Kondiaronk* ou *le Rat*, chef huron, l'arrête en chemin, parce que M. de Denonville veut négocier sans sa participation, dont ils étaient préalablement conve-

nus. — Il fond avec ses cent guerriers sur l'escouade de la députation, en massacre plusieurs, fait les autres prisonniers, " suivant en cela, dit-il, les ordres du gouverneur ". — Etonné, Haaskouan affirme qu'il a signé un accommodement avec Ononthio : — le Rat de feindre un violent désespoir et jure de se venger ; il remet les captifs, sauf un qu'il présente à M. de La Durantaye à Michillimakinac comme un espion iroquois. — Ce dernier est fusillé aussitôt. — Le Rat donne la liberté à *son domestique* iroquois qui le servait, et qui se rend dans sa tribu expliquer le meurtre de son compatriote. — " J'ai tué la paix, s'écrie le Rat ; que le gouverneur s'en tire comme il pourra. " — Puis il trama en secret le massacre général des Français d'en-haut : un Agnier captif éventa le complot à temps. — Les Iroquois se blottissent tout l'hiver de 1688. — Le 5 août 1689, ils exécutent l'horrible *massacre de Lachine*, et font le ravage de l'île de Montréal ! — Ce sanglant épisode achève de décourager M. de Denonville ; — le 24 septembre, il ordonne à M. de Valrennes de détruire le fort de Frontenac. — Il ne restait plus que Michillimakinac, et les postes avancés de Nicolas Perrot à la baie des Puants, et Saint-Louis des Illinois. — La mission de M. de Callières à Versailles sauva la colonie : il réussit à décider le roi à faire la guerre aux Anglais.

7o **Rappel du gouverneur** : — M. de Denonville était l'homme d'une seule idée : la guerre aux Iroquois. — Il n'était pas à la hauteur d'une tâche politique, de la direction d'une grande colonie. — Dès le 16 août 1689, le roi l'a nommé sous-gouverneur du duc de Bourgogne. — Le 14 janvier, il entre en charge. — Il mourut, le 25 septembre 1710. — " C'était, dit Saint-Simon, une espèce d'imbécile, bien dévot et bien incapable d'élever personne ; un très bon et honnête gentilhomme, très propre à la congrégation des Jésuites, et à rien du tout au-delà."

1o **Double dessein** : — le gouverneur revient à Québec le 15 octobre 1689. — Ses instructions l'autorisait à *porter la guerre* en Nouvelle-Angleterre, sans la lui prescrire, — à *humilier les tribus* iroquoises. — Pour réaliser ce dernier plan, il songe à user de l'influence du chef *Ouréouharé* qu'il ramène des galères de France. — Le 13 novembre, les Iroquois ont incendié les dépôts de M. de La Chesnaye, tuant 20 personnes : — leurs succès les enivrent et les rendent intraitables.—Le gouverneur active alors la défense générale du pays : le fort Cataracoui, Montréal qu'il entoure de palissades, Trois-Rivières, Québec, des fortins disséminés çà et là. — Il vise la conservation des postes d'en-haut et de l'ouest, où d'Iberville (1689) a triomphé des Anglais à la baie d'Hudson, — où Perrot, du Lhut, de Louvigny s'attachent les alliés. — En quelques mois, il a raffermi le renom des Français et la prospérité de la colonie.

2o **Guerre avec les Anglais** : — Louis XIV est en présence de Guillaume III, le vainqueur de son beau-père Jacques II, pour lequel le roi de France a sacrifié flotte et soldats. — Le Canada ne compte que

15,000 âmes, la Nouvelle-Angleterre en a 200,000 ; — les Français ont le concours des Abénaquis, les Anglais celui des Iroquois. — Néanmoins le gouverneur n'hésite pas un instant, bien que laissé à ses propres ressources.— Au cœur de l'hiver (1689-90), il organise *trois corps expéditionnaires* : — *le premier* à Montréal, sous les ordres de *Lemoyne de Sainte-Hélène* et d'*Ailleboust de Mantet*, se compose de 114 Canadiens et de 96 sauvages ; — le *second* aux Trois-Rivières, sous la conduite de *François Hertel* avec 25 Canadiens et 27 indigènes ; — *le troisième* à Québec, commandé par *M. de Portneuf*, à la tête de 110 Canadiens, 50 Français, 60 Abénakis de St-François de Sales.

Le premier corps, en février 1690, marche 22 jours par un froid intense, arrive devant les 80 maisons de *Corlaer* qu'il brûle et saccage de fond en comble. — Le second, du 28 janvier au 15 mars, parcourt 100 lieues, atteint *Salmon-Falls* (Portsmouth), s'en empare, l'incendie, tue 30 Anglais et fait les autres prisonniers. — Il opère sa jonction avec le troisième corps qui s'avance sur *Casco-Bay*, où le commandant *Davis*, muni de 8 canons, est forcé de se rendre avec la garnison. — Le succès dépasse les espérances de M. de Frontenac. — Pris de terreur, les Anglais forment l'*Union des Etats* (en mai 1690)

3o **Offensive des Anglais** (1690) : — l'armée de terre se compose d'Anglais, de Hollandais, de Loups, de Sokokis, d'Iroquois ; — le commandant *John Winthrop*, du Connecticut, doit descendre le Richelieu et s'emparer de Montréal. A l'entrée du lac Saint-Sacrement (George) dissension entre les chefs et petite vérole dans les troupes, qui se dispersent. — Cependant, l'amiral *William Phipps*, qui a pris Port Royal et pillé Plaisance de Terre-Neuve, arrive devant Québec, le 16 octobre, avec 30 vaisseaux et 2,300 hommes de débarquement. — Au délégué anglais, Frontenac répond avec fierté : " Dites à votre maître que je vais lui répondre par la bouche de mes canons ". — Le 18, le gouverneur tira le premier. — Une troupe de 1,500 Anglais sont débarqués à Beauport, défendu par Juchereau de Saint-Denis et M. de Sainte-Hélène, qui mourut de ses blessures. — Après cinq jours de furieux combats, Phipps échange les prisonniers, se retire le 23, rentre à Boston, le 19 novembre avec 15 vaisseaux seulement. — La victoire de Québec est restée justement mémorable ; son souvenir est perpétué par la chapelle de *Notre-Dame-des-Victoires*. — Louis XIV fit frapper une médaille commémorative de ce beau fait d'armes et accorda des lettres de noblesse aux officiers qui se signalèrent.—Le 5 novembre, Québec illumina et tira des salves avec les pièces prises à l'ennemi.

4o **Continuation des hostilités iroquoises** : — en 1691, 800 Iroquois *cabanent* à l'embouchure de l'Ottawa ; — de là ils font irruption au nord et au midi du Saint-Laurent, brûlant, tuant, torturant leurs victimes. — Les Agniers, secondés des Anglais, attaquent Chambly, la Prairie-de-la-Madeleine ; — d'autres se portent vers Sorel, Lachenaie, Trois-Rivières, le Saut-Saint-Louis... — Les Canadiens suppléent au défaut de troupes par leur énergie et leur audace, en dépit des fati-

VII°

Le comte

de

Frontenac

12è *gouverneur*

(1689-98)

gues et de la fin héroïque des officiers, comme de *Saint-Cirque, de Lusignan, de Montesson*.... — La lutte dure deux années. — En janvier 1693, M. de Frontenac envoie les lieutenants d'Ailleboust, de Courtemanche, de Lanoue, avec 400 guerriers et 200 sauvages, au canton des Agniers ; ils incendient trois bourgades. — Ce désastre attisa leur vengeance. — Eté et hiver, durant trois ans, Iroquois seuls ou associés aux Anglais, fouillent la colonie en tous sens. — Femmes et enfants surent faire le coup de feu. — On sait l'héroïque défense de *Madeleine de Verchères*, âgée de 14 ans, le 22 octobre 1692.

Infatigable malgré ses 76 ans, le gouverneur se détermine à frapper un dernier coup : — le 28 juillet 1696, à la tête de plus de 2,000 combattants, il envahit par Chouagnen le canton des Onnontagués ; puis, l'ayant dévasté, celui des Onneiouts, qu'il livre aux flammes ; — il revient le 24 août, n'ayant perdu que quatre Français. — Tout son entourage l'exhorta avec instance à frapper les autres cantons : il ne voulut rien entendre. — Aussi en 1697, l'ennemi, affamé et non pas détruit, reprend ses courses de pillage et de mort : il ne consent à traiter que l'année suivante, après le décès du gouverneur.

5o **Lutte contre la Nouvelle-Angleterre** (1691-97) : — l'échec de 1690 humilia les Anglais. — Le baron de Portneuf reprend l'Acadie en 1691 ; son fils, *M. de Villebon* est nommé gouverneur de Port-Royal. — A Terre-Neuve, le drapeau français flotte sur la forteresse de Plaisance. — M. de Frontenac (14 août 1694) charge *Pierre d'Iberville*, le marin consommé, de reconquérir les postes méridionaux de la baie d'Hudson: succès complet. — En juillet 1696, le vaillant Canadien s'empare du *Newport* à la rivière Saint-Jean (Acadie), de Pemaquid, le 14 août. — En octobre, il est à Saint-Jean de Terre-Neuve. — Puis il part pour la baie d'Hudson (3 août 1697), où il bat trois navires anglais avec son seul vaisseau, *le Pélican* (7 septembre), reprend le fort *Bourbon* (Nelson) le 13, passe en France (7 novembre), d'où il s'embarque pour le Mississipi (1698). — Le ministre de Pontchartrain prépare simultanément une flotte de 10 bâtiments de guerre, sous le commandement du marquis de *Nesmond*, contre Boston et New-York, tandis que M. de Frontenac l'y doit rejoindre par terre avec 1,500 guerriers. — L'amiral subit des retards, alla à Plaisance, et renonça à l'expédition, en vertu du *traité de Ryswick* (20 septembre 1697).

6o **Maintien des postes d'en-haut** (1696-98) : — une ordonnance royale (21 mai 1696) les supprimait, ainsi que les congés de traite. — Le comte de Frontenac se permit d'interpréter les ordres de la Cour : la suppression était un désastre irrémédiable pour la colonie. — L'intendant de Champigny le dénonce au ministre : d'où conflit entre les deux administrateurs. — Nouvel ordre formel du ministre : le gouverneur se contente de fomenter les animosités des alliés sauvages contre les Cinq Cantons. — Ceux-ci d'ailleurs ne veulent point de la clause de Ryswick, qui en fait des *sujets anglais* : ils tiennent à leur indépendance et seront *neutres* entre Français et Anglais.

7o **Démêlés du gouverneur (1691-97)** : — il en eut avec M. de Champigny, qui lui reproche des dépenses publiques, faites sans avis, la participation à la traite, l'inobservance des édits et ordonnances, etc. — Il en eut avec le Conseil souverain, surtout avec le procureur général, *M. d'Auteuil*.— Il en eut avec Mgr de Saint-Vallier, en se rangeant du côté des Récollets, dont il était le *syndic apostolique*, c'est-à-dire le gérant de leurs affaires, dans la futile querelle du fauteuil à Montréal, et en commandant la représentation du *Tartufe* de Molière. — Il en eut avec les Jésuites qu'il n'aimait point, à qui il prêtait des intentions hostiles, dont il se servait volontiers auprès des indigènes. — Il en eut avec le clergé qui s'attachait à prohiber la vente des spiritueux.

8o **Sa mort, son rôle (28 nov. 1698)** : — le 21 septembre 1698, chant du *Te Deum* à Québec et cérémonie de réjouissance, pour la paix signée à Ryswick. — Les dissensions se sont évanouies entre les administrateurs. — Le 22 novembre, le comte de Frontenac s'alite, fait son testament, meurt le 28, avec les secours religieux, est enseveli, le 19 décembre, dans l'église des Récollets. — La colonie perd en sa personne un grand général, guerroyant avec une poignée de troupes contre la coalition anglaise et iroquoise. — " Il avait trouvé (1690) la colonie affaiblie, méprisée des ennemis ; — il la laisse en paix, agrandie, respectée ". — Ses grands défauts de tempérament n'ont pu ternir ses éminentes qualités au point de faire oublier ses services...

1o **Famille** : — *Louis-Hector de Callières* (1646 ?-1703), chevalier, ancien capitaine au régiment de Navarre, originaire du Limousin ; — ses ascendants se divisent en deux branches : *l'angoumoise*, qui habite encore la Gironde ; *la normande*, éteinte. — Son père, *Jacques*, meurt gouverneur de Cherbourg (1662). — Louis embrasse la carrière des armes ; — il est aussi, dit-on, capitaine de vaisseau. — Il arrive à Québec avec les troupes envoyées à M. de la Barre (1684).

2o **Gouverneur de Montréal (1684-98)** : — il est choisi pour remplacer François-Marie Perrot, nommé en Acadie (1684). — En 1685, il reçoit à Montréal Mgr de Saint-Vallier, qui dit de lui : — " homme fort appliqué à son devoir, brave de sa personne, plein d'honnêteté et très capable de son emploi." — En 1686, il travaille activement à fortifier Montréal par une solide palissade, ainsi que Cataracoui. — En 1687, il commande l'avant-garde de l'armée que mène M. de Denonville contre les Tsonnontouans, et se distingua dans l'attaque. — En 1688, le gouverneur le délègue à la Cour de Versailles pour exposer le malheureux état de la colonie. — Le 2 juillet 1688, il se fait concéder un lopin de terre, la *Pointe-à-Callières*. — Il propose au roi l'invasion immédiate de la Nouvelle-Angleterre par l'action combinée d'une flotte et d'une armée canadienne : c'est l'avis formel de M. de Denonville. — Le 7 mai 1689, Guillaume III déclare la guerre à la France.—Louis XIV s'obstine à poursuivre la restauration de Jacques II, son ami catholique : dans ce dessein, il épuise des forces et des ressources précieu-

VIII°

Le chevalier

de

Callieres

13è *gouverneur*

(1698-1703)

ses, qui furent perdues pour le Canada. — Néanmoins *l'Embuscade* et *le Fourgon* sont confiés à *M. de la Caffinière*, qui débarque M. de Callières à l'entrée du golfe Saint-Laurent (12 septembre), lequel va presser M. de Denonville de diriger les troupes sur Boston. La tentative échoue. — Rentré à Montréal, le gouverneur est le témoin attristé du carnage récent de Lachine et des environs. — Vers la fin de juillet 1690, il entre en accommodement avec les Iroquois, grâce en chef *Ouréouharé* qu'a ramené M. de Frontenac. — Le 17 octobre, il conduit à Québec contre Phipps 700 guerriers. — En 1691, Anglais et Agniers se coalisent contre Montréal : M. de Callières, malade, les devance à la Prairie-de-la-Madeleine, où périt Saint-Cirque, mais d'où M. de Valrennes chasse l'ennemi. — En 1693, il réunit à Chambly de cinq à six cents hommes, qui, l'hiver, tue beaucoup d'Agniers et en capture 300, leur brûlent trois bourgades. — En 1694, il est décoré de la croix de Saint-Louis ; en mai, éclate entre lui et Mgr de Saint-Vallier, la violente scène de l'affaire du prie-Dieu, le jour de l'inauguration de l'église des Récollets. — En juillet 1696, il seconde le gouverneur général dans sa campagne contre les Iroquois. — Durant l'hiver, un incendie anéantit l'Hôtel-Dieu : M. de Callières fait souscrire 8,000 livres pour les sinistrées. — En 1697, il s'applique à la suppression des congés, à la préparation d'une entente avec les Iroquois. — En 1698, à la mort du comte de Frontenac, le sieur de Courtemanche se rend à Versailles pour appuyer sa candidature, qui prévalut contre celles de M. de Champigny et de M. de Vaudreuil.

3o **Gouverneur de la Nouvelle-France (1698-1703)** : — au printemps de 1699, M. de Callières, gouverneur intérimaire réunit les troupes à Montréal, en requiert le salut ; — opposition de M. de Vaudreuil, de M. de la Durantaye. — Le 20 avril, le roi accorde le gouvernement de la colonie à M. de Callières, " eu égard à ses services depuis 35 années. et à ses preuves de sagesse, de valeur et d'expérience consommées." — Le traité de Ryswick met Iroquois et Abénaquis sous la juridiction anglaise : les Iroquois s'y refusent ; — le gouverneur travaille, durant deux ans, à trouver une solution favorable à la France : c'est son éternel honneur de l'avoir pu réaliser.

An printemps de 1700, une députation iroquoise provoque l'échange de prisonniers, mais à Albany ; — M. de Callières adopte Montréal. — Le 18 juillet, nouvelle ambassade, qui retourne avec le P. Bruyas, Jésuite, M. de Maricourt et Joncaire. — Le 18 septembre, audience solennelle de tous les dignitaires, accordée aux représentants de quatre Cantons, des Hurons, des Abénaquis : on signe une *alliance provisoire*, car le gouverneur aspire à une paix universelle et définitive des tribus. — Il assigne la date d'une assemblée plénière pour le mois d'août 1701 ; — aussitôt missionnaires et interprêtes partent dans toutes les directions. — Le 25 juillet 1701 s'ouvre la mémorable assemblée : *le Rat*, converti au catholicisme par le P. de Carheil. est le grand pacificateur de tous les indigènes, et il meurt le lendemain à

l'Hôtel-Dieu. — Les 38 ambassadeurs signent le traité de paix, qui est clôturé par un festin monstrueux, des salves d'artillerie, des feux d'artifices : — plus de guerres entre les tribus, entente avec les Français, arbitrage des différends par *Ononthio* . . . — Le 29 octobre 1702, les Iroquois reçoivent sur demande des missionnaires jésuites pour les évangéliser. . .

4o **Mort** (26 mai 1703) : — " Il mourut de ses gouttes", (Catalogne), à Québec, regretté de toute la colonie. — Il pensait achever les fortifications de la capitale. — Le petite vérole enleva un quart de la population, toucha aux Trois-Rivières, sévit à Montréal. — Il fut inhumé dans l'église des Récollets. — Le 6 sept. 1796, le feu consuma cet édifice, avec les ossements des gouverneurs : de Fronteanc, de Callières, de Vaudreuil, de la Jonquière.

IX°

Bochart

de

Champigny

6è *intendant*

(1686-1702)

1o **Famille** : — originaire de la Bourgogne, remontant à *Guilaume Bochart*, seigneur de *Norois* ou *Noroy* — aujourd'hui *Noroy-le-Bourg*, commune de 780 âmes (Haute-Saône). — *Jean II* épouse, sous François Ier, Jeanne Simon, laquelle lui apporta la terre et le nom de *Champigny* — *Champigny-sur-Marne*, petite ville de 8.555 hab. (Seine). — *Jean VI* épouse *Marguerite Le Charon* ; — il devint ainsi beau-frère de César, duc de Choiseul. — *Jean* est le huitième du nom ; — le 24 avril 1686, il succède à M. de Meulles. — Il vint à Québec avec sa famille (juillet) ; — son épouse, *Marie-Madeleine de Chaspoux* était cousine de Mgr de Laval, et mère de quatre enfants.

2o **Administration** : — en 1687, il exécute au fort Frontenac la concentration des troupes.— Dès l'arrivée des chefs iroquois, il leur tend un piège, les fait arrêter et expédier à Québec et en France ; — c'est un odieux acte de félonie ; on sait le reste. — Il concourt, après la campagne, à la fondation du poste de Niagara. — En 1688 et en 1689, il ravitaille les postes de l'ouest et répare les suites désastreuses du massacre de Lachine. — Sous le gouvernement du comte de Frontenac, il organise les expéditions en Nouvelle-Angleterre, la défense de Québec, de l'Acadie, des forts de la baie d'Hudson (1690), la réoccupation de Cataracoui, les travaux d'urgence à Montréal, aux Trois-Rivières, le long des côtes. — En 1692, il pare aux menaces de la famine. — Il tient la main à l'exécution des ordonnances royales, se heurtant sans cesse aux idées du gouverneur. — En janvier 1693, il prépare les corps expéditionnaires contre la Nouvelle-Angleterre ; — il approvisionne Sorel, Chambly, l'île d'Orléans — En 1696, mêmes préparatifs pour l'invasion des Cantons iroquois. — En 1697, nouvelle tentative d'envahissement contre les Anglais : il lutte avec les missionnaire contre les ravages de la traite aux pays d'en-haut. — En 1698, au décès de M. de Frontenac, ses regrets sont sincères : — " Il n'y a, dit-il, jamais eu que différents sentiments entre nous pour le service du roi."—En 1699, il se plaint des procédés arrogants de M. de Callières à son égard. — En 1700-01, il travaille à la fondation du *fort Pontchartrain* (Dé-

troit), à la pacification définitive des Iroquois, au développement des écoles et des institutions religieuses, à la bonne administration de la justice, police, finance (1700-1702).

3o **Son départ, son oeuvre** : — en mai 1701, M. de Champigny est nommé intendant de la marine au Havre ; — il y meurt en 1720. — *Deux de ses fils* ont continué sa lignée jusqu'à nos jours. — Durant 16 années, il s'est montré au Canada l'ami du clergé : " Il s'acquitte très dignement de son emploi," (Mgr de Saint-Vallier). — Malgré l'arrestation injuste et impolitique de la députation iroquoise (1687), l'intendant accomplit une œuvre de zèle, de probité, de dévouement. — Il eut pour souccesseur *M. de Beauharnais*.

CHAPITRE III

Le Développement énonomique

I°

Nouvelles concessions

(1674-1684)

1o **Première distribution par M. de Frontenac (1674)** : — le roi veut que " l'on peuple de proche en proche ", sans s'éparpiller à distance. — Du 22 mars au 2 septembre 1674, le gouverneur fait des concessions aux familles : *Guyon, de Saint-Ours, de Chavigny, Jobin, d'Héry, Le Rouge, Roberge, de La Durantaye, Dubos, de Verchères, Godefroy, Denis, Jalot, Lemoyne, Sorel, Salnay*...

2o **Deuxième distribution (1676-79)** : — du 12 octobre 1676 au 6 septembre 1679, de concert avec Duchesneau, il accorde des terres aux concessionnaires suivants : Pierre Joybert, seigneur de Soulanges et de Marson, Raudin, de la Vallière, de Repentigny, Berthier, de Bécancourt, Damours Deschauffours, Crevier, Langlois, Guillemette Hébert, François Bellanger, Bizart, Becquet, Delalande, Louis Jolliet, Charles Marquis, de Boyvinet, André Chaune, Jean Levrard, le Séminaire de Saint-Sulpice. — La concession du capitaine Berthier est celle de la côte nord, dans le lac Saint-Pierre.

3o **Troisième distribution par de La Barre et de Meulles (1682-84)** : — du 5 janvier 1682, au 16 septembre 1684, ils accordent les concessions à: Denis Derôme, Anne Aubert, Guillaume Bonhomme, Dupré, Martel, Le Chasseur, Jean Charles Amiot, d'Auteuil, René Pasquier, les Jésuites, Jacques Lefebvre, Dugué, de Pommainville, de Lamothe de Lucière, les Ursulines de Québec, Laurent Philippe. — A côté de ces fiefs, il y a des cens et des rentes : terrains pour bâtir dans les villes..

4o **Exploitation** : — parmi les seigneurs, seuls les riches font défricher et colonisent : *François Berthelot*, comte de Jouy, commissaire général de l'artillerie, peuple l'île d'Orléans — érigée en comté du Saint-Laurent, — sans qu'il vînt jamais au Canada ; — *M. de la Bouteillerie*, la Rivière-Ouelle ; — les *Sulpiciens*, les *Jésuites*, les *Ursulines*. — Les autres, faute de ressources, à cause aussi de la deuxième guerre iro-

quoise (1682-1700), deviennent fonctionnaires, ou vendent, ou louent leurs seigneuries. — Les concessionnaires de fiefs réussissent, grâce à leur courage, à une incroyable persévérance, à leurs nombreux enfants, — en dépit de l'interruption des libéralités royales, au moment le plus nécessaire...

II°

Coureurs

de

bois

(1668-1688)

1o **Population** : — en 1665, la Nouvelle-France a 3,215 âmes ; — en 1685, 12,263, plus 1,538 sauvages établis en villages ; — en 1700, environ 16,000 au Canada, 870 en Acadie, 200 à Terre-Neuve.

2o **Déperdition**:— les engagés, les volontaires, les fils de gentilhommes, les soldats, les officiers se font *coureurs de bois*, — ou voyageurs des pays d'en haut ; — le castor, décimé au Sa nt-Maurice, il faut le chercher " à sa source ", du lac Supérieur aux Illinois et aux Puants. — La jeunesse aime les aventures : en 1668, des Français suivent les sauvages ; — en 1669, soldats, volontaires, habitants, vont à leur rencontre, à 40 et 50 lieues, pour l'achat à bas prix de leurs fourrures ; — en 1672, les coureurs montent à cinq ou six cents lieues des habitations ; — en 1676, 300 *gueux* ou *mendiants* sont contraints, par ordonnance du Conseil souverain, de retourner sur leurs concessions ; — en 1680, Duchesneau écrit : " Il y a 800 coureurs de bois." — Ces exodes sont nuisibles aux mœurs, à la religion, à la conversion des Indiens, à l'agriculture, à l'industrie, à la vie domestique, à la nation.

3o **Répression** : — pour limiter ce vagabondage effréné, Talon rend le mariage obligatoire aux volontaires, libérés du service (1670). — En 1672, les coureurs risquent le fouet, en cas de récidive les galères.—En 1673, défense de vaquer, plus de 24 heures, dans les bois sans permission, sous peine de *mort*, — le roi, en 1676, réduit la peine : à la confixation des pelleteries, à une amende de 2,000 livres. — Frontenac n'épargne ni commanditaires, ni recéleurs, ni acheteurs de ces fourrures (!) — En 1678, le roi étend ses défenses à l'Acadie ; — mais il concède que l'on délivre *des permis de chasse*, du 16 janvier au 15 avril (1679).

4o **Complicité universelle** : — de 1676 à 1685, une douzaine seulement est condamnée à l'amende. — Gouverneur, intendant, seigneurs, commerçants, tout le monde traite, en vertu des congés accordés. — Et le ministre n'ose sévir, de peur de favoriser les désertions chez les Anglais et le trafic illicite des coureurs de bois. — " *Le congé* est un permis de l'intendant, délivré pour la chasse aux gentilshommes pauvres, aux officiers réformés, à leurs veuves ; — l'on pouvait équiper *deux canots* montés par 6 hommes, et contenant chacun 400 livres."

1o **Défrichements** : — les terres habitées sont situées le long du Saint-Laurent, d'ordinaire à *un quart de lieue* dans la profondeur des bois (1688). — En 1668, le nombre des arpents en culture est de 15,642 ; — celui des bêtes à cornes, de 3,400 environ. — En 1688, le chiffre des arpents monte à 28,603 ; en 1698, à 32,524 ; — celui des animaux do-

III° Agriculture

mestiques à 12,059, (1688), à 17,034 (1698). — Et la deuxième guerre iroquoise bat son plein (1682-1698). — Le chanvre réussit bien.

2o **Exploitation agricole** : — les récoltes progressent sans répit : — en 1685, les habitants livrent *deux cents milliers* de farine aux magasins de la colonie. — On exporte aux Antilles 18,491 minots de grains. En 1686, les Anglais de Boston viennent acheter la blé à Québec. — En 1698, on moisonne 183,026 minots de céréales. — Labourage et pâturage procurent à l'habitant de quoi "vivre commodément, avec plus d'avantage que le paysan de France." (Champigny, 1699). — Après 1701, quel rapide progrès . . . .

IV° Commerce

1o **Importation** : — le Canada doit demander à la métropole : étoffes, hardes, vins, liqueurs, les objets de traite ; — aux Antilles : rhum, tafia, sucre...

2o **Les fourrures** : — elles constituent le trafic principal. — On les convoite en Nouvelle-Angleterre. — Elles servent de monnaie aux indigènes pour le troc, aux seigneurs, aux commerçants, aux missionnaires qu'on accuse indignement, à cause de ces échanges, de se livrer au commerce : — M. de Frontenac a osé lancer cette injure aux Jésuites ! — Colbert l'en admoneste sévèrement (1679)...

3o **La pêcherie** : — la morue du fleuve et du golfe se vend bien, verte ou sèche, en France. — L'huile de marsouin (*cochon de mer*) et du loup marin a un débit facile. — Ainsi en est-il des anguilles salées, du saumon salé, de diverses sortes de poissons...

4o **Les bois de construction** :—Talon a inauguré *les chantiers* de navires, favorisé l'exploitation des forêts pour les constructions navales de Rochefort. — Par malheur, ces entreprises coûteuses dépassent la mise de fonds des seigneurs canadiens ; et le mer est fermée tout l'hiver, tandis que trop peu de transports franchissent l'océan, chaque année. — Il eût fallu envoyer sur place des charpentiers, constructeurs de bâtiments. — C'est ce que réalisera, en 1712, M. *Prat*, capitaine du port de Québec. — *L'industrie canadienne* ne prend son essor qu'avec le XVIIIe siècle.

CHAPITRE IV

L'Expansion coloniale

1o **L'interprète** : — né vers 1598 à Cherbourg (Normandie), il vint à Québec en 1618, comme commis de la Compagnie des Marchands. — Il passe *deux* années à l'Ile-aux-Alumettes, pour apprendre l'algonquin et ensuite la langue huronne. — En 1620, Champlain l'envoie chez les *Nipissings*. — En 1629, il se retire en Huronie, jusqu'en 1632.

I°

Jean Nicolet

(1598-1642)

2o **Le découvreur du lac Michigan (1634-35)** : — en 1633, il est commis des Cent Associés. — En 1636, il est délégué vers les riverains sauvages des lacs de l'ouest, pour gagner leur alliance et s'assurer leurs échanges. — Arrivé en Huronie, il se rend, avec sept Indiens, à la baie des Puants, où il convoque et réunit plus de 5,000 sauvages : Renards, Sioux, Mascoutins... Il conclut avec eux un traité d'alliance. Il s'arrêta à 3 jours de marche du Wisconsin.

3o **Le catéchiste aux Trois-Rivières (1637-42)** : — il épouse, le 7 oct. 1637, à Québec Marguerite Couillard. — Les *Relations* ne tarissent pas d'éloges sur les belles qualités et les belles actions du commis-interprète : les sauvages lui sont attachés et il les mène à sa guise. — Le 27 oct. 1642, il périt en face de Sillery, en remontant le fleuve : une violente tempête renversa la chaloupe : seul, M. de Savigny ou Chavigny se sauva à la nage, dans l'obscurité. — Dans le contrat de mariage, il est appelé Jean Nicolet de *Bellebrune ou Belle-brune.*

II°
Cavalier
de
La Salle
1o
Sa jeunesse
(1643-1672)
Fondation
de
Lachine
(1669)

1o **Jeunesse (1643-67)** : — *René-Robert Cavelier*, né à Rouen (21 nov. 1643), fils d'un commerçant en gros, neveu de l'un des Cent Associés, étudie chez les Jésuites, — entre dans leur Compagnie (3 oct. 1658). — Grand et vigoureux, impressionnable, dominateur, violent, il se corrige et est admis aux vœux temporaires (10 oct. 1660). — Il enseigne à La Flèche, Tours, Blois, fait sa phisolophie (1662-66). — Le 28 mars 1667, il est dégagé de ses vœux sur sa demande...

2o **Au Canada (1667-68)** : — il rejoint — été de 1667 — son frère *Jean*, Sulpicien, à Ville-Marie. — Le Supérieur, seigneur de l'île, lui concède de vastes terrains, en face du Saut-Saint-Louis ; — La Salle, aidé d'un groupe d'artisans inaugure l'établissement agricole et commercial : il rêve (1668) a découverte du *passage de l'ouest vers la Chine* : d'où la dénomination restée au village (Lachine). — Il a interrogé les sauvages qui descendent l'Ottawa à la foire annuelle de Montréal. — Il se crée des ressources en vendant des centaines d'arpents de sa concession...

3o **Première excursion (1669)** : — le 6 juillet 1669 partent de Lachine deux convois : celui des Sulpiciens, Dollier de de Casson et Bréhand de Gallinée, comprenant 3 canots et 7 hommes ; celui de Robert Cavelier, de 4 canots et 14 engagés. — La flottille atteint l'extrémité occidentale du lac Ontario, où La Salle tombe malade des fièvres, tandis que ses compagnons de route vont prendre possession des rivages du lac Erié. — On ignore si, remis de son malaise, La Salle se rendit à la rivière *Wabash* ou s'il retourna sur ses pas. — Nicolas Perrot le trouve — l'été de 1670 — " chassant sur l'*Outaoua*, avec six Français et douze Iroquois ". — Ce voyage eut un caractère privé. — En nov. 1670, Talon écrit que " M. de Courcelle et lui, ont envoyé le sieur de La Salle vers les grands lacs." — Sur les résultats de cette expédition officielle, on est réduit à des conjectures : on perd de vue Robert Cavelier (1671-1672)...

2°

Fondation

Cataracoui

ou

Fort Frontenac

(1673-77)

1o **Amitié du comte de Frontenac** : — arrivé à Québec — l'été de 1672 — le gouverneur tourne ses desseins vers les Iroquois : il se décide à solliciter leur assentiment pour établir un *poste de trafic* — un *fort* en réalité — sur le lac Ontario. — Il songe, non aux Jésuites missionnaires, comme médiateurs, mais à Cavelier de La Salle : telle est la source de leur amitié, jusqu'au départ du gouverneur (1682).

2o **Mission chez les Iroquois (1673)** : — Le comte " envoie l'ordre à La Salle d'aller à Onnontagué."— En mai 1673, il rencontre le P. Garnier chez les Tsonnontouans. — Le 9 juillet, il écrit à M. de Frontenac que " les sauvages le recevront à *Kenté* (ou *Quinté*), au nombre de 200." — Le gouverneur prie les Sulpiciens, abbés de Fénelon et d'Urfé, de les amener à la rivière *Cataracoui*. — Là, devant eux, déploiement de toutes ses forces, discours et festins, et le poste est consenti par eux. — M. de La Salle en reçoit le commandement et y séjourne " quelque temps." — En janvier 1674, La Salle est témoin, à Ville-Marie, de l'affaire Bizard-Perrot. — Le jour de Pâques, il assiste au sermon de l'abbé de Fénelon, qui semble critiquer les décisions violentes de M. de Frontenac : La Salle l'en avertit et envemine l'incident. — Puis, en novembre, il s'embarque pour la France.

3o **Succès à la Cour (1675)** : — il propose à Colbert, s'il lui donne la seigneurie, d'entretenir le fort et sa garnison, de faire défricher les terres, d'attirer les indigènes aux environs. — Le 15 janvier 1675, ses lettres patentes sont expédiées, ainsi que son titre de noblesse... — Il retourne, l'été, après avoir ramassé des fonds considérables. — En 1676, il fait construire à Cataracoui, devenu *fort Frontenac*, cinq bastions en pierres, distribue des lots de terre, même aux deux Récollets desservants, — établit un village d'Iroquois, sous le canon. — Dans l'automne de 1677, nouvelle traversée en France. — Il dépose un mémoire sur ses travaux. — Il obtient l'autorisation " d'élever à ses frais un nouveau poste à Niagara, et un second à la sortie du lac des Illinois (Michigan)." — Le 13 mai 1678, il voit sa demande confirmée par les lettres patentes ; — et il s'empresse de réunir des ressources importantes. — Il s'embarque (14 juillet) avec *Henri de Tonty*, Italien, ami du prince de Conti et une trentaine d'artisans.

1o **Sur le Niagara (1678)** : — le 15 septembre, débarquement à Québec ; — séjour d'un mois à Cataracoui ; — choix du site du *fort de Conti*, à une quinzaine de lieues, en amont des chutes du Niagara et construction des bâtiments (11 décembre 1678.) — Le 29 janvier 1679, une équipe d'artisans commence la construction d'une grande barque pour naviguer sur les grands lacs. — En cinq mois, *le Griffon* — ainsi nommé des *deux griffons* qui supportent les armes de M. de Forntenac — jaugeant 60 tonneaux, est lancé à flot...

2o **Au lac des Illinois (1679)** : — la barque sort du lac Erié, franchit *le Détroit*, le lac *Saint-Clair*, remonte le lac *Huron*, atteint Michillimakinac (27 août 1679), où quelques hommes s'évadent. — Pendant que

Tonty les racole, *le Griffon* est chargé de fourrures qu'il va porter à Niagara, sous les ordres du capitaine *Luc* : mais il fait naufrage ou est pillé par les Outaouais. — La Salle, impétueux, s'est lancé déjà en canots montés par ses hommes sur lac *Dauphim* ou des *Illinois* : — les canots ne le rejoignent qu'en novembre au pays des Miamis. — En janvier 1680, ils fondent sur une rivière le *fort Crèvecœur* (Peoria), appellation inspirée par sa détresse. — Au mois de mars, La Salle ignore la disparition du *Griffon* : il laisse Tonty, et avec une indomptable énergie, prenant avec lui trois hommes, il franchit à pied la hauteur des terres des futurs Etats de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Ohio, de la Pennsylvanie et du New-York. — Il arrive au fort Frontenac, où commandait son major *La Forest* : il apprend la perte de sa barque et du vaisseau qui lui apportait de France 22,000 livres, la dispersion de ses artisans, une invasion iroquoise qui a forcé Tonty à fuir à Michillimakinac.

3°

Fondation de Canti, Crèvecoeur et Saint-Louis

(1678-1682)

3o **Sur le Mississipi** (1682) : — retourné à Crèvecœur, il en revient en 1681. — Avec l'aide de Frontenac, il refait un peu sa situation, et s'assure des engagés et des sauvages. — Au mois d'août 1681, il est à Michillimakinac, où il retrouve Tonty ; — en novembre, tous deux relèvent des ruines le fort Crèvecœur. — Le 6 février, il entre dans le Mississipi, descend son cours jusqu'à son embouchure. — On y plante un arbre équarri, portant les armes de la France ; — puis une croix, au pied de laquelle on enterre une plaque de plomb, avec l'inscription : *Au nom de Louis XIV, roi de France et de Navarre, le* 9 *août* 1682. — C'est le jour de baptême de la *Louisiane française*. — De retour, en automne, M. de La Salle érige le *fort Saint-Louis* (Jolliet), au confluent de la rivière *Theatiki* et de celle des Illinois.

4o **Retour en France** (1683) : — le 2 avril 1683, lettre de La Salle au gouverneur de La Barre, dont il implore secours et sympathies. — Le 4 juin, nouvelle lettre du fort Saint-Louis des Illinois. — Au lieu de répondre, M. de LaBarre a fait saisir le fort Frontenac, et le chevalier de Baugy est envoyé aux Illinois dans le même dessein. — Les créanciers de La Salle le poursuivent, de France et au Canada, pour se faire rembourser leurs mises de fonds. — M. de La Salle repasse en France (nov. 1683). — On lui rend justice à la Cour ; mais les réponses de La Barre contestent ses affirmations, et rien ne se fait. — L'explorateur rêve alors un autre plan grandiose : atteindre les bouches du Missisipi par la navigation maritime.

1o **Personnel de l'expédition** (1684) :—le roi et le ministre adoptent son projet de colonisation et d'établissement à *la Louisiane*. — Vaisseaux : *le Joly*, frégate de 36 canons, capitaine *de Beaujeu*, *la Belle*, frégate de 6 canons, *le Saint-François*, transport, *l'Aimable*, flûte de 300 tonneaux. — M. de La Salle, chef de l'escadre, son frère *Jean Cavelier* Sulpicien, et ses deux neveux, les Récollets *Zénobe Membré* et *Anastase Douai*, douze gentilhommes, des chirurgiens. soldats, artisans,

laboureurs : — en tout 280 personnes. — Départ de La Rochelle, le 14 juillet 1684.

4° Insuccès de son expédition et sa mort tragique (1684-87)

2o **Péripéties et désordres** : — *le Joly* distance les autres bâtiments ; — faute d'eau potable, les maladies à bord ; — M. de La Salle aux portes de la mort ; — escales diverses, désorganisation. — L'escadre a dépassé les bouches du Mississipi (janvier 1685). — Un vaisseau fait côte ; un autre est capturé par les Espagnols; un troisième va atterrir à la baie *Saint-Bernard* (Texas).—Découragé, le capitaine du *Joly* retourne en France... — Angoisses, climat, fièvres, désespoir ont réduit à 36 le nombre des compagnons : on est à la fin de 1686.

3o **Détermination de l'explorateur (1687)** — : la force d'âme de M. de La Salle touche aux sommets de l'héroïsme : il se décide à gagner à pied la Nouvelle-France ! — Seize de ses hommes acceptent l'audacieux projet (12 janvier 1687). — Il laisse derrière lui au camp : 8 hommes, 5 femmes, deux Récollets et deux Sulpiciens ;—le P. Douai et l'abbé Jean, son frère, le suivent...

4o **Fin tragique de La Salle** : — ce dernier fit le récit des aventures à un nommé Couture, dont on a conservé la narration. — Un groupe des Français compagnons de l'explorateur s'éloigne, un jour, pour la chasse.—Impatient de leur longue absence, il va à leur recherche avec le P. Récollet. — Pour se venger d'injures préalables, *Duhaut* et *Liotot* le tuent de deux balles à la tête ; on laisse son cadavre sans sépulture. — D'autres vengèrent sa mort en massacrant les assassins... — Il se croyait déshonoré par l'insuccès de l'entreprise ; les survivants l'ont accusé d'avoir, dès lors, perdu le contrôle de son tempérament, commis des actes de violence et plusieurs meurtres sur ses subordonnés, abandonné ses devoirs religieux... — On ignore le jour et le lieu de cette tragédie...

1o **Le Religieux** : — il naquit à Laon (Aisne), le 10 juin 1637, était fils de Nicolas, seigneur de La Tombelle et marié à Rose de La Salle, de Reims. — Il entra au noviciat des Jésuit[illegible] Nancy (8 oct. 1654), étudia la philosophie à Pont-à-Mousson, asp[illegible] aux missions lointaines. — Le 20 sept. 1666, il débarque à Québec, où il consacre deux ans à l'étude de la langue algonquine...

2o **Le Missionnaire** : — le 21 oct. 1668, il se rend dans les pays d'en haut de l'Ottawa. — En septembre 1669, il prend la direction de la mission du *Saint-Esprit*, située à l'extrémité occidentale du lac Supérieur. — C'est là qu'il rencontre *Louis Jolliet*, envoyé dans ses parages à la découverte d'un gisement de cuivre. — Tous deux interrogent les sauvages, Illinois, Miamis, etc. — Il travaille à la connaissance de leurs idiomes, tout en les évangélisant, durant l'époque de la traite des pelleteries. — En 1671, la guerre éclate entre les Sioux et les Hurons-Outaouais, qu'il accompagne à *Saint-Ignace* de Mcihillimackinac.

3o **Le Découvreur** : — le 8 décembre 1672. Jolliet l'y rejoint dans le dessein de réaliser son mandat officiel, imposé par Talon, agréé par

III°
Le Père Jacques Marquette
(1637-1675)

M. de Frontenac : *la découverte du Mississipi.* — Le 17 mai 1673, l'expédition se met en route ; — le 17 juin, elle débouche dans le grand fleuve ; elle le descend jusqu'aux *Arkansas* et retourne le 17 juillet. — Le P. Marquette appelle le Meschacébé le fleuve *Conception* ; il se sépare de son compagnon à la baie des *Puants* (Baie Verte) — " ainsi nommée des *méchantes vapeurs* qui s'en élèvent.'

4o **L'Apôtre** : — en octobre 1674, le P. Marquette va fonder la mission des *Kaskakias*, sur la rivière des Illinois, selon la promesse qu'il leur avait faite, en 1673. — Il y arrive, le 8 avril 1675, épuisé d'une hémorhagie intestinale. — Il donne à son poste de mission le nom de *Conception*, en l'honneur de Marie. — Il visite les cabanes, confère avec les chefs, évangélise la tribu : ses forces le trahissent. — Ses deux canoteurs — *Pierre Porteret* et *Jacques* — le ramènent " comme un enfant " mourir à Michillimakinac.—Il expire en route, le 18 mai 1675, au confluent d'un ruisseau qui porte encore son nom : ses deux compagnons l'y enterrent. — Deux ans après, les sauvages rapportent ses ossements à Makinac, où on les a découverts en 1877. — Le 8 août 1878, on y a inauguré solennellement un superbe monument à sa mémoire...

IVI°

Louis Jolliet

(1645-1700)

1°

Le Découvreur du Mississipi

(1673)

1o **Famille Jolliet** : — le 21 sept. 1645, il naquit à Québec, fils de *Jean*, charron de la Compagnie des Cent Associés. — Il avait pour frère aîné *Adrien*, l'ancêtre de l'honorable *Barthélemi Joliette.* — Le 7 octobre 1675, il épousa *Claire-Françoise Bissot*, qui lui donna sept enfants : *Charles, ancêtre* de la famille Caron ; *Jean Baptiste*, dont la fille se maria à Jean Taché ; *Claire*, qui épouse Joseph de Fleury de la Gorgendière et dont la fille s'allia à *Thomas-Jacques Taschereau.*

2o **Premier voyage** : — il fit ses études chez les Jésuites de Québec, se destinait au sacerdoce (1662), reçut les ordres mineurs, soutint (2 juillet 1666) avec honneur une thèse publique devant M. de Tracy et Talon. — En 1667, il dépose la soutane, passe en France, en revient (1668) avec des connaissances techniques.— En 1669, il reçoit avec *Jean Péré* la mission officielle d'aller reconnaître au lac Supérieur un gisement de cuivre. — Au fond du lac Ontario, rencontre des Sulpiciens, compagnons de M. de La Salle, au site actuel de *Hamilton* (24 sept. 1669) ; — rencontre aussi du P. Marquette, qui l'entretient du projet d'exploration au sud des grands lacs. — Retour en 1670 ; le 2 nov. 1672, il est témoin de l'alliance de M. de Saint-Lusson avec les Indiens, au Saut-Sainte-Marie. — Jolliet s'applique à rédiger partout des croquis topographiques, à sa familiariser avec les idiomes des natifs...

3o **Voyage au Mississipi** : — en août 1672, Talon le choisit comme chef de l'exploration ; — en septembre, le comte de Frontenac approuve le projet . — Le 8 décembre, arrivée à la mission du P. Marquette. — Le 13 mai 1673, départ avec 5 Français, montant deux canots d'écorce. — Rivière *Maloumine* — auj. *Menominee* ; — pays des gens de la *Folle-Avoine*, à la nation *du Feu* (7 juin) : — à la rivière *Visconsin*. —

Le 17 juin, on entre dans le Missisipi ou *Meschacébé* (Père des eaux). — Après 60 lieues de trajet, arrêt chez les Illinois réfugiés, amis des Français ; — le 26 juin, 600 sauvages les accompagnent jusqu'aux canots. — Continuation du voyage jusqu'aux *Arkansas*, où l'on décide le retour (17 juillet). — Quittant le fleuve, Jolliet visite les sites de *Peoria*, de *Chicagou*... — Il attribue son nom — *Saint-Louis* — à la rivière des Illinois, qu'il appelle aussi *Divine* — à un mamelon "le mont Jolliet". — Il remarque la possibilité d'un *canal* du Michigan à la rivière et au grand fleuve : canal inauguré le 2 janvier 1900. — Il laisse le P. Marquette et se rend de la Baie-Verte à Michillimakinac, au Saut-Sainte-Marie, où il hiverne. — En mai 1674, il descend au lac Frontenac (Ontario) ; son canot chavire au Saut de Lachine, et sa cassette de cartes et de documents disparaît dans le courant — ses deux compagnons se noient, tandis qu'il reste 4 heures dans l'eau. — Le 14 novembre, le gouverneur annonce la découverte à Colbert, qui ne sut point récompenser le héros...

2°

Le seigneur

d'Anticosti

(1680)

1o **Mariage (1675)** : — le 7 oct. 1675, il épouse Marie Bissot, dont la mère vient d'épouser en secondes noces *Jacques de Lalande*. — En 1676, Jolliet sollicite la permission de s'établir aux Illinois : elle lui est refusée. — Il songe alors à exploiter les richesses du Saint-Laurent.

2o **Les seigneuries** : — le 26 oct. 1678, à l'assemblée du château Saint-Louis, il solutionne la difficile question de la traite des boissons avec les Indiens : — "nul transport de liqueurs dans les bois, mais *vente modérée* dans les habitations." — Le 10 mars 1679, Louis et Lalande obtiennent la concession des *îles et îlots de Mingan*. — Le 13 mai, M. de Frontenac lui mande d'explorer les régions du Saguenay jusqu'à la baie d'Hudson : ce qu'il fait jusqu'au *fort Charles*. — En retour, le judicieux Duchesneau, intendant, lui fait la concession d'Anticosti (mars 1680) : Jolliet est deux fois seigneur. — Le 29 mars, le roi lui accorde le titre d'*hydrographe royal*.

3o **Le commerçant** : — en 1681, il y a douze personnes dans son île ; — il n'y séjourne point l'hiver. — L'été, il organise à Mingan la pêche, l'hiver la chasse : il trafique avec Montagnais, Papinachois, Européens. — Il dessine le plan des côtes, îles, anses, des deux rivages du golfe Saint-Laurent. — En 1690, la flotte de Phipps ravage son domaine : madame Lalande, sa femme, le sieur de Graville, des rameurs sont faits prisonniers ; — à bord du *Six Friends*, tous assistent au bombardement de Québec et à la défaite. — Madame Lalande inspire à l'amiral, à son départ, l'échange de prisonniers (23 oct. 1690).

1o **Compagnie d'exploration** : — en 1689-90, Jolliet a fait au Labrador un voyage de reconnaissance. — Le 15 sept. 1692, Frontenac et Champigny songent à le dédommager de ses pertes par une mission officielle. — Le 2 nov. 1693, il écrit lui-même au ministre de seconder son dessein d'exploration. — Un riche Québecquois, *François Vianney-*

Pachot arme *le Saint-François* de canons, l'équipe de 14 marins, le munit de marchandises. — *Simon de La Place*, Récollet, monte à bord, et on lève l'ancre pour le pays des Esquimaux.

3° *L'Explorateur du Labrador* (1694)

2o **Le Labrador** : — les premiers jours de juin 1694, îles *Saint-Javques*, en face de Missina ; plantation de la croix. — Du 9 juillet jusqu'au 12 août, il découvre : îles de Balsamon, îlet de la Citadelle, la Pointe-au-Détour, la baie St-Louis, le havre St-François, la baie St-Michel, les îles St-Thomas. — Le 25 juillet, visite d'un village esquimaux, à la Pointe-aux-Avirons. — Le 3 août, à la baie des Montagnes. — Le 12 à la baie *Sainte-Claire*, jour de fête de la sainte. — Arrivé au 56° de latitude, il commande le retour à Québec.

3o **Deuxième voyage en France** (1695-96) :—en 1695, il est chargé de piloter en France la flûte *la Charente*. — M. de Frontenac le recommande vivement à M. de Lagny, intendant général du commerce : il lui confère, croit-on, le titre de *Pilote royal*. — En son absence, sa fille épouse (30 avril 1696) *Jean Grignon*, de La Rochelle : la fille, issue de cette union, se maria au baron *de Castelnau*.

4o **Dernières années** : — le 30 avril 1697, il est nommé par le roi professeur d'hydrographie à Québec. — Il reçoit la concession d'une seigneurie, près de Québec, la seule qui ait porté son nom. — Son décès arriva entre le 4 mai et le 18 oct. 1700. — Le poète, *Louis Fréchette*, a chanté en belles stropes *le découvreur* du Mississipi. — " Louis Jolliet était un très honnête homme, aussi zélé qu'instruit ", et fort désintéressé. (Harrisse).

V° **Autres explorateurs**

1o **Médard Chouart, sieur des Groseilliers** ; **Pierre-Esprit Radisson** : — deux beaux-frères, établis aux Trois-Rivières (1646), montent au pays des Hurons (1658), au lac Michigan... ; — vers 1661, au territoire des *Cristineaux*, sur la baie James... — Au retour, leurs fourrures sont confisquées à Québec : Chouart passe en France, où il n'est pas écouté de Colbert. — Revenu au Canada, il persuade Radisson de trafiquer avec les Bostonnais à la baie d'Hudson... — Rendus à Londres, les deux transfuges, interprètes, pilotes, explorateurs, inspirent à un groupe de notables anglais la fondation de la célèbre *Compagnie de la baie d'Hudson* (2 mai 1670)... — Leur vie est un tissu de péripéties sur mer, à la Cour de France, à celle de Londres, ainsi qu'à Québec et à Boston. — Tous deux meurent au service de la Grande-Bretagne, discrédités et voisins de la misère...

2o **Les Sulpiciens** : — les abbés, *Dollier de Casson* — qui a laissé une *Hist. de Montréal* — et de Gallinée, tous deux originaires de la Basse-Bretagne, se rendent, en 1669, à la baie de *Quinté* (*Kenté*, Toronto). — En octobre, arrivés en face du lac Erié, ils y arborent les armes de France.

3o **Denis de Saint-Simon** : — le 25 oct. 1671, Talon envoie en reconnaissance vers la *baie du Nord* (Husdon), ce " gentilhomme canadien ", avec *Guillaume Couture*, le Jésuite *Charles Albanel*. — Le parti re-

monte le Saguenay jusqu'au 50° de latitude : en juin 1672, il fait alliance avec les Indiens et prend possession des territoires au nom du roi ; — mais il n'atteint pas les rivages de la baie...

4o **Daniel Greysolon Du Lhut** : — auj. orthographié *Duluth* — célèbre explorateur des grands lacs. — Le 1er sept. 1678, il quitte Ville-Marie avec 7 Français pour le pays des Sioux ; il hiverne au Saut-Sainte-Marie, atteint leur territoire le 2 juillet 1679, contracte alliance à *Duluth* avec les tribus. — En 1680, il est sur le haut Mississipi, puis à la baie des Puants... — Le 29 mars 1681, il descend à Québec ; il passe en France, où son zèle patriotique demeure sans encouragement ; — il revient avec M. de La Barre. — Puis il gagne Michillimakinac et fonde divers postes au lac Nipigon, etc... 1686-90... Il meurt en 1710.

5o **Nicolas Perrot (1643-1717)** : — il est d'abord simple coureur de bois (1665-84) .—Il est ensuite, tantôt chez les Pouteoutamis, les Outougamis, les Miamis ; — tantôt chez les Sioux et les Manomines ; — ou bien aux forts Niagara, Cataracoui, Détroit ; — ou à Montréal, parmi les Hurons, les Outaouais, les Algonquins ; ou encore sur les bords de l'Ohio, du Missouri, du Mississipi... — Il se maria à Bécancour et eut 8 enfants : il y composa son " Mémoire sur les mœurs, coutumes, religion des sauvages... " — Œuvre sincère et solide d'un esprit droit, judicieux, patriote, rééditée en 1864.

1o **Naissance et mariage** : — le 3e des *douze fils* de Charles Le Moyne de Longueuil, — naquit à Ville-Marie, le 20 juillet 1661. — A 14 ans, il voyage dans le golfe, à Percée, en France. — Le 8 oct. 1693, il épousa à Québec *Marie-Térèse Pollet de Lacombe-Pocatière*. — A son décès, sa veuve, mère de *quatre* enfants, se remaria en 1707, au comte de Béthune, lieutenant général des armées.

2o **Première campagne** : **baie James (1686)** : — le 30 mars, il est *sous-lieutenant* du corps expéditionnaire, — 70 Canadiens et 30 soldats — commandé par le chevalier de Troyes ; — ses frères Jacques de Ste-Hélène en est le lieutenant, Paul de Maricourt le major. — Ce parti remonte l'Ottawa, les lacs Témiscamingue, Abitibi... et atteint la baie James, le 20 juin. — M. d'*Iberville* — nom d'une commune de Normandie, auj. *Yerville* (1479 âmes), — se signale à la prise du fort *Monsipi* (Moose), s'empare avec 13 Canadiens, montés sur 2 canots, d'un bâtiment anglais dans la baie Rupert, et du fort *Kitchichouan* ou *Ste-Anne* (Albany), le 25 juillet. — Il revint à Québec par mer, en 1687. — En 1688, en automne, il retourne à la baie James : il y capture 2 navires anglais. — Le 28 oct. 1689, il rentre à Québec, chargé de pelleteries.

3o **Deuxième campagne** : **Corlaer (1690)** : — l'hiver, janvier 1690, M. d'Ailleboust de Mantet et J. Le Moyne de Ste-Hélène commandent un parti de 110 volontaires : M. d'Iberville, les sieurs de Repentigny et de Montigny les suivent. — *Corlaer*, — auj. *Schenectady* (N.-

Y.), à six lieues d'*Orange* (Albany) — tombe entre leurs mains. — La perte des Anglais est estimée 400,000 livres... — En septembre, mission d'Iberville à la baie d'Hudson d'où il revient en 1691.

4o **Troisième campagne : tentative sur Pemaquid** (1691-93) : — il passe en France, en novembre ; — il revient à Québec, le 18 oct. 1692, trop tard pour aller à la baie du Nord.— Avec *le Poli* et *l'Envieux*, il appareille vers *Pemaquid* (Lincoln, Maine). — Il n'osa attaquer ce poste, faute de pilote côtier, au grand mécontentement des Abénaquis. — Les Anglais avaient, d'ailleurs, connaissance de ses desseins, dévoilés par deux transfuges de Québec.

5o **Quatrième campagne : fort Nelson** (1694-95) : — départ, le 10 août de Québec, avec le P. Gabriel Marest, du *Poli*, commandé par d'Iberville, de *la Salamandre* par de Sérigny. — Le 14 sept. 1694, à la rivière *Bourbon* ou *Port Nelson*, qui reçoit les eaux de la rivière *Sainte-Térèse*. — La glace arrête les deux frégates un mois entier. — Le 28 oct., *la Salamandre* mouille au-dessus du fort ; — le 3 nov., M. de *Châteauguay*, frère des commandants et enseigne, est blessé grièvement et meurt le lendemain. — Le 14, capitulation du fort anglais. — Le 24 août 1695, retour vers Québec, mais les vents contraires le forcent à se diriger vers la Rochelle, où il arrive, le 9 octobre.

6o **Cinquième campagne : Pemaquid** (1696) : — l'*Envieux* et *le Profond*, sous les ordres de M. d'Iberville et de Bonaventure, arrivent à la baie des Espagnols (Cap-Breton), le 29 juin 1696. — Le 14 juillet, d'Iberville s'empare du *Newport*, à la rivière St-Jean (N.-B.). — Le 7 août, les bâtiments mouillent à Pentagouet : ils se font accompagner des 200 sauvages du baron de Saint-Castin et des 25 soldats de M. de Montigny. — Prise de Pemaquid, le 15 : les jours suivants, démolition du fort. — Le 3 sept., il échappe à une flotte anglaise de *sept* voiles. — Le 12 sept., il mouille en rade de Plaisance, à Terre-Neuve.

7o **Sixième campagne : Terre-Neuve** (1696-97) : — le 1er nov., M. d'Iberville, à la tête des Canadiens et des sauvages, commandés par leurs officiers : *de Muy, de Montigny, Boucher de la Perrière*, d'*Amours de Plaine, Dugué de Boisbriand*, part par voie de terre ; — M. de Brouillan, sur les navires, par mer. — Le 30 nov., le gouverneur anglais de Saint-Jean livre le fort : le poste est brûlé et abandonné. — Deux mois encore, on ravage l'île. — M. de Sérigny amène les vaisseaux de France pour la baie d'Hudson, le 18 mai 1697.

8o **Septième campagne : baie d'Hudson** (1697) : — M. d'Iberville monte *le Pélican* de 50 pièces de canon, qui est suivi du *Profond*, du *Wesp*, du *Palmier*, plus un brigantin. — Le 23 juillet, à l'entrée du détroit d'Hudson : le brigantin est écrasé par les glaces flottantes. Le 29 août, il rencontre, séparé de son escadre, trois navires anglais qu'il attaque seul : il coule bas *le Hampshire* de 52 canons ; — se dirige sur *l'Hudson Bay* qu'il va aborder, quand le capitaine baisse pavillon et se rend ; — le *Daring* ne fuit au nord que pour tomber entre les mains des autres commandants français. — Le 6 sept., attaque du

VI°

Pierre Le Moyne

sieur

d'Iberville

(1661-1706)

fort Nelson ; — le 13, reddition de la place par le gouverneur *Henry Bailey*. — Le 24 sept., on met à la voile ; le 8 nov., arrivée à Belle-Isle-en-Mer (Bretagne).

9o **Huitième campagne** : **Biloxi, Louisiane (1698-99)** : — Le ministre de la marine, *Louis de Phélypeaux*, comte de *Pontchartrain*, juge que la découverte de l'embouchure du Mississipi, abandonnée depuis la mort de M. de La Salle (1687), doit être l'affaire du roi. — Le 24 oct. 1698, M. d'Iberville part de Brest (Bretagne) avec *la Badine* qu'il monte avec son frère de Bienville, de la Gauchetière, Desjordy, — et *le Marin* que commande le chevalier De Granges de Surgères, avec Du Hamel et l'enseigne Sauvole de Villentrois. — Le chevalier Joubert de Châteaumorant doit les rejoindre aux Antilles avec *le Français*. — Le 23 janvier 1699, on accoste à l'île *Sainte-Rose* ; le 25, à *Pensacola de Galvez*. — Le 31, en face d la rivère *Mobile* ; — le 3 février, à l'île du *Massacre*, ainsi nommée de. 60 crânes humains qu'il y découvre. — Le 13, entrevue avec les Indiens Bayagoulas ; île de la *Chandeleur*, île aux *Chats* : et l'on remonte, en 2 biscayennes le cours du grand fleuve, à 28°, 50' latitude nord.— Il remonte jusqu'à *Bâton Rouge*, mai rougi, surmonté d'amulettes et servant de limite aux chasses des Houmas.

10o **Neuvième campagne** : **Rosalie (1699-1700)** : — le 26 août 1699, il est promu *chevalier* de l'Ordre de Saint-Louis. — Le 17 oct., *la Renommée* et *la Gironde*, commandées par M. d'Iberville et M. de Surgères, lèvent l'ancre de La Rochelle. — Le 1 fév. 1700, elles entrent en rade de Biloxi. — M. d'Iberville remonte le Mississipi jusqu'aux *Natchez*, où il projette de fonder une ville, *Rosalie*, prénom de madame la chancelière de Pontchartrain ; M. de Bienville attacha cette appellation à un fort qu'il força les indigènes d'y construire. — Il s'intéressa ensuite au commerce de laine des *bœufs illinois* et à la pêche des perles. — En avril, il remit à la voile, laissant à M. Le Sueur, son parent, 20 hommes pour faire un établissement chez les Sioux.

11o **Dixième campagne** : **La Mobile (1701-02)** : — le 24 août 1701, départ de *la Renommée* et du *Palmier* sous les ordres de M. de Sérigny, son frère. — Le 24 nov., il est au large de Pensacola ; au débarquement, il apprend la mort du commandant de Sauvole, ordonne à M. de Bienville de transférer le matériel de Biloxi à *la Mobile* sur la rivière du même nom : — lui-même tire les alignements des rues et trace l'emplacement de futures habitations. — Le 26 mars, assemblée des chefs *Chicachas* et *Chactas*, amenés par H. de Tonti : alliance et promesse de trafic réciproque avec les Français. — Malade à bord, il n'appareille que le 27 avril pour la Havane. — Retour à La Rochelle, en juillet 1702.

12o **Dernière campagne** : **sa mort prématurée (1704-06)** : — l'année 1703, se passe en projets, en échanges de vues avec M. de Pontchartrain : — le 1er juillet 1702, le roi l'a nommé *capitaine de vaisseau*. — En janvier 1703, il passe *commandant en chef*, et en reçoit la commission

le 17 juin : c'était sa nomination de *gouverneur* de la Louisiane. — La maladie le retient à La Rochelle, où est son épouse ; — il est appelé à Versailles, en 1704, et y tombe grièvement indisposé. — Dans sa convalescence, il soumet au roi le projet d'attaquer *la Barbade*, la plus riche colonie anglaise des Antilles. — Le roi veut bien armer *onze* vaisseaux dans ce dessein : mais d'Iberville et ses associés devront pourvoir à la solde et à l'alimentation des équipages : contrat, signé à Versailles le 29 août 1705. — *Louis-Henri de Chavagnac*, cap. de vaisseau, dévance le départ d'Iberville avec une division navale de 5 bâtiments : le 21 févr. 1706, il ravage et pille, durant 8 jours, la colonie anglaise de St-Christophe. — Le 7 mars 1706, le gouverneur de la Louisiane, qui monte *le Juste* mouil' à la Martinique, rallie la division du comte de Chavagnac : mais la surprise contre la Barbade a été éventée. — D'Iberville cingle vers l'île de *Nevis* — ainsi appelée encore aujourd'hui : il s'y rend maître de tout, de 25 voiliers, de 6,023 nègres, du gouverneur *Richard Abbot*. — Revenu à la Martinique avec un immense butin, il s'apprête à porter l'assaut contre les colonies britanniques de la Caroline à Boston. — Faisant escale à la Havane, il y meurt soudainement de la fièvre jaune, le 9 juillet 1706, âgé seulement de 45 ans, moins onze jours ! — Avec lui s'évanouirent projets de conquête, salut de l'Acadie, essor de colonisation louisianaise. — Sa succession en faveur de sa femme et de ses *quatre enfants* resta en litige, durant 40 ans devant les commissaires du Conseil royal. — " Le grand marin Canadien était un héros dans toute l'étendue de l'expression." — son frère, Jean Baptiste de Bienville (1680-1767) cueillit son héritage, comme gouverneur de la Louisiane, de 1716 à 1752 : véritable génie dans l'administration.

CHAPITRE V

L'Eglise : les Paroisses et Missions

1o **Son oeuvre**. — Le Vicaire apostolique construit le Séminaire (1663), la cathédrale (1666). — La dîme est fixée pour 20 ans par l'autorité civile au *vingt-sixième* (1667). — Inauguration du sanctuaire de la *Bonne Sainte-Anne* à Beaupré (1665). — Création du petit séminaire (1668) ; l'école *Saint-Joachim* du cap Tourmente s'ouvre aux arts et métiers. — Ta'on et le Conseil autorisent à nouveau la vente des spiritueux aux Indiens. — En 1670, l'intendant ramène un groupe de Récollets. — En 1671, voyage de l'évêque en France : le roi lui confère le bénéfice de l'abbaye de Lestrées (Normandie). — Le 1er oct. 1674, Rome signe les bulles d'érection de l'évêché de Québec. — Le 19 mai 1675, Mgr de Laval associe son séminaire à celui des Missions-Etrangères de Paris ; — en sept. 1675, il rentre dans son diocèse.

I°

Mgr de Laval

(1665-1708)

En 1676, première visite pastorale. — Le 5 août, approbation canonique de la *Congrégation de Notre-Dame* ; — le 30 oct 1678, cession, à perpétuité, faite aux Sulpiciens, de la paroisse N.-D. de Montréal ; — le 28 oct., assemblée générale à Québec, qui se déclare favorable à la traite des boissons. — Troisième voyage en France : une ordonnance royale du 6 oct. 1679 supprime la traite. — Le 12 avril 1680, l'évêque signe, à Paris, la donation de sa fortune au Séminaire de Québec. — En 1681, visite des 25 paroisses et missions du diocèse...dans son quatrième voyage (1684), il est résolu de démissionner, faute de santé. — en 1685, l'abbé de St-Vallier devient son grand vicaire et visite le diocèse. — Le 3 juin 1688, retour à Québec sur les instances de M. de Denonville.

2o **Ses dernières années (1688-1708)**. — En 1691, il se voit réléguer à Saint-Joachim. — En 1694, le jeune évêque est mandé en France, où le roi le retient : l'ancien évêque le remplace jusqu'en 1697. — De 1700 à sa mort, même ministère à la place de l'évêque absent. — Le 6 mai 1708, il meurt dans sa 86è année. — En 1878, translation des restes à la chapelle du Séminaire — Le 23 août 1890, la cause de sa béatification est introduite à Rome. — Son domestique, Hubert Houssard, a laissé le récit de ses héroïques vertus.

II°

Mgr de

Saint-Vallier

(1653-1700)

1o **Jeunesse** : — *Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières* naquit à Grenoble (Dauphiné), le 1[illegible] nov. 1653, le septième d'une famille de 12 enfants. — A 19 ans, il est reçu docteur en Sorbonne, entre dans les ordres, devient aumônier ordinaire du roi et est à la Cour un modèle d'édification. — En 1678, il accompagne le roi en Flandre et s'y dévoue aux blessés et aux mourants. — Il refuse les sièges de Tours et de Marseille.

2o **Vicaire général (1684)** : — quand Mgr de Laval propose à Versailles sa démission, il fait choix de M. de Saint-Vallier comme successeur. — Muni des pouvoirs de *vicaire gén.*, il aborde à Québec le 30 juillet 1685. — La visite du diocèse, qui embrassait l'Acadie, dura 15 mois ; elle lui inspira des changements qui firent des mécontents. — Il rentre en France, le 1er janv. 1687. — En 1688, il fait imprimer : " Lettre à un de ses amis " ou " *Etat présent de l'Eglise* [illegible] *de la colonie fr. dans la Nouv.-Fr.*"

3o **Evêque de Québec (1688)** : — le 27 juillet 1687, expédition des bulles romaines. — Le 24 janvier 1688, démission de Mgr de Laval ; le lendemain, sacre de M. de Saint-Vallier à l'église de St-Sulpice, à Paris. —Le 1er août, il est rendu à Québec.

4o **Administration (1688-1700)** : — voyage, en juin 169[illegible], à Terre-Neuve, où il établit le P. Denis, Récollet canadien ; — voyage à Port-Royal. — En 1690, il visite son diocèse, quand paraît la flotte de Phipps devant Québ[illegible] le nombre des paroisses est porté à 40. — En 1691-92, voyage en France, où il obtient du roi des lettres pa[illegible]ntes pour l'Hôpital-Général et pour les Récollets. — Les Frères C[illegible]ron fondent à Montréal l'Hôpital des hommes. — En 1694, dissension, à Montréal,

entre l'évêque, M. de Callières et les Récollets, dont l'église est interdite. — Absence de l'évêque en France jusqu'à 1697. — De retour, il envoie des missionnaires en Louisiane et dans le haut Mississipi. — En 1700, nouveau voyage en France : au retour en 1704, il est pris par les Anglais, à bord de la *Seine*.

III° Missionnaires *réguliers* et *séculier* (1665-1700)

1o **Les Jésuites** : — ils enseignent la jeunesse coloniale à Québec. — Ils se livrent surtout à l'évangélisation des tribus sauvages sur *toute l'étendue* de la Nouv.-Fr., des Abénakis aux Montagnais, des Iroquois aux Outaouais, des Illinois à la Louisiane... — Les *Relations* annuelles sont supprimées, en 1673, en vertu du *décret général* de Clément X (6 avril 1673), qui défendit, sous peine d'excommunication, de rien publier sur les missions catholiques, *sans permission écrite de la Propagande.*

2o **Les Récollets** : — revenus avec Talon en 1670, se rétablissent à Québec. — En 1689, ils occupent un poste à Plaisance de Terre-Neuve : ils sont curés ou missionnaires sur les rives du Saint-Laurent. — Etablis à Montréal, après l'apaisement des querelles religieuses, ils desservent les nouvelles paroisses environnantes. — Incapables de posséder, le comte de Frontenac accepte d'être leur *syndic apostolique.*

3o **Les Sulpiciens** : — seigneurs de l'île de Montréal, ils y exercent le ministère, fondent des paroisses limitrophes, évangélisent la baie de Quinté, envoient des missionnaires à Port-Royal et en Acadie.

4o **Le Séminaire de Québec** : — associé au Séminaire des Missions-Etrangères de Paris, le clergé du séminaire administre les paroisses nouvelles ; — plusieurs prêtres sont envoyés aux Illinois, aux Tamarois, en Louisiane, en Acadie.

1o **Les Ursulines** : — se recrutent admirablement, avant et après le décès de Marie de l'Incarnation. — Elles forment les jeunes personnes de toutes les classes de la colonie, sans omettre l'instruction des indigènes. — Le 10 oct. 1697, elles peuvent fonder un second monastère aux Trois-Rivières.

2o **Les Augustines** : — leur recrutement à l'Hôtel-Dieu de Québec leur permet de fonder, dans la base-ville, l'Hôpital-Général (mars 1692) " pour personnes âgées et infirmes."

3o **Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame** : — Institut fondé par *Marguerite Bourgeoys*, qui naquit, le 17 avril 1620, à Troyes (Champagne) ; — étudia chez les Sœurs de Notre-Dame, dont l'une était la sœur de *M. de Maisonneuve*. — Celui-ci, en février 1653, rencontre la jeune fille, l'emmène comme institutrice à Ville-Marie, où elle arrive le 16 novembre. — Elle y seconde Jeanne Mance, et se livre aux œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. — Le 30 avril 1657, elle inaugure ses classes aux enfants, et le 2 juillet une *Congrégation externe* de jeunes filles : l'appellation s'attacha au local de leur réunion. — En 1659, voyage de recrutement en France: elle ramène *trois* anciennes

IV°

Instituts

de

Femmes

campagnes de Troyes, et *deux* autres de Paris : ce fut le noyau de l'Institut. — En 1662, elle coopère à la création de l'Association de la *Sainte-Famille*. — En 1664, M. de Mésy destitue M. de Maisonneuve, qui va mourir en France. — En 1669, la Sœur Bourgeoys fait ériger un couvent spacieux : le 10 mai, Mgr de Laval lui accorde une approbation écrite de sa main. — En 1670-72, nouveau voyage de recrutement : il est couronné de succès, et le roi confère des lettres patentes (20 juin 1671). — En 1676, l'évêque de Québec accorde à l'Institut l'approbation canonique. — En 1679-80, troisième voyage en France, où elle étudie les constitutions des Filles de la Croix et des Filles de Ste-Geneviève. — En 1681, les Canadiennes se font admettre dans la Congrégation : l'œuvre est assurée. — Aussitôt commencent les diverses missions : celle d'Oka, de Batiscan, de Champlain... — En 1694, Mgr de St-Vallier tente la fusion de l'Institut avec les Ursulines. — Mais le 24 juin 1698, les Règles sont définitivement établies : 24 Religieuses font profession. — La Fondatrice, enrichie de mérites et de vertus, meurt le 12 janvier 1700. — Par décret du 19 juin 1910, le Pontife Pie X a déclaré l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu.

4o Hospitalières de Ville-Marie : — l'œuvre de Jeanne Mance est due aux princières libéralités de madame de Bullion, veuve du surintendant des finances. — Elle verse, le 29 mars 1659, à Paris, la somme de 22,000 liv. à M. de la Dauversière : c'est le capital qui garantit une rente annuelle aux Religieuses Hospitalières de La Flèche. — Le 2 juillet 1659, trois Religieuses s'embarquent à La Rochelle sur le *Saint-André*, qui entre en rade de Québec, le 7 sept. — En 1662, Jeanne Mance fait à Paris un troisième voyage, en faveur de la fondation : on négocia, sous ses yeux, à Paris, la substitution de la Société de Saint-Sulpice aux Associés de Ville-Marie (9 mars 1663). — Elle revient, l'année suivante, se dévouer à la belle œuvre, qui fait encore sa gloire. — Elle décéda en juin 1673.

AUTEURS A CONSULTER

Corresp. génér. du Canada, aux *Arch. féd.*, à Ottawa. C'est l'ensemble de la correspondance des administrateurs avec le roi et le ministre de la marine : série considérable de vol. infol., transcrits à Paris et ailleurs.

Comme sources abondantes de documentations, nous citerons au hasard les auteurs suivants :

H.-P. Biggar, *The Early Trad. Comp. of New Fr.*, Toronto, 1901.

Hector Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

Ch. de la Roncière, *Hist. de la mar. fr.*, t. III et IV, qui est le dernier. Paris 1910.,

Coll. des manusc., Québec, 1883 ; cet ouvrage offre le défaut de taire les sources de la plupart des docum.

Th. Chapais, *Jean Talon*, Québec, 1904.

Cam. de Rochemonteix, S. J., *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, Paris, 3 vol. in-8o, 1895, sur le XVIIè siècle.

H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, thèse [illegible] 95.

E. Salone, *La Colon. de la Nouv.-Fr.*, thèse, Paris, 1907.

E. Lavisse et A. Rambaud, *Hist. gén. de l'Europe*, t. V et VI. Paris, 1895. Etc., etc.

Pour les historiens canadiens : Ferland, Faillon, Sulte, etc.; — on peut consulter des monographies, publiées dans les *Mém. de la Soc. Roy.* du Canada, ainsi que dans l'excellent *Bull. des Rech. hist.* de M. P.-G. Roy, Lévis.

Régis Roy : *Les Intend. de la Nouv. Fr.*, S. R. C., 1903.

Abbé A. Gosselin : *Egl. du Can.*, si bien documentées.

Les notes et renvois des auteurs indiquent leurs sources d'information et de documentation.

TABLES DES MATIÈRES

IIe ÉPOQUE : *Fondation et Colonisation* (1600-1700)........... I

Notions préliminaires.. I

Ire PARTIE (1600-35), *Fondntion, Perte, Recouvrement*.......... 27

CHAPITRE I. — *Champlain avant la fondation.*
I. Jeunesse et physionomie morale. — II. Vocation de Champlain : Ier voyage. — III. Aymar de Chaste : IIè voyage. — IV. Champlain en Acadie : IIIe voyage... 27

CHAPITRE II. — *La Fondation de Québec.*
I. Mobiles, instruments de la fondation. — II. Fondation de Québec : IVè voyage. — III. Continuation de l'œuvre.. — IV. Découverte des lacs Champlain et St-Sacrement : première rencontre des Iroquois.— V. Nouveau voyage : deuxième rencontre. — VI. Mariage de Champlain. —VII. Sixième voyage... 30

CHAPITRE III. — *La Vice-Royauté et les Compagnies.*
I. Champlain fait instituer la vice-royauté. — II. Septième voyage. — III. Compagnie des Marchands : huitième voyage. — IV. Champlain en Huronie : troisième rencontre. — V. Neuvième voyage : Louis Hébert. — VI. Plans, efforts de Champlain : dixième voyage. — VII. Compagnie des De Caen ou de Montmorency. — VIII. Séjour à Québec : onzième voyage. — IX. Le duc de Ventadour : douzième voyage. — X. Compagnie des Cent Associés... 34

CHAPITRE IV. — *La Perte de la Nouvelle-France.*
I. Déprédation des Kirke : prise de la flotte de Roquemont. — II. Prise de Québec. — III. Traité de Saint-Germain.................................. 43

CHAPITRE V. — *La Recouvrance de la Nouvelle-France.*
I. Recouvrement de Québec. — II. Treizième voyage. — III. Mort de Champlain : sa gloire... 46

CHAPITRE VI. — *L'Eglise naissante.*
I. Les Récollets. — II. Les Jésuites... 49

IIè PARTIE (135-65) : *Recrutement, Essor, Colonisation*......... 51

CHAPITRE I. — *Le Recrutement.*
I. Etat de la métropole. — II. Instruments du recrutement colonial. — III. Etablissements des premiers colons. — IV. Provenance des colons. — V. Fondation des Trois-Rivières. — VI. Fondation de Ville-Marie.... 51

CHAPITRE II. — *Les Gouverneurs.*
I. Ch. Huault de Montmagny : deuxième. — II. Louis d'Ailleboust : troisième. — III. Jea n de Lauzon : quatrième. — IV. Pierre de Voyer d'Argenson ; cinquième. — V. Pierre Du Bois d'Avaugour : sixième. — VI. Augustin de Saffray de Mésy : septième..............................

CHAPITRE III. — *La Première guerre iroquise.*
I. La Confédération iroquoise. — II .Inimitié contre les Français. — III. Inimitié contre les Hurons.. 61

CHAPITRE IV. — *Etat social et religieux.*
I. Nouvelles seigneuries et concessions. — II. La première génération canane. — III. L'Eglise du Canada.................................... 63

IIè PARTIE (1665-1700) : *Organisation, Colonisation*

CHAPITRE I. — *L'Organisation.*
I. Organisateurs de la colonie. — II. Œuvre de Talon : deuxième intendant. III. Mort de Talon. — IV. Premier et troisième intendant............ 66

CHAPITRE II. — *Le Gouvernement général.*
I. Daniel de Rémy de Courcelle : huitième gouverneur. — II. Louis de Buade, comte de Frontenac : neuvième. — III. Jacques Duchesneau : quatrième intendant. — IV. Antoine Lefebvre de La Barre : dixième. — V. Jacques de Meulles : cinquième intendant. — VI. Jacques -René de Brisay de Denonville : onzième. — VII. Le comte de Frontenac : douzième. — VIII. Le chevalier de Callières : treizième. — IX. Bochart de Champigny : sixième intendant.. 71

CHAPITRE III. — *Le Développement économique.*
I. Nouvelles concessions. — II. Coureurs de bois. — III. Agriculture. — IV. Commerce.. 85

CHAPITRE IV. — *L'Expansion coloniale.*
I. Jean Nicolet. — II. Cavelier de La Salle. — III. Le Père Jacques Marquette. — IV. Louis Jolliet. — V. Autres explorateurs : Chouart, Radisson, Du Lhut, Nic. Perrot. — VI. Pierre Le moyne d'Iberville : ses onze campagnes.. 87

CHAPITRE V. — *L'Eglise : Paroisses et Missions.*
I. Mgr de Laval. — II. Mgr de Saint-Vallier. — III. Missionnaires réguliers et séculiers. — IV. Les Instituts de femmes..................... 98
